



GUINÉE

Mars 2017

CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA GUINÉE

Dans le cadre des consultations de 2016 au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration exprimés le 22 juillet 2016, lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué l'achèvement des consultations au titre de l'article IV avec la Guinée.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 22 juillet 2016. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 5 mai 2016 avec les autorités guinéennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 6 juillet 2016.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **déclaration de l'Administrateur pour** la Guinée.

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Fax : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n°16/359
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
22 juillet 2016

Fonds monétaire international
700 19th Street, N.W.
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2016 au titre de l'article IV avec la Guinée

Le 22 juillet 2016, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations de 2016 au titre de l'article IV¹ avec la Guinée.

Les résultats économiques obtenus par la Guinée au cours des quatre dernières années ont été largement inférieurs aux projections ambitieuses des autorités. Après des progrès en début de période (2012-13), le pays a souffert de l'épidémie Ébola, d'une forte baisse des prix des produits de base et de l'incertitude politique. La croissance économique a atteint en moyenne 1,8 % sur la période 2012-15, soit un taux bien en deçà de celui des pays comparables, et le PIB par habitant a diminué selon les estimations, ce qui a probablement fait augmenter la pauvreté.

L'économie se remet de l'épidémie Ébola. La croissance devrait rebondir à 3,7 % en 2016, du fait de l'augmentation de l'offre d'électricité grâce au barrage hydroélectrique de Kaleta et d'une forte augmentation de la production de bauxite. L'inflation est passée à 7,9 % en avril 2019, sous l'effet de l'augmentation de la demande intérieure et d'un affaiblissement du taux de change. Le crédit bancaire au secteur privé a continué d'augmenter rapidement, et les réserves ont augmenté pour se stabiliser à 2,4 mois d'importations, après des baisses considérables en 2014-15.

Les perspectives à moyen terme sont favorables, mais restent exposés à des risques. La croissance devrait atteindre en moyenne 4,5 % au cours des cinq prochaines années, et l'inflation tomberait progressivement à 5 % d'ici 2019. Le solde budgétaire de base devrait rester voisin de ½ % du PIB, du fait de contraintes de financement et d'une politique

¹ Conformément à l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

prudente de renforcement des réserves. Les principaux risques pesant sur les perspectives tiennent à un ralentissement plus marqué de la croissance mondiale qui retarderait les projets miniers, à une détérioration de la sécurité dans la région, à une résurgence de l'épidémie Ebola et à l'incertitude politique.

La stratégie économique des autorités pour 2016-22, qui est en cours d'établissement, vise à débloquer une croissance généralisée et solidaire, portée par l'investissement dans l'électricité, les routes et l'agriculture. Le secteur privé jouerait aussi en rôle, avec de nouveaux projets miniers, de nouvelles unités de transformation des produits agricoles et de vastes projets de logements résidentiels et de bâtiments administratifs sous la forme de partenariats public-privé.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs saluent le redressement en cours de la Guinée après l'épidémie Ebola et les progrès accomplis par les autorités dans le cadre du programme appuyé par le FMI, y compris un ajustement budgétaire énergique au premier trimestre de 2016. Néanmoins, l'épidémie et la baisse des prix des produits de base ont provoqué un sérieux choc socio-économique. Les administrateurs prennent note de l'intention des autorités de favoriser une croissance généralisée et d'améliorer les conditions de vie de la population en augmentant l'investissement public. Ils soulignent qu'il est nécessaire de préserver la viabilité des finances publiques et engagé à mettre en œuvre des réformes structurelles pour renforcer la résilience et accélérer la croissance à long terme et la réduction de la pauvreté.

Les administrateurs soulignent qu'il importe de mettre en œuvre l'ajustement budgétaire prévu cette année pour continuer de renforcer les amortisseurs budgétaires, notamment étant donné les risques budgétaires liés au secteur de l'énergie. Ils soulignent qu'il est nécessaire de dégager un espace budgétaire pour les investissements prioritaires et les dépenses sociales en améliorant l'administration de l'impôt et la discipline fiscale, en exploitant le potentiel fiscal non réalisé, en maîtrisant la masse salariale publique et les subventions énergétiques, en accroissant l'efficacité des dépenses publiques et en améliorant la gestion des finances publiques. Si de meilleurs services d'infrastructures peuvent contribuer à accélérer la croissance, les administrateurs recommandent la prudence dans la mise en œuvre de vastes investissements publics et engagé les autorités à tenir compte du financement disponible et de la nécessité de mettre en place un processus solide de sélection et de gestion des projets d'investissement. Ils notent qu'il importe de limiter le recours aux financements non concessionnels, et salue à cet égard l'intention des autorités de chercher à obtenir des financements concessionnels dans la mesure du possible. Les administrateurs engagé les autorités à redoubler d'efforts pour renforcer la gestion de la dette et réduire les arriérés intérieurs.

² À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et le résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans le résumé des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

Les administrateurs souscrivent à la politique monétaire prudente qui vise à accroître la couverture des réserves de change et à maîtriser l'inflation. Ils saluent les travaux effectués sur un projet de loi relatif à la banque centrale dont l'objectif est de réduire la domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire et de faciliter la conduite de cette dernière, et encouragent les autorités à prendre en considération les autres recommandations de la mise à jour de l'évaluation des sauvegardes. Ils saluent la réforme du système de change et recommandent de passer aux phases suivantes de la réforme afin de corriger le désalignement du taux de change qui subsiste. Ils notent que l'assouplissement du taux de change à moyen terme contribuera à préserver la compétitivité et les réserves internationales.

Les administrateurs appellent à renforcer le contrôle fondé sur les risques dans le secteur financier et à améliorer l'intermédiation et l'inclusion financières. Ils attendent avec intérêt la réforme de la stratégie nationale pour l'inclusion financière et un renforcement du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Les administrateurs soulignent qu'il importe de s'attaquer aux obstacles structurels à la croissance et à la diversification. Ils saluent les efforts déployés par les autorités pour promulguer un nouveau code minier et réformer l'agriculture. Ils les engagent à achever les réformes prévues dans l'accord appuyé par la FEC et soulignent qu'il est nécessaire de continuer d'améliorer le climat des affaires, de renforcer la gouvernance et d'améliorer la fourniture des services publics.

Guinée : principaux indicateurs économiques, 2013–21

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020	2021
				Est.	Prog. ¹ Proj.					
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire										
Comptes nationaux et prix										
PIB à prix constants	2,3	1,1	0,1	4,0	3,7	4,3	4,5	4,8	5,0	4,8
Indice des prix à la consommation (fin de période)	10,5	9,0	7,3	8,5	9,1	7,5	6,0	5,0	5,0	5,0
Monnaie et crédit										
Avoirs intérieurs nets ²	14,4	20,6	31,2	4,8	4,3	6,6	4,5	4,3	3,9	3,5
Créances nettes sur les administrations publiques ²	10,2	7,5	17,2	-0,9	-0,9	1,8	-1,0	-1,0	-1,4	-0,9
Crédit au secteur non public ²	9,7	13,7	10,8	5,7	5,1	4,8	5,5	5,3	5,3	4,4
Masse monétaire au sens large (M2)	14,1	12,3	20,3	11,0	11,2	18,9	11,2	7,7	14,8	12,2
Secteur extérieur										
Réserves disponibles brutes (mois d'importations) ³	3,0	3,7	2,1	3,0	3,0	3,2	3,4	3,7	3,8	4,0
Solde des transactions courantes										
En pourcentage du PIB, sauf indication contraire										
Finances de l'administration centrale										
Total des recettes et dons	19,9	21,9	19,0	24,3	23,5	23,9	24,3	24,5	24,6	24,3
Recettes	18,4	17,9	17,5	20,3	19,7	19,8	20,1	20,3	20,3	20,4
Total des dépenses et prêts nets	25,1	26,1	27,8	25,6	24,7	24,8	24,9	24,8	24,8	24,6
Solde budgétaire global, dons compris	-5,2	-4,1	-8,7	-1,3	-1,2	-0,9	-0,6	-0,3	-0,2	-0,3
Solde budgétaire de base	-2,8	-6,4	-6,9	-0,4	-0,5	-0,7	-0,3	-0,2	-0,2	-0,3
Comptes nationaux										
Formation brute de capital	20,3	9,3	10,2	20,6	16,9	16,5	16,5	16,5	16,5	16,5
Épargne	3,5	-8,0	-8,5	7,5	2,2	3,3	0,7	-1,4	0,4	-3,5
Dettes										
Dettes publiques extérieures, dont FMI	21,8	25,5	25,4	28,4	28,4	30,7	31,4	31,2	30,6	28,4
Dettes publiques totales, dont FMI	41,9	43,1	49,1	44,7	48,6	48,1	46,4	44,4	42,1	38,6

¹ Programme établi pour les sixième et septième revues de l'accord FEC.

² En pourcentage de la masse monétaire au sens large au début de la période.

³ En mois d'importations de l'année suivante, hors importations pour grands projets miniers financés sur ressources extérieures.



GUINÉE

6 juillet 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX THÈMES

Contexte : l'économie se remet des répercussions de l'épidémie d'Ébola, mais affronte de graves turbulences imputables à la baisse des cours des produits de base. La stratégie économique des autorités pour 2016–22 repose sur d'importants investissements dans les secteurs de l'électricité, des transports et de l'agriculture et vise à déverrouiller une croissance partagée et diversifiée. Après avoir en général stagné ces cinq dernières années, le PIB par habitant devrait normalement augmenter de 1 ½ % en moyenne par an au cours des cinq prochaines années.

Enjeu : les autorités devront obtenir des résultats sur le plan socioéconomique tout en préservant la viabilité budgétaire, renforçant les réserves de la banque centrale et freinant l'inflation. À cet effet, il faudra établir un ordre de priorité pour les projets, mobiliser un financement suffisant et améliorer la gouvernance.

Recommandations :

- Rééquilibrer les finances publiques en 2016, en conformité avec l'enveloppe de financement disponible.
- Calibrer le déficit budgétaire à moyen terme sur le financement concessionnel disponible. Exploiter l'assiette de la fiscalité foncière et immobilière et appliquer le mécanisme automatique de fixation des prix des carburants. Rationaliser les subventions de façon à les réduire d'un point de pourcentage du PIB et plafonner la masse salariale à 6 % du PIB.
- Établir un ordre de priorité pour les projets d'investissement et le financement concessionnel et appliquer la loi organique sur la gestion des finances publiques et le code des marchés publics.
- Donner suite aux recommandations de l'évaluation des sauvegardes afin de renforcer l'indépendance de la banque centrale. Mettre définitivement au point la réforme du marché des changes de façon à soutenir la souplesse du taux de change.
- Mettre définitivement au point le programme de réformes structurelles de l'accord FEC et préparer une nouvelle série de réformes dans les domaines de la finance inclusive, de l'agriculture, de l'électricité et de la justice afin de renforcer la compétitivité extérieure de la Guinée, ainsi que sa capacité d'adaptation aux chocs

Approuvé par
Abebe Aemro Selassie
et Masato Miyazaki

Une mission du FMI composée de MM. Wane (chef de mission) et Bouis et de M^{mes} Charry et Perinet (tous du Département Afrique), ainsi que de MM. Petit (Département des finances publiques) et Sulemane (Représentant résident), a eu des entretiens avec les autorités à Conakry, Guinée, entre le 22 avril et le 5 mai 2016. Elle a rencontré M^{me} Kaba, Ministre de l'économie et des finances, M. Nabé, Gouverneur de la banque centrale, d'autres hauts responsables et des membres du Parlement, du monde des affaires et de la communauté des bailleurs de fonds, ainsi que des médias. M. Yambaye, Administrateur pour la Guinée, et MM. Bah et Alle, ses conseillers principaux, ont participé aux entretiens.

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE	4
A. Une occasion manquée	4
B. Évolution récente de l'économie	7
C. Exécution du programme et risques	9
DISCUSSIONS SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES : RÉPONDRE AUX BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DANS UN CONTEXTE DE RESSOURCES FINANCIÈRES LIMITÉES	16
A. Priorités à court terme : reconstituer les amortisseurs	16
B. Priorités à moyen terme : un cadre d'action à l'appui du développement des services d'infrastructure et de la diversification de l'économie	18
C. Autres questions	27
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	28
ENCADRÉS	
1. Comment expliquer les mauvais résultats de la croissance en Guinée	6
2. Lorsque la crise est une chance	8
3. Le plan de redressement post-Ebola, 2015–17	12
4. Le projet de barrage hydroélectrique de Souapiti	15
5. Exploiter un potentiel fiscal considérable – Un projet de réforme fiscale	20
6. Faire avancer le programme de réforme de la gestion des finances publiques	23
7. Estimations de l'adéquation des réserves	24
8. Progrès de l'inclusion financière	26

GRAPHIQUES

1. Guinée et pays comparables : indicateurs de développement humain et d'infrastructures _____	13
2. Évolution économique récente _____	30
3. Indicateurs budgétaires _____	31
4. Indicateurs de compétitivité _____	32
5. Projections et résultats Article IV 2012 _____	33
6. Évolution monétaire et du secteur financier _____	34
7. Évolution du secteur extérieur _____	35

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–21 _____	36
2a. Opérations financières de l'administration centrale, 2013–20 (en milliards de francs guinéens) _____	37
2b. Opérations financières de l'administration centrale, 2013–20 (en pourcentage du PIB) _____	38
3a. Comptes de la banque centrale et des banques créatrices de monnaie, 2013–20 _____	39
3b. Situation monétaire, 2013–20 _____	40
4. Balance des paiements, 2013–20 _____	41
5. Besoins et sources de financement extérieur, 2013–20 _____	42
6. Indicateurs de solidité financière, 2010–15 _____	43
7. Critères de réalisation et objectifs indicatifs de l'accord FEC 2015–16 _____	44
8. Repères structurels du programme appuyé par la FEC pour 2016 _____	45
9. Matrice d'évaluation des risques _____	46

ANNEXES

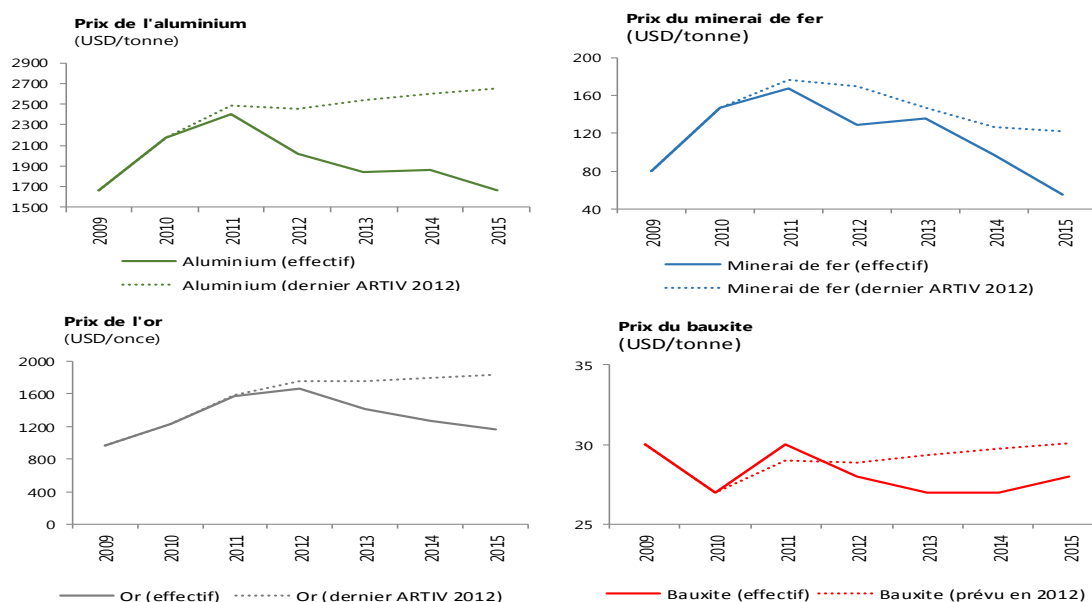
I. État d'avancement des principales recommandations formulées l'occasion des consultations de 2012 au titre de l'article IV _____	47
II. Évaluation de la stabilité extérieure _____	48

CONTEXTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE

A. Une occasion manquée

1. Les consultations de 2012 au titre de l'article IV (AIV) avec la Guinée avaient été tenues dans un climat et des perspectives favorables. À la suite d'une longue période de gouvernance médiocre, de faiblesse des capacités de l'État et d'instabilité politique, le pays est devenu l'un des plus pauvres du monde, ne pouvant exploiter ses abondantes ressources naturelles, ni sortir de la fragilité. Les perspectives s'étaient nettement améliorées en 2011 avec l'inauguration du premier président démocratiquement élu dans un contexte marqué par des cours élevés, et en constante augmentation, des ressources naturelles guinéennes (graphique 1 du texte). En outre, l'attachement de l'État à la stabilité économique et aux mutations structurelles, l'aide des bailleurs de fonds, une forte propension à investir dans le secteur minier afin de répondre à une demande croissante en provenance des pays émergents, des recettes exceptionnelles s'élevant à 15 % du PIB (règlement d'un litige à propos de transactions sur l'actif représenté par le gisement de minerai de fer de Simandou) et un important allègement de dette au titre de l'initiative PPTE/IADM sont autant de facteurs qui ont préparé le terrain en vue de déverrouiller des avantages socioéconomiques considérables.

Graphique 1 du texte. Guinée : cours des produits de base : projections (Article IV) pour 2012 et résultats effectifs, 2009–15¹
(Minerai de fer, bauxite, alumine, or)

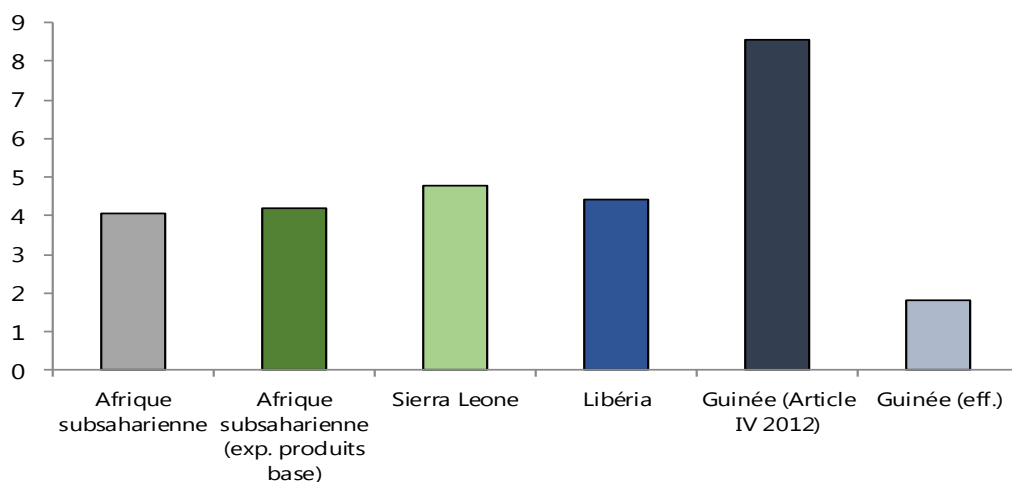


Sources : base de données des PEM, National Minerals Information Center et calculs des services du FMI.

¹ Données effectives pour 2009 et 2010.

2. Cependant, les résultats économiques ont été en deçà des anticipations à cause de facteurs intérieurs et extérieurs. Après une période initiale de résultats positifs (2012–13), la Guinée a subi une série de chocs qui ont freiné la croissance, notamment les troubles politiques qui ont précédé les élections législatives de 2013 et l'élection présidentielle de 2015, l'épidémie d'Ebola et, plus récemment, une forte chute des cours des produits de base. La croissance a été en moyenne de 1,8 % en 2012–15 (tableau 1), soit un chiffre nettement inférieur à celui des pays analogues (graphique 2 du texte), y compris ceux qui ont été confrontés à des chocs semblables. Selon les estimations, le PIB par habitant a diminué, provoquant vraisemblablement une augmentation de la pauvreté¹. Malgré d'importants investissements dans le secteur de l'énergie, l'approvisionnement en électricité et l'accès aux services d'eau reste faible. Si les mauvais résultats de la croissance peuvent être imputés pour l'essentiel aux répercussions des chocs, le report des décisions visant à déverrouiller le projet Simandou, des dérapages dans l'action des autorités et des retards dans l'application des réformes structurelles ont aussi joué un rôle (encadré 1).

Graphique 2 du texte. Guinée et pays comparables : croissance moyenne du PIB réel, 2012–15
(En %)



Sources : PEM ; autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

¹ La pauvreté était estimée à 55,2 % en 2012. Aucune enquête auprès des ménages n'a été menée depuis.

Encadré 1. Comment expliquer les mauvais résultats de la croissance en Guinée

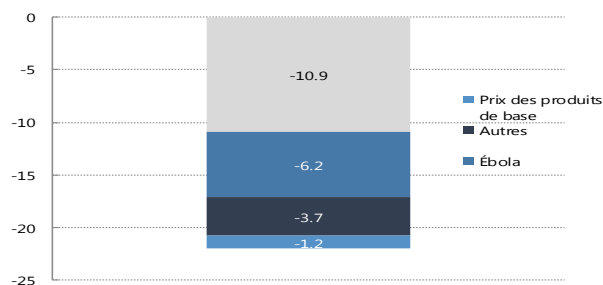
Selon les estimations, la production en 2016 a été inférieure de 22 % à celle dont faisait état les projections lors des dernières consultations au titre de l'article IV. L'épidémie d'Ébola et la chute de des cours des produits de base ont certes été des chocs exogènes, mais les retards dans l'application des réformes structurelles, les négociations interminables pour débloquer le projet Simandou et les dérapages dans l'action des autorités ont aussi joué un rôle.

On estime qu'environ la moitié des révisions des prévisions du PIB est due au retard pris dans la mise en valeur du gisement de minerai de fer de Simandou. En 2011, les autorités avaient signé avec Rio Tinto un accord en vue d'amorcer les exportations de minerai de fer avant la fin de 2015. Cependant, alors que les négociations sur les conditions de la transaction traînaient en longueur (ligne de chemin de fer transguinéenne de 660 km, participation majoritaire dans les infrastructures, rôle de facilitateur de l'État, etc.), les cours du minerai de fer sont tombés en 2014 en-deçà du seuil de rentabilité (estimé à environ 70 dollars la tonne). L'intérêt manifesté par les investisseurs a également fléchi en raison du ralentissement de la croissance dans les pays émergents et d'une aggravation du risque pays, mettant ainsi fin aux possibilités qui existaient en 2011. En mai 2016, Rio Tinto a annoncé une profonde réduction des effectifs affectés au projet après la publication de son étude de faisabilité bancaire, le coût du projet atteignant 18 milliards de dollars. Il sera difficile de mener à bien le projet dans les conditions actuelles du marché, à moins que de nouvelles mesures (voies d'exportation plus courtes par exemple) ne soient prises pour en abaisser le coût.

L'entrée en exploitation en 2016 de deux autres projets de classe mondiale et l'intention de la Chine de réduire ses capacités annuelles de production d'acier limitent encore les perspectives de réalisation du projet à moyen terme. La baisse des cours des produits de base aura aussi des répercussions sur les autres projets miniers et aucun des projets dont la réalisation était prévue lors des consultations de 2012 au titre de l'article IV n'est devenu opérationnel.

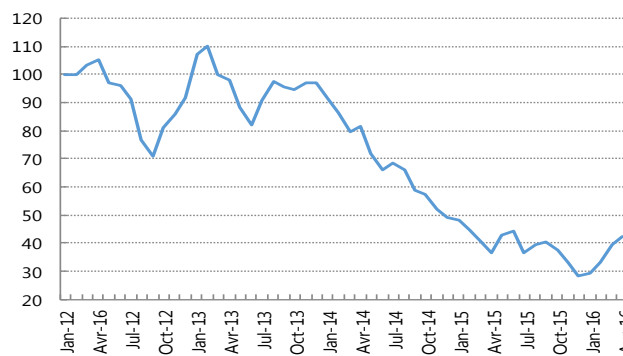
Les efforts visant à améliorer la compétitivité de l'économie ont également tardé à suivre. Malgré de premières avancées dans les réformes structurelles (annexe I), le processus s'est ralenti, les capacités d'absorption étant limitées et le cadre institutionnel fragile. Les résultats obtenus dans l'application du programme de réformes structurelles au titre de l'accord FEC ont été aux mieux inégaux. La Guinée n'a pas progressé depuis 2002 dans la notation CPIA (inférieure à la moyenne de l'IDA pour l'Afrique subsaharienne), les indicateurs Doing Business restent médiocres (165^e rang sur 189 pays) et, ces deux dernières années, elle s'est classée au dernier rang dans l'indice de compétitivité du Forum économique mondial. L'accès à la finance, la corruption, l'instabilité de l'action des autorités et une main-d'œuvre insuffisamment éduquée sont considérés comme étant les principaux obstacles pour les affaires (graphique 4).

Guinée : Facteurs expliquant la croissance plus faible
(En pourcentage)



Source : autorités guinéennes; services du FMI.

Prix du Minerai de fer
(Indice, Jan. 2012 = 100)



Source : FMI.

B. Évolution récente de l'économie

3. L'économie se remet des répercussions de l'épidémie d'Ebola (tableau 1)².

L'Organisation mondiale de la santé a déclaré la fin de la maladie à virus Ebola le 1^{er} juin 2016, soit 42 jours après le dernier cas confirmé. Cette maladie a causé 2.544 décès et a eu des retombées socioéconomiques dévastatrices (Rapport du FMI n° 16/95). Selon les projections, la croissance devrait rebondir pour atteindre 3,7 % en 2016 sous l'effet d'une augmentation des approvisionnements en électricité en provenance du barrage de Kaleta (240 MW), d'une hausse rapide de la production de la société de bauxite qui est entrée en exploitation en 2015 (encadré 2), et de l'exécution de contrats de construction (15 % du PIB) signés en 2014–2015. Tirée par la vigueur de la demande intérieure et la faiblesse du taux de change, l'inflation est passée à 7,9 % en avril. Le crédit bancaire au secteur privé continue d'augmenter à des taux élevés (24 % en termes annuels en avril 2016) et, après avoir accusé des pertes importantes en 2014–2015, les volants de réserves se sont renforcés et stabilisés à 2,4 mois d'importations.

4. Les tensions sociopolitiques demeurent fortes. Les partis d'opposition exigent la restructuration de la commission électorale afin de la rendre plus indépendante avant les élections locales prévues pour le second semestre de 2016. Les syndicats ont organisé des grèves contre certains volets de la loi de finances de 2016, ainsi que pour obtenir une baisse des prix à la pompe. Les débats se poursuivent sur l'intention qu'aurait le Président Condé de solliciter un troisième mandat malgré la constitution (qui ne prévoit que deux mandats). Enfin, les attentats au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire ont aggravé la situation sécuritaire intérieure.

5. Le gouvernement nommé en janvier 2016 prépare un ambitieux plan quinquennal.

Les consultations au sein du gouvernement et avec les autorités et les autres parties prenantes ont abouti à donner la priorité aux secteurs de l'électricité et de l'agriculture, ainsi qu'à un consensus sur les projets prioritaires à moyen terme. Le Premier ministre a exposé la stratégie économique à l'Assemblée nationale le 4 mai 2016 dans sa déclaration de politique économique. Cette stratégie, qui préfigure le plan quinquennal attendu d'ici la fin de l'année, est plus ambitieuse que les précédentes (DSRP et plan de redressement post-Ebola). Elle vise à transformer la Guinée en un pays émergent moderne grâce à de grands projets d'investissement dans la production d'électricité, le réseau routier, l'éducation et la santé.

6. Des risques à court terme pèsent sur les perspectives. Les plus importants proviennent de graves sont les suivants : (i) l'éventuelle incapacité de réaliser l'ajustement prévu pour 2016 (tableau 2), ce qui se traduirait par un épuisement des réserves internationales de la banque centrale, (ii) nouvelles baisses des cours des produits de base, qui pourraient compromettre les perspectives du secteur minier et (iii) une aggravation de l'instabilité politique et du risque pays

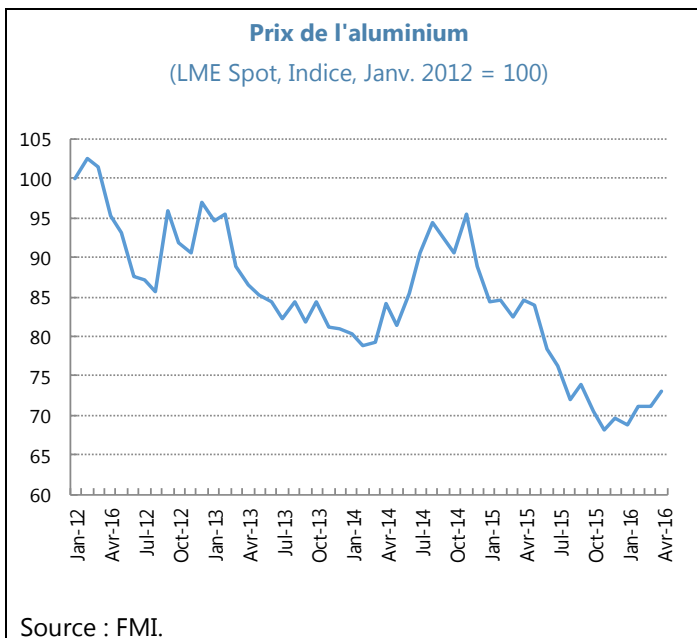
² La Guinée a été le premier pays où a été déclarée l'arrêt de la maladie à virus Ebola à la fin de 2015, mais sept nouveaux cas se sont produits à la fin de mars et au début d'avril 2016. Le 1^{er} juin, la fin de cette la maladie en Guinée a été déclarée pour la seconde fois.

(continued)

avant les élections locales. Une résurgence des cas d’Ebola pourrait également mettre en péril les perspectives économiques, tandis qu’une faiblesse continue des économies avancées (zone euro) ou émergentes (Chine) pourrait amener à différer des projets d’expansion dans le secteur minier (de la SMB et de la CBG³, notamment) et le financement de projets publics d’infrastructure. Des risques pourraient aussi découler des effets potentiels de dégradation et de contagion que pourraient avoir les bouleversements sécuritaires en Afrique du Nord, risques qui pourraient s’aggraver si les réformes structurelles restent au point mort, surtout dans le domaine de la GFP.

Encadré 2. Guinée : Lorsque la crise est une chance

La Société minière de Boké (SMB), société en participation intégrée verticalement qui se compose de l’UMS de Guinée (logistique), de la Winning Africa Port de Singapour (expédition) et du ShanDong Weiqiao Group (le plus grand producteur non étatique chinois d’aluminium) est le premier producteur de bauxite créé en Guinée en 15 ans. Elle a commencé ses opérations en juillet 2015 après un investissement initial de 200 millions de dollars. La décision d’investissement a été déclenchée par des facteurs intérieurs et extérieurs. L’embargo sur les exportations de minerai de bauxite décrété par l’Indonésie en 2014 et les restrictions environnementales imposées par l’Australie sur l’exploitation de la bauxite ont amené la société partenaire chinoise à chercher



d’autres sources d’approvisionnement alors que le nouveau code minier de la Guinée renforçait la rentabilité des nouvelles entreprises minières. D’après les projections, les exportations devraient atteindre 10 à 13 millions de tonnes en 2016, ce qui ferait de la Guinée le troisième producteur mondial de bauxite¹. Si les projections initiales faisaient état d’une production de 410 000 tonnes par mois, la SMB a accéléré son expansion et la production se chiffre à 800 000 tonnes par mois en moyenne (grâce en partie à des facteurs saisonniers, la société constituant des stocks avant la saison des pluies). La société indique dans ses prévisions qu’en 2016, la production pourrait atteindre 13 millions de tonnes, nonobstant les contraintes de capacité et les tensions sur le front social. En outre, les perspectives du marché de l’aluminium restent incertaines comme semblent l’indiquer le surstockage signalé en Chine, la reprise anticipée des exportations indonésiennes au second semestre de 2016 et le récent embargo malaysien sur l’exploitation minière de la bauxite (pour éliminer les stocks et s’attaquer aux dommages environnementaux).

¹ La Guinée se classe actuellement au cinquième rang après l’Australie, la Chine, le Brésil et la Malaisie.

³ La Compagnie des bauxites de Guinée, société en participation réunissant l’État guinéen, Alcoa et Rio Tinto, prévoit, dans le cadre d’un projet d’expansion de 752 millions de dollars, d’accroître ses capacités de production de 40 % pour les porter à 18,5 millions de tonnes par an d’ici à 2018.

C. Exécution du programme et risques

7. Les autorités adhérant aux mesures d'ajustement convenues pour exécuter avec succès l'accord appuyé par la FEC. Afin de corriger les dérapages qui ont provoqué des retards dans l'achèvement de la sixième revue, elles ont adopté un important ajustement budgétaire, ainsi qu'une réforme en profondeur du marché des changes. Le déficit budgétaire se contractera, d'après les projections, à 0,4 % du PIB en 2016, contre 7,1 % en 2015, les autorités ont laissé le taux de change se déprécier d'environ 12 % depuis janvier et la mise en place d'un nouveau mécanisme bilatéral d'adjudication des devises a permis d'éliminer la prime entre le taux de change officiel et ceux des bureaux. Selon des données préliminaires, tous les objectifs indicatifs de la fin de mars ont été largement dépassés, à l'exception de certaines dépenses prioritaires (tableau 5)⁴. Les objectifs prévus pour la fin de juin et de 2016 sont en bonne voie d'être respectés si les risques budgétaires (§ 9) sont pris en compte.

8. Les autorités ont procédé pendant le premier trimestre de 2016 à un rééquilibrage des finances publiques plus profond que celui envisagé dans le programme. Le solde budgétaire de base a enregistré un excédent de 1,2 % du PIB (tableau 1 du texte), dépassant de 2,4 % du PIB l'objectif du programme, sous l'effet des contraintes de financement. Les recettes ont été conformes à l'objectif grâce à l'augmentation des importations, un meilleur rendement de la TVA et une amélioration des efforts de recouvrement. À cause des retards dans le financement extérieur et des difficultés de reconduire le financement bancaire intérieur, les autorités ont toutefois comprimé les dépenses, celles d'investissement en particulier.

Table du texte 1. Guinée : Opérations de l'administration centrale, 2016T1
(En pourcentage du PIB)

	Prog.	Eff.	Diff.
Recettes et dons	5.1	4.4	-0.7
Recettes	4.1	4.2	0.1
Dons	1.0	0.2	-0.8
Dépenses	5.7	3.2	-2.5
Dont : biens et services	1.4	0.8	-0.6
Investissement intérieur	1.5	0.5	-1.0
Solde budgétaire de base	-1.3	1.2	2.4
Solde global	-0.6	1.3	1.9
Financement ¹	0.6	-1.3	-1.9
Intérieur	-0.2	-0.9	-0.7
Extérieur	0.8	-0.1	-0.9
Erreurs et omissions ²	0.0	-0.3	-0.3

Sources : Sources : autorités guinéennes et calculs des services du FMI.

1 Hors dons et prêts projets.

2 Y compris erreurs et omissions et différences comptables sur le financement de la banque centrale.

⁴ Le repère structurel relatif à l'audit des arriérés intérieurs à la fin d'avril n'a pas été réalisé, mais les perspectives d'application de cette mesure sont bonnes.

(continued)

9. Le secteur de l'énergie est la source de risques la plus importante pour le budget. La loi de finances de 2016 a été préparée en fonction de l'hypothèse que les cours du pétrole seraient de l'ordre de 35 à 40 dollars le baril. Les cours actuels dépassant nettement cette fourchette, des pertes de recettes devraient être accusées si les prix à la pompe restaient inchangés⁵. En outre, les autorités ont accru la capacité installée de production d'électricité thermique afin d'assurer un approvisionnement constant en électricité pendant la saison sèche. Le coût total de la production d'électricité au rythme actuel augmenterait de 2,1 % du PIB en 2016, ce qui, si les tarifs n'étaient pas relevés, se traduirait par une hausse des subventions ou des arriérés.

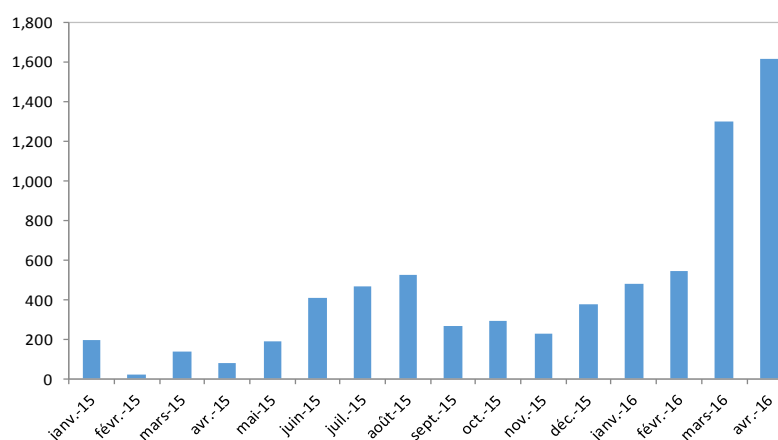
10. Les autorités ont restreint la politique monétaire pour atteindre l'objectif de la banque centrale sur les réserves internationales nettes (tableau 3). La BCRG a fait progressivement passer de 6,5 à 8,5 % le taux d'intérêt sur les titres de régulation monétaire (TRM), son nouvel

instrument d'absorption de la liquidité, porté son principal taux de refinancement, le taux des pensions, à 12,5 %, contre 11 %, et maintenu le coefficient de réserves obligatoires à 18 %. Les TRM ont aidé à assécher l'excès de liquidité des banques qui s'était déjà contracté lors de la dépréciation du GNF au début de 2016⁶. Par suite de ce resserrement de la liquidité, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor ont augmenté de 300 pb et les banques ont eu massivement recours aux mécanismes de refinancement

de la BCRG, dont la « fenêtre nocturne » (graphique 3 du texte), pour réaménager leur liquidité en monnaie nationale.

11. Les indicateurs de solidité financière se sont dégradés en 2015 en raison de la forte expansion du crédit liée au programme de prêts garantis (tableau 6). Le ratio des prêts improductifs a atteint en avril un pic de six ans imputable en partie aux effets en cascade du rééchelonnement des prêts garantis par la banque centrale et à deux années de faible croissance. La

Graphique du texte 2. Guinée : Opérations de pensions
(En milliards de GNF)



Note : Les opérations de pension sont généralement pour sept jours. Pour les autres opérations, les montants sont pondérés sur la base de l'échéance de la pension. Y compris une opération du mécanisme de crédit au jour le jour.
Source : BCRG et calculs des services du FMI.

⁵ Une hausse de deux dollars des cours du pétrole se traduit approximativement, toutes choses égales par ailleurs, par une perte de recettes de 0,1 % du PIB.

⁶ Dans le cas des banques détenant des dépôts en devises, une dépréciation du GNF relève mécaniquement le coefficient de réserves obligatoires, car elles sont constituées en monnaie nationale.

(continued)

forte expansion du crédit a en outre entraîné une diminution des actifs pondérés en fonction des risques alors que les indicateurs de liquidité, y compris en devises, se sont dégradés comme en témoigne l'inobservation par plusieurs grandes banques du ratio de liquidité en devises^{7,8}. Cependant, le produit net bancaire (PNB) a augmenté de plus de 23 % en 2015 grâce au programme de prêts garantis⁹, ainsi qu'aux dérogations aux exigences en matière de fonds propres et de réserves, et aux taux préférentiels de refinancement¹⁰.

PERSPECTIVES À MOYEN TERME

12. Dans leur scénario de référence, les autorités prévoient une forte reprise économique à moyen terme. Selon leurs projections de référence, qui s'inscrivent dans la ligne des politiques du plan de redressement post-Ebola (encadré 3), la croissance rebondit pour atteindre 5,1 %, contre 2,2 % en moyenne au cours de la période 2011–2015. Elle est tirée par une amélioration des services d'infrastructure (santé, énergie et transports, notamment) afin de réduire le déficit de ces services et de combler le retard pris par rapport aux pays analogues (graphique 1), et un soutien continu au secteur agricole pour exploiter l'avantage comparatif de la Guinée. Les projections du secteur minier font état d'une reprise en 2016 des opérations du projet Simandou et de la réalisation avec succès des projets d'expansion des deux plus grands exportateurs de bauxite (CBG et SMB). L'inflation diminue progressivement pour se chiffrer à 5 % en 2019 et se stabilise à ce niveau. Le déficit courant atteint environ 17 % du PIB à cause de la dégradation des termes de l'échange de la Guinée et des importations liées aux grands projets miniers et est financé par l'IDE. La couverture des réserves passe à 3,8 mois d'importations.

⁷ Une partie de ces problèmes de liquidité résulte du rééchelonnement de prêts en devises garantis par la banque centrale. Au début de mai, par exemple, le Trésor devait à deux banques des montants respectifs de 2,6 millions d'euros et de 20,8 millions de dollars échus le premier au milieu d'avril 2016 et le second au début de mars 2016.

⁸ Des inspections sur place sont prévues pour examiner la nature du problème et prendre des mesures correctives.

⁹ Les bénéfices des banques proviennent essentiellement des crédits qu'elles consentent à leur clientèle (41 % du PNB en 2015). Les autres contributions au PNB cette année-là étaient, entre autres, les suivantes : frais bancaires (26 %, au titre des opérations en devises pour l'essentiel), opérations en liquide ou interbancaires (22 %, notamment les intérêts versés sur les bons du Trésor) et autres produits (11 %).

¹⁰ Les banques ayant consenti des prêts pour un projet routier garantis par la banque centrale ont obtenu un refinancement non garanti de cet établissement à un taux d'intérêt de 6 %, contre 11 % pour les autres banques. Certaines de ces banques ont également obtenu des dérogations pour l'inobservation de leurs obligations en matière de réserves.

Encadré 3. Guinée : Le plan de redressement post-Ebola, 2015–17

Le plan de redressement post-Ebola (40 % du PIB) vise à réparer les dommages socioéconomiques causés par l'épidémie d'Ebola et à préparer la Guinée à résister dans l'avenir aux problèmes de santé. Il complète le DSRP de 2012–2015 et servira de base à la préparation du document de planification qui le remplacera. Ses principaux objectifs dans le secteur social sont de renforcer le système de santé afin de répondre aux besoins et aux problèmes immédiats liés à des épidémies de la nature de celle d'Ebola et d'assurer aux écoles et aux établissements de santé un accès universel à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène. Les priorités dans le domaine économique sont notamment d'améliorer le climat des affaires, d'accélérer la diversification de l'économie, de renouveler

l'appui à une intensification de l'agriculture, de développer les infrastructures économiques, de soutenir la transformation et le stockage des produits agricoles et de revitaliser et rationaliser les services d'accompagnement, l'organisation des producteurs et la recherche dans le secteur agricole. Cependant, ce plan est sous-financé, car le financement identifié couvre moins de la moitié des coûts estimés, ce qui fait ressortir la nécessité d'intensifier les efforts de mobilisation des recettes intérieures. Les autorités battent le rappel auprès des bailleurs de fonds, notamment en assurant le suivi des engagements de contributions financières pris dans le contexte des conférences des donateurs de 2014–15 à Washington, Conakry et Bruxelles.

Coût et financement du Plan d'actions prioritaires post-Ebola (PAPP) par secteur (en millions de dollars)

	Total	Pourcentage du total
Santé, nutrition et eau, assainissement, et hygiène pour tous	1584.4	61.5
Santé	1176.0	45.6
Eau	408.4	15.8
Gouvernance, consolidation de la paix et cohésion sociale	119.3	4.6
Fonction publique et protection, administration territoriale et communication	74.8	2.9
Financement public	44.5	1.7
Éducation, protection sociale et des enfants, et services de base	290.2	11.3
Éducation	163.3	6.3
Action sociale	126.9	4.9
Relance socio-économique	583.4	22.6
Agriculture, bétail, pêche et environnement	187.0	7.3
Commerce et industrie et TCI	214.1	8.3
Transports et travaux publics	182.3	7.1
Coût total	2577.2	100
Financement total obtenu	812.0	31.5
Fonds de contributions de l'État	231.7	9.0
Financement à trouver	1533.6	59.5

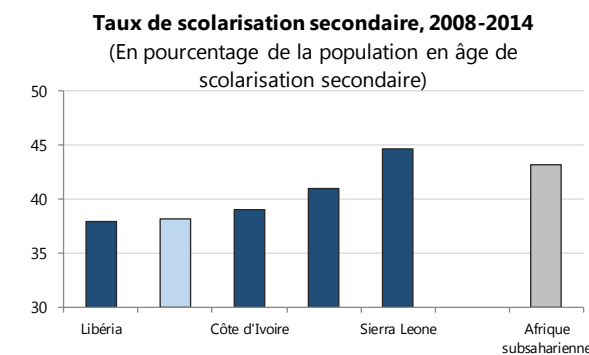
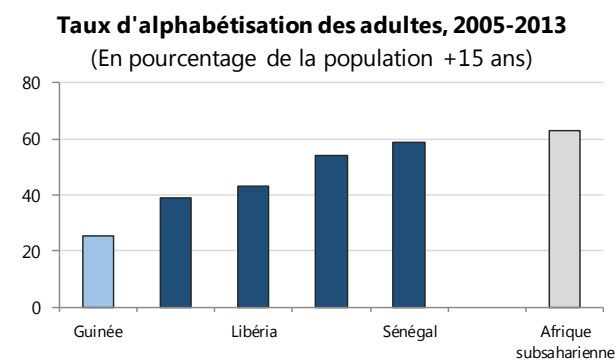
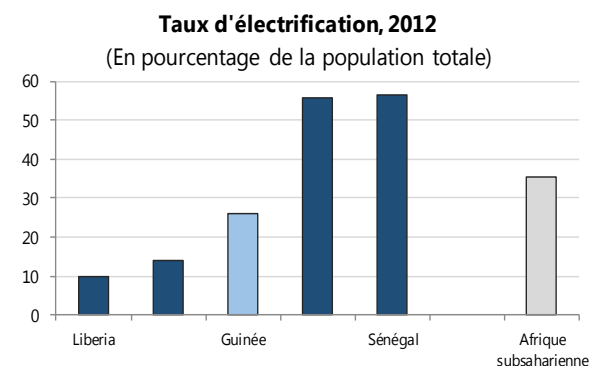
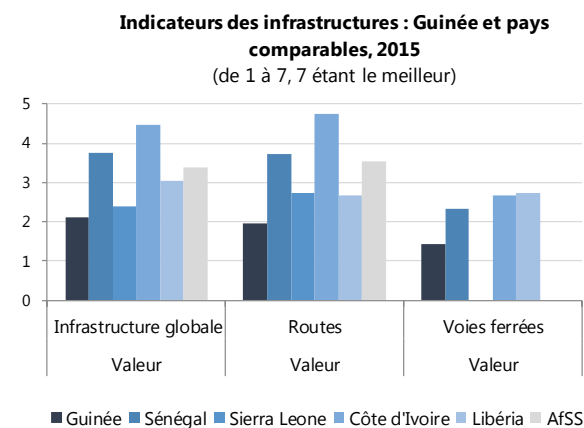
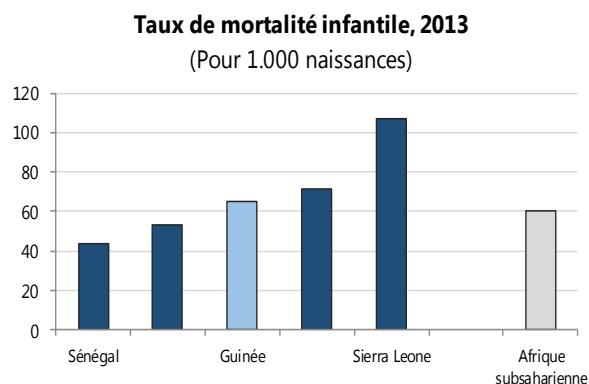
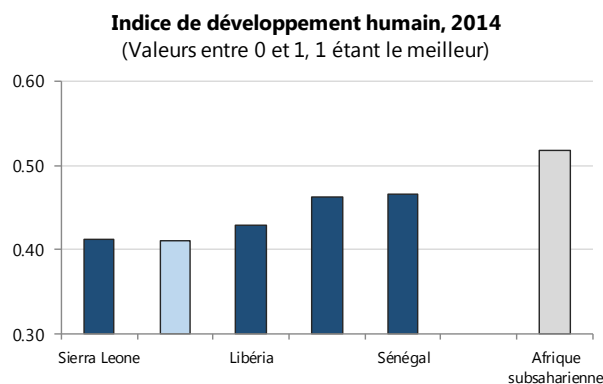
Source : autorités guinéennes.

13. Les autorités travaillent également sur un autre scénario macroéconomique qui reflète les objectifs et la stratégie de développement du nouveau gouvernement (§ 5). En vertu de ce scénario, la croissance atteint, selon les projections, 8,6 % en moyenne sous l'effet de plans d'investissement plus ambitieux¹¹. Par rapport au scénario de référence, le nouveau PIP inclut le projet Souapiti (encadré 4), prévoit une amélioration plus rapide de l'infrastructure routière du pays (3 % du PIB) et augmente les investissements dans les domaines de l'irrigation, de la fertilisation des sols et de l'équipement agricole. Le secteur privé joue également un rôle en exécutant sept projets¹² dans les secteurs de la bauxite, du minerai de fer et de l'or et en créant des unités de transformation des produits agricoles afin d'accroître la valeur ajoutée des exportations guinéennes, ainsi qu'en réalisant de vastes projets dans l'immobilier résidentiel et des bâtiments administratifs dans le cadre de PPP. Les autorités soutiennent qu'un programme ambitieux d'investissement est nécessaire pour répondre aux revendications sociales massives de la population (graphique 1). En outre, elles font ressortir l'importance que revêtent de bons services publics d'infrastructure pour attirer l'investissement privé.

¹¹ Exposés dans la déclaration de politique économique du Premier ministre à l'Assemblée nationale. Les ministres dont relèvent les projets dans le secteur agricole et dans ceux de l'éducation et de la santé et le projet Souapiti, sur lesquels se fonde cette stratégie, les ont également présentés à la mission comme des projets prioritaires pour les prochaines années.

¹² D'ici à 2021, ces projets permettraient : (i) de doubler la capacité installée de production de bauxite (20 millions de tonnes actuellement) ; (ii) d'augmenter légèrement celle de production d'or et ; (iii) de faire passer la production de minerai de fer de zéro à 16 millions de tonnes. Le coût de ces projets est estimé à 17 milliards de dollars (260 % du PIB de 2016).

Graphique 1. Guinée et pays comparables : Indicateurs de développement humain et d'infrastructures

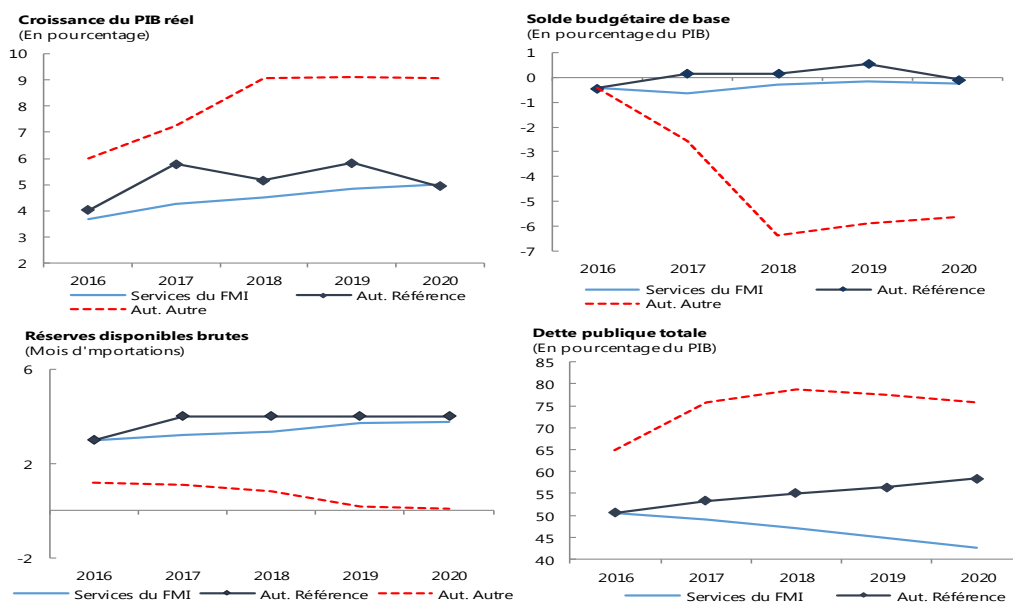


Sources : Rapport sur le développement humain (2015) ; Forum économique mondial, Rapport sur la compétitivité mondiale, 2015–2016.

14. Dans leur scénario, plus prudent, les services du FMI tiennent compte des limites du financement disponible et des blocages structurels à la croissance (tableaux 1 à 5).

Un investissement public plus élevé est à n'en point douter souhaitable, mais le nouveau plan ambitieux des autorités n'est articulé sur aucune source durable de financement, de sorte que le déficit budgétaire global dépasse 5 % du PIB (graphique 4 du texte). En outre, il convient d'éliminer les obstacles profondément enracinés à l'investissement privé qui freinent la compétitivité de la Guinée pour envisager de façon réaliste une augmentation notable de cet investissement. À l'appui des entretiens de politique économique, les services du FMI ont préparé un scénario plus prudent fondé sur le financement identifié, la poursuite de bonnes politiques macroéconomiques et structurelles (voir infra la section sur ces entretiens) et les contraintes de capacité¹³. Ce scénario ne retient pas les projets Simandou (dont le financement est incertain) et Souapiti (en cours de discussion) et suppose une trajectoire moins optimiste pour le développement des capacités dans plusieurs projets miniers (SMB et CBG, entre autres). En vertu de ce scénario, la croissance est en moyenne de 4,5 % au cours des cinq prochaines années et l'inflation revient progressivement d'ici à 2009 à 5 %, taux auquel elle reste par la suite. Étant donné la tendance historique du financement extérieur, la Guinée ne peut maintenir son taux d'investissement public qu'à 9 %. Le solde courant, qui se détériore sous l'effet de la dégradation des termes de l'échange et de la hausse des importations nécessaire pour soutenir une activité plus forte, est financé par la dette et l'IDE. Le solde global s'améliore, permettant à la couverture par les réserves de passer progressivement à environ trois mois d'importations.

Graphique 4 du texte. Guinée : Scénarios macroéconomiques à moyen terme, 2016–20



Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹³ Ce scénario ne retient que les projets financés. Le projet Souapiti n'est pas pris en compte, sa structure de financement n'ayant pas été finalisée.

15. Les autorités sont confiantes dans leur capacité à mobiliser le financement de leur ambitieux PIP. À moyen terme, elles prévoient une augmentation sensible des recettes fiscales, que stimuleraient une forte croissance, la pleine application de la hausse de la TVA, la création d'une cellule de la fiscalité foncière et immobilière, une progression des recettes du secteur minier attribuable à l'expansion de la capacité de production de bauxite et une coopération plus étroite entre les services fiscaux et ceux des douanes. Les économies réalisées sur les pensions publiques et les subventions à l'électricité grâce, respectivement, au recensement biométrique des pensionnés et au déploiement de compteurs électriques prépayés permettraient de dégager un espace budgétaire supplémentaire. Le reste du financement serait mobilisé à l'aide des engagements de contributions pris dans le cadre du plan de redressement Ebola.

Encadré 4. Guinée : Le projet de barrage hydroélectrique de Souapiti

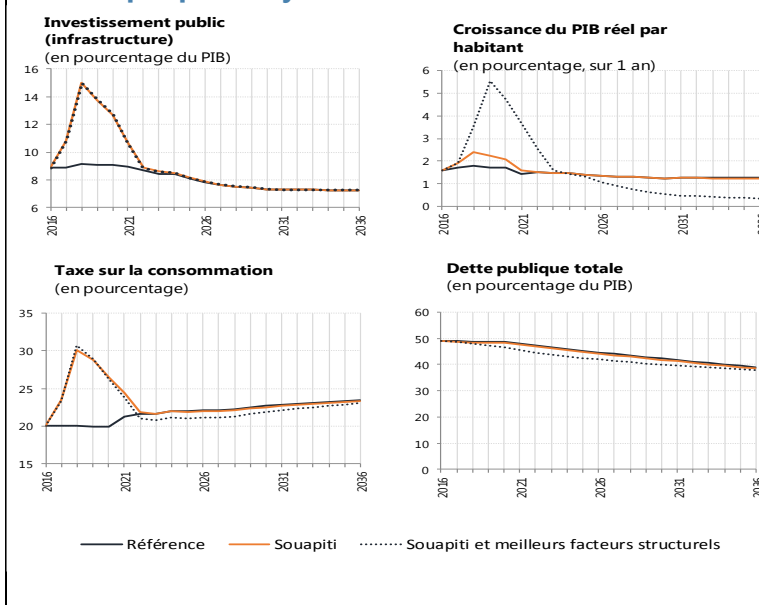
Les autorités ont annoncé leur intention de faire construire le barrage hydroélectrique (450 MW) de Souapiti dont le coût est estimé à 1,567 milliards de dollars (23 % du PIB). Ce projet permettra d'améliorer les services d'électricité en exploitant le vaste potentiel hydroélectrique du pays et d'alléger une contrainte majeure qui pèse sur l'investissement privé et la croissance. Les parts de l'emprunt et des fonds propres pour ce projet, dans sa version actuelle, seront de 85 et 15 %, respectivement. Un emprunt de 1,175 milliard de dollars est en cours de négociation. La fraction fonds propres sera financée par un désengagement de l'État du capital du barrage de Kaleta.

Étant donné son ampleur, le projet aura d'importants effets sur la viabilité budgétaire. Les résultats du modèle d'endettement, d'investissement et de croissance (voir le Document de la série des questions générales¹) semble indiquer qu'un ajustement budgétaire important sera nécessaire pour maintenir la dette à des niveaux

viables, même une fois prises en compte les retombées du barrage sur la croissance. Par exemple, malgré les hypothèses optimistes selon lesquelles le barrage permettra d'augmenter la croissance du PIB par habitant d'un point de pourcentage au cours des cinq prochaines années, les autorités devront néanmoins majorer la TVA de 10 points de pourcentage pour maintenir la dette à un niveau viable. Cela reviendrait à accroître les recettes (ou réduire les dépenses) de deux à quatre points de pourcentage du PIB à court terme. Une amélioration des facteurs structurels (plus grande efficacité de l'investissement, taux plus élevé de rentabilité et des frais d'utilisation des infrastructures) aurait des effets sensibles sur la croissance et permettrait de maintenir la dette en deçà du niveau de référence, mais un important ajustement serait toujours nécessaire.

¹ Travaux qui confirment l'analyse de viabilité de la dette menée pour les sixième et septième revues au titre de l'accord FEC (Rapport n° 16/95).

Graphique 1 : Ajustement fiscal sans contrainte



DISCUSSIONS SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES : RÉPONDRE AUX BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DANS UN CONTEXTE DE RESSOURCES FINANCIÈRES LIMITÉES

Les discussions sur les politiques à court terme ont porté principalement sur les mesures qui permettraient de reconstituer les marges de manœuvre. En ce qui concerne le moyen terme, il s'agira de créer l'espace budgétaire nécessaire pour accroître les dépenses dans les infrastructures et de préserver la viabilité des finances publiques, de maintenir la flexibilité du taux de change et de redynamiser les réformes structurelles de manière à encourager le développement du secteur privé et la diversification de l'économie.

A. Priorités à court terme : Reconstituer les amortisseurs

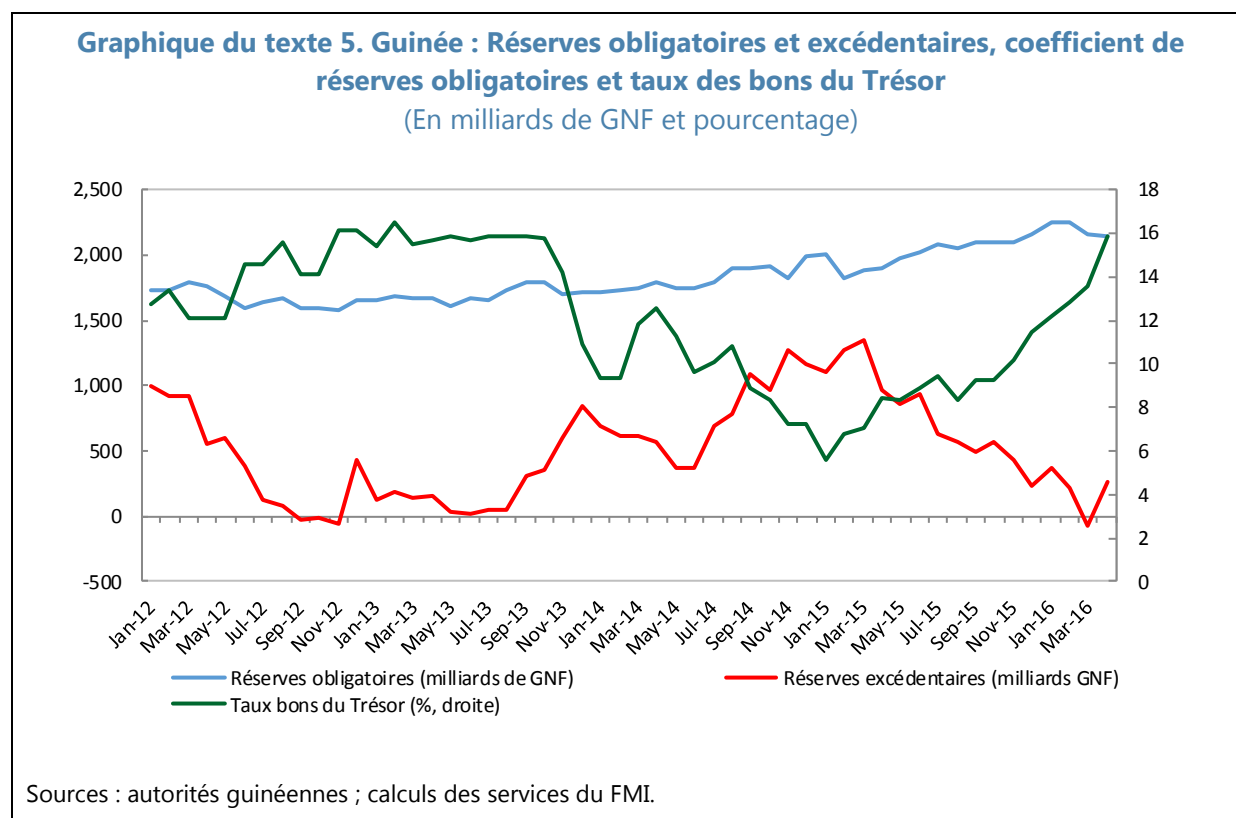
16. Les autorités et les services du FMI ont convenu que, dans le court terme, l'attention doit continuer à être focalisée sur la reconstitution des marges de manœuvre. Étant donné les perspectives limitées en matière de financement, l'assainissement en cours des finances publiques (voir §15-16 du rapport n° 16/95) préservera la stabilité macroéconomique, tout en plaçant l'économie guinéenne sur une base plus solide pour le moyen terme. Les services du FMI conseillent aux autorités de s'attaquer aux risques budgétaires qui menacent. Les autorités excluent la possibilité d'abaisser les prix des carburants avant la fin de l'année, mais ne s'engagent pas à relever les prix à la pompe si les prix internationaux du pétrole continuent d'augmenter¹⁴. Les services du FMI notent avec satisfaction que les autorités ont l'intention de relever les tarifs de l'électricité cette année afin de limiter les subventions dans ce secteur et les encouragent à maintenir la production d'électricité à un niveau compatible avec l'aide publique qui est à la disposition de la compagnie d'électricité publique déficitaire. Les autorités indiquent qu'elles sont disposées à compenser toute perte de recettes pétrolières et à réduire les arriérés envers la compagnie d'électricité¹⁵.

17. Les services du FMI encouragent les autorités à continuer de négocier le relèvement de l'élément don d'un prêt relatif au barrage de Souapiti (22 % actuellement) et à inviter d'autres partenaires au développement à contribuer au financement du projet afin de limiter son impact sur la viabilité des finances publiques et de la dette de la Guinée. Les autorités indiquent qu'elles ne signeront pas le prêt cette année et qu'elles envisagent d'organiser une table ronde des donateurs pour exploiter les compétences de ces derniers et demander une aide financière. Les autorités poursuivront leurs entretiens avec le prêteur, tout en attendant les résultats de l'évaluation du barrage de Kaleta, qui pourrait réduire le besoin de financement résiduel et la dette.

¹⁴ En février 2016, les autorités et les syndicats sont convenus que les prix des carburants ne seront pas relevés en 2016.

¹⁵ En 2014, le Ministère des finances a placé dans les comptes de l'État une dette intérieure (0,5 % du PIB) contractée par les compagnies d'électricité. La dette, qui est à rembourser d'ici 2018 en trois tranches égales, n'a pas été incluse dans la loi de finances 2016, mais bien dans la loi supplémentaire de 2016.

18. L'orientation actuelle de la politique monétaire est appropriée. Les services du FMI et les autorités conviennent que, étant donné la montée de l'inflation¹⁶, la politique monétaire devrait demeurer restrictive. Si un relâchement de la politique monétaire stimulait la croissance, il pourrait alimenter les tensions inflationnistes et empêcher d'atteindre les objectifs de fin d'année qui ont été fixés pour les réserves de change. Les mesures visant à améliorer les liquidités des banques en monnaie locale devraient se limiter à leur permettre de constituer des réserves en devises sur leurs dépôts libellés en devises. Les services du FMI notent que le maintien des réserves excédentaires à un bas niveau (graphique du texte 5) améliorera la transmission de la politique monétaire et facilitera un ajustement ordonné du taux de change. Cela incitera aussi les banques à exploiter d'autres sources de liquidités en monnaie locale, notamment ; i) en relevant les taux d'intérêt sur les dépôts ; ii) en utilisant les mécanismes de crédit de la BCRG¹⁷; iii) en recourant au marché interbancaire qui voit le jour et ; iv) en vendant des devises à la banque centrale contre de la monnaie locale.



¹⁶ Principalement en raison de l'affaiblissement de la monnaie, des relèvements de la taxe sur la valeur ajoutée et des chocs sur l'offre dans le secteur alimentaire.

¹⁷ Y compris le mécanisme des pensions et le nouveau taux des pensions au jour le jour. Les banques détiennent suffisamment de bons du Trésor qu'elles peuvent utiliser comme garanties, et la banque centrale a élargi récemment la gamme des titres admissibles.

19. Le GNF semble surévalué. Selon l'évaluation de la stabilité extérieure effectuée par les services du FMI, le taux de change effectif réel (TCER) s'est apprécié sensiblement depuis la dernière consultation au titre de l'article IV (Annexe II), principalement en raison des écarts d'inflation positifs par rapport aux partenaires commerciaux et de facteurs structurels hors prix. Fin 2015, les évaluations reposant sur des modèles font état d'une surévaluation de 17-32 % qui a contribué à l'épuisement des réserves officielles et des avoirs extérieurs nets du secteur bancaire en 2015. Cependant, environ la moitié ce désalignement a été absorbée début 2016, avec la dépréciation de la monnaie dans le contexte de la réforme du mécanisme de fixation du taux de change, qui visait à renforcer le rôle des forces du marché¹⁸.

20. Les prochaines étapes de la réforme du marché des changes devraient viser à en faire un marché bilatéral. Dans le contexte d'un resserrement des liquidités, les services du FMI conseillent à la banque centrale d'élaborer une stratégie d'intervention sur le marché des changes qui repose sur des règles¹⁹ afin de reconstituer les réserves et de faciliter une correction ordonnée du désalignement résiduel du taux de change (environ 12 % en avril 2016). Si cela transformait le marché actuel en un marché bilatéral et ajouterait de nouveaux fournisseurs de devises, la banque centrale est d'avis que les agents économiques pourraient voir dans un programme de ce type un signe de pénurie de devises. Les services du FMI conseillent à la banque centrale d'améliorer la communication relative à sa politique, et soulignent que la priorité dans l'immédiat consiste à limiter strictement les achats de devises de la banque centrale au marché établi et à mettre fin aux achats auprès des bureaux de change, des orpailleurs et des entreprises privées. La BCRG sollicite une assistance technique qui lui permettrait d'améliorer sa capacité de suivi des activités des bureaux de change et de veiller à ce que ces activités soient limitées à des transactions de détail.

B. Priorités à moyen terme : un cadre d'action à l'appui du développement des services d'infrastructure et de la diversification de l'économie

Politique budgétaire et gestion des finances publiques

21. Étant donné les contraintes de financement extérieur et la nécessité de reconstituer les marges de manœuvre, les services du FMI recommandent de maintenir le déficit budgétaire

¹⁸ Les autorités ont mis en place en janvier 2016 un système d'adjudication de devises à double sens à prix multiples, ont aboli la marge de plus ou moins 4 % en dehors de laquelle les banques n'étaient pas autorisées à effectuer des transactions et ont permis aux banques d'acheter et de vendre librement des devises à leurs clients. Certaines mesures doivent encore être mises en œuvre, notamment l'adoption d'une stratégie fondée sur des règles pour calibrer les interventions de la banque centrale sur le MEBD, la limitation des activités des bureaux de change aux transactions de détail et le remplacement des achats de devises de la banque centrale auprès des bureaux de change, des orpailleurs et des grandes entreprises par un programme d'achat sur le MEBD.

¹⁹ La stratégie d'intervention utiliserait le prix de la dernière adjudication, le prix marginal de l'adjudication en cours, les montants des réserves brutes et liquides, et les flux de devises attendus hors marché comme variables exogènes, ainsi qu'un déclencheur d'intervention en termes de volatilité du taux de change et l'objectif fixé pour les réserves de change comme variables endogènes. Une illustration de cette stratégie est présentée dans le rapport d'assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux, « Guinée – Opérations de change et gestion de la liquidité dans la transition vers un régime de change souple », mars 2016.

(continued)

de base aux environs de 0,5 % du PIB à moyen terme. Ce niveau de déficit contribuera à la croissance potentielle de la Guinée, car il permettra d'accorder du crédit au secteur privé et de rembourser les arriérés intérieurs au secteur privé²⁰. Les autorités conviennent de la nécessité de reconstituer les amortisseurs, mais souhaiteraient atteindre cet objectif en stimulant la croissance et les exportations au moyen d'une augmentation des dépenses dans les infrastructures et le capital humain. Elles sont conscientes des besoins de financement considérables de leur stratégie de croissance ambitieuse et de ses implications pour la viabilité de la dette²¹. Les autorités conviennent avec les services du FMI que, pour reconstituer les amortisseurs et améliorer les services d'infrastructures, il conviendra d'accroître les recettes intérieures (§22 et Encadré 5), de rationaliser les dépenses, d'optimiser les dépenses d'équipement et d'améliorer la gestion de la dette. Il sera important aussi d'avancer dans les réformes de la gestion des finances publiques, notamment en appliquant plus strictement les réglementations existantes.

22. Les services du FMI ont présenté un projet de réforme fiscale qui permettrait à la Guinée d'exploiter son potentiel fiscal non réalisé, qui est estimé à 3-5 % du PIB (Encadré 5)²².

Les autorités soulignent les efforts qu'elles déploient dans plusieurs domaines, notamment pour améliorer l'efficacité de la Direction des impôts, établir des mécanismes de vérification croisée et d'exploitation des bases de données des douanes et des impôts, éliminer les exemptions fiscales et concevoir des mesures visant à enregistrer des points de vente informels. Elles indiquent aussi que la nouvelle unité chargée de l'imposition des biens immobiliers devrait commencer à produire des résultats bientôt. Étant donné ces efforts et la nécessité de dégager un consensus politique et social solide en faveur de la poursuite des réformes, le scénario de référence conserve des réformes qui conduiraient à une augmentation des recettes de 1 point du PIB à moyen terme. Environ la moitié de l'amélioration attendue viendra des impôts directs qui sont recouverts auprès des revenus plus élevés, et les effets négatifs sur la population pauvre seraient limités. L'autre moitié proviendrait des impôts indirects, y compris des impôts sur les carburants, et concernera principalement aussi les segments les plus riches de la population, étant donné la structure de la consommation en Guinée.

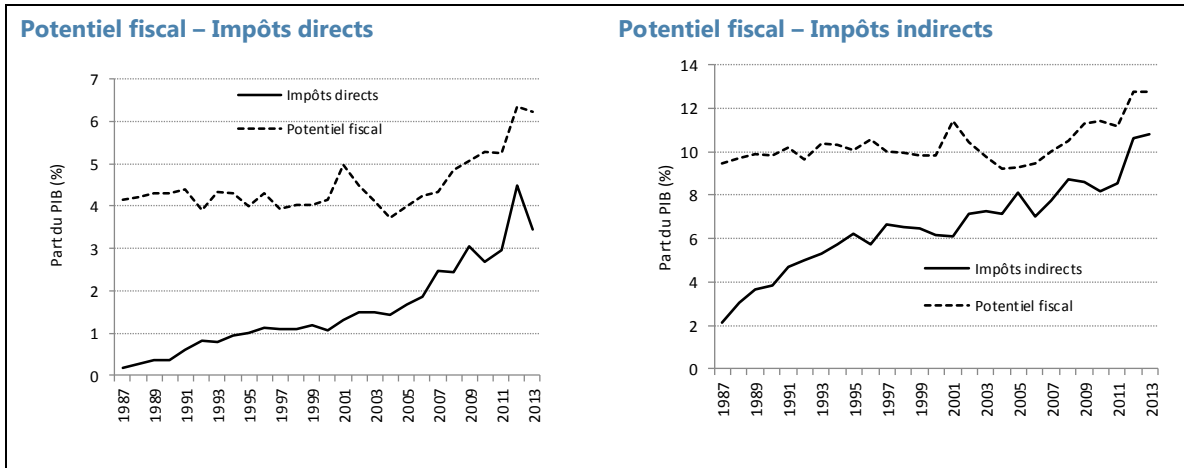
²⁰ Un audit des arriérés intérieurs est effectué par les autorités, qui ont l'intention d'adopter un calendrier de remboursement de ces arriérés (repère structurel de l'accord FEC). Ces arriérés constituent un obstacle important au déblocage du potentiel du secteur privé.

²¹ Voir le document de la série des Questions générales concernant l'application du modèle du lien entre la dette, l'investissement et la croissance à la Guinée.

²² On trouvera un examen plus détaillé du potentiel fiscal de la Guinée dans le document de la série des Questions générales intitulé « Revenue needs, tax potential and revenue mobilization in Guinea ».

Encadré 5. Guinée : Exploiter un potentiel fiscal considérable – Un projet de réforme fiscale

Le potentiel fiscal d'un pays est fonction de la taille de la base d'imposition et de la capacité d'accéder à cette base et de la contrôler. Divers facteurs influent sur ces variables, tels que le revenu par habitant, l'ouverture au commerce et la part de l'industrie manufacturière dans l'économie. Selon une analyse statistique préliminaire du recouvrement de l'impôt dans les pays d'Afrique subsaharienne sur la période 1980–2014, et étant donné les caractéristiques économiques de la Guinée, les autres pays d'Afrique subsaharienne auraient collecté en moyenne 1 à 2 % du PIB de plus en impôts indirects et 2 à 3 % du PIB de plus en impôts directs, pour un potentiel fiscal total de 3 à 5 % du PIB.



Il sera crucial de durcir le contrôle de la base d'imposition commerciale pour exploiter ce potentiel. Selon les informations disponibles, plus de trois quarts des importations commerciales (sur lesquelles des droits sont payés) n'apparaissent pas dans les chiffres d'affaires qui sont déclarés à la Direction des impôts, ce qui indique une sous-déclaration considérable des ventes et probablement une distribution par des canaux informels et/ou non déclarés. Une amélioration de l'identification des contribuables, de la collecte de l'information et des procédures d'audit renforcerait la discipline fiscale.

Il conviendra de simplifier les impôts sur le revenu et de les appliquer à de nouveaux contribuables, ainsi que de réviser les taux et les seuils pour accroître les recettes et corriger les déséquilibres introduits en 2011. Il faudra simplifier et relever les droits d'accises, ainsi que préserver les impôts sur les carburants dans le cadre d'une structure de prix qui ajuste automatiquement les prix à la pompe aux prix internationaux. De nouveaux changements pourraient être apportés aux conventions minières et les nouveaux mécanismes concernant les prix de transfert pourraient être appliqués de manière appropriée. Il convient aussi d'envisager de présenter rapidement l'impôt foncier et d'éliminer progressivement les exemptions fiscales.

23. Des économies dans le budget récurrent peuvent créer un espace budgétaire qui permettra de financer des investissements supplémentaires. Après des ajustements considérables des salaires de base depuis 2011, les salaires en pourcentage du PIB sont aujourd'hui comparables à ceux de beaucoup de pays africains (graphique 3). Les autorités conviennent avec les services du FMI qu'il faut maintenir la masse salariale au-dessous de 6 % du PIB afin de préserver la flexibilité du budget et de pouvoir affecter les économies réalisées sur d'autres postes de dépenses au programme d'investissement public, mais elles notent les risques que la réforme en cours de l'administration publique pourrait faire peser sur la masse salariale. Les services du FMI recommandent d'établir en priorité un cadre à moyen terme pour les négociations salariales avec les syndicats afin de limiter la volatilité liée à des ajustements ponctuels des salaires, sur la base des recommandations de l'assistance technique 2014 d'AFRITAC Ouest concernant la politique salariale. Pour réduire les dépenses courantes de 1 % du PIB, les autorités pourraient aussi diminuer les coûts récurrents des carburants et des

voyages, permettre à EDG d'ajuster automatiquement les tarifs d'électricité pour les établir aux niveaux de recouvrement des coûts (0,5 % du PIB) et rationaliser les subventions aux universités. Les services du FMI conseillent d'affecter une partie de ces ressources au dispositif de sécurité sociale qui voit le jour, à l'enseignement primaire et au système de santé.

24. Un renforcement des institutions chargées de la gestion de l'investissement public qui améliorera le taux de rendement des investissements prévus. Étant donné les rigidités du budget et les contraintes de financement, les investissements devraient être maintenus aux environs de 5 % du PIB jusqu'à ce que l'espace budgétaire créé par les mesures susmentionnées se matérialise. Les autorités pourraient améliorer les services d'infrastructure en renforçant la qualité des dépenses grâce à la mise en œuvre de meilleurs processus. Il s'agit tout d'abord de mettre en application le code de passation des marchés publics, y compris les appels d'offres pour les projets d'investissement²³, et de réformer le processus de sélection des projets d'investissement afin de veiller à ce que les projets admis à bénéficier d'un financement public fassent l'objet d'une analyse coûts-avantages. Les autorités souscrivent en principe aux propositions, mais soulignent l'importance qui est accordée aux projets prioritaires dans le secteur de l'énergie, de l'agriculture et de la santé. Les services du FMI ont présenté les résultats du modèle dette-investissement-croissance (voir document de la série des Questions générales) qui montre que la mise en œuvre intégrale de ces projets exigerait un ajustement du taux de la taxe à la consommation de 20 à 25 % et porterait la dette de 49 % du PIB en 2015 à 67 % en 2036, en dépit des hypothèses optimistes du modèle en ce qui concerne l'effet de ces projets sur la croissance.

25. Les services du FMI conseillent de continuer de recourir à des financements concessionnels et d'améliorer la gestion de la dette afin de contenir les vulnérabilités liées à la dette. Si le risque de surendettement extérieur de la Guinée reste modéré, la vulnérabilité à court terme a augmenté sensiblement (voir Rapport pays 16/95), et pourrait être aggravée par les résultats de l'audit des arriérés intérieurs qui est en cours. Il sera important de parachever la réforme du cadre institutionnel de la politique et de la gestion de la dette, ainsi que de donner des moyens d'agir au Comité national de la dette publique (CNDP) pour veiller à ce que tous les nouveaux emprunts publics soient conformes à la déclaration sur la politique nationale de la dette publique²⁴. Les services du FMI encouragent les autorités à approuver la loi sur les partenariats publics-privés (PPP) d'ici la fin de l'année, ainsi qu'à renforcer les capacités d'exécution des analyses de viabilité de la dette et à les annexer aux lois de finances, à compter de 2017. Les autorités indiquent qu'elles ont l'intention de donner la priorité aux financements concessionnels autant que possible et sollicitent une assistance technique en ce qui concerne la gestion des risques budgétaires liés aux PPP.

26. L'alignement des processus de gestion des finances publiques sur la nouvelle loi organique relative aux lois de finances (LORF) améliorera la transparence et contribuera à

²³ Un rapport d'audit sur les gros contrats de marchés publics est en cours d'achèvement. Selon les observations préliminaires du rapport, la majorité des gros contrats octroyés en 2014-15 n'était pas conforme au code de passation des marchés publics.

²⁴ Plusieurs mesures sont en voie d'achèvement, y compris la déclaration de politique nationale d'endettement public, un manuel de procédures opérationnelles à la Direction de la dette et l'adoption d'une stratégie de la dette à moyen terme (2015-19).

(continued)

débloquer l'aide des donateurs (Encadré 6). Les services du FMI proposent des mesures prioritaires à appliquer pour atteindre cet objectif et offre une aide du FMI dans le contexte du nouveau cadre de renforcement des capacités pour les pays fragiles²⁵. Les autorités souscrivent à l'orientation générale des conseils et notent que, après la révision du cadre de gestion des finances publiques, il est important de former les utilisateurs. Les mesures prioritaires sont les suivantes :

- Étendre la couverture du compte unique du Trésor à tous les organismes publics qui collectent des recettes publiques d'ici-là mi-2017.
- Mettre en place la nouvelle nomenclature budgétaire pour améliorer le suivi des dépenses prioritaires en vue de les protéger d'ajustements ponctuels à des déficits de financement.
- Accroître les activités de formation, notamment pour renforcer la capacité des ministres dépen­siers chargés des secteurs sociaux à engager et à exécuter leurs crédits budgétaires selon la LORF.

²⁵ Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 22 mai 2015 une proposition d'expérimentation d'une approche plus structurée pour les activités de renforcement des capacités dans les pays fragiles. Dans ce nouveau cadre de renforcement des capacités, pour lequel la Guinée a accepté d'être un pays pilote, il s'agit d'arrêter avec les autorités et les principales parties prenantes un programme de renforcement des capacités à moyen terme assorti de résultats spécifiques et d'un suivi périodique.

Encadré 6. Guinée : Faire avancer le programme de réforme de la gestion des finances publiques

En 2011, la Guinée a engagé une réforme ambitieuse de son cadre de gestion des finances publiques. Les principales étapes de cette réforme ont été la révision du cadre juridique avec l'adoption de la loi organique relative aux finances publiques (LORF) en 2012, l'adoption du règlement général de gestion budgétaire et de comptabilité publique (RGGBCP) en 2013, l'adoption en mai 2015 de la loi sur la gestion des entités publiques, l'adoption en 2015 d'un nouveau code de passation des marchés publics et la mise en place d'un compte unique du Trésor (CUT). Les nouvelles lois ont été complétées par des réglementations sur la formulation de la politique budgétaire, la préparation et la classification du budget, la gouvernance des organismes parapublics et la comptabilité publique. Cependant, l'observation du nouveau cadre est insuffisante. Sa mise en œuvre intégrale améliorera l'efficacité des dépenses publiques et la fourniture des services publics, et facilitera la mobilisation de l'aide des donateurs.

- Premièrement, il s'agit d'adopter un cadre budgétaire à moyen terme, fondé sur un cadre macroéconomique consensuel à moyen terme qui ancrera les projections des recettes et la planification des dépenses. À l'heure actuelle, les prévisions macroéconomiques ne sont pas harmonisées, et les projections des recettes reflètent des données rétrospectives et des facteurs empiriques plutôt qu'une évaluation exacte de la base d'imposition. Le suivi de l'aide étrangère implique un processus contraignant qui accroît l'incertitude entourant les décaissements. Par ailleurs, les enveloppes budgétaires ne sont pas alignées sur les plans de développement, et ne reflètent guère les priorités qui ont été énoncées.
- Deuxièmement, il convient de simplifier les processus de gestion budgétaire. Il faut éviter les procédures dérogatoires, et exécuter toutes les dépenses conformément à la chaîne de la dépense. Il s'agira de déléguer la plupart des tâches d'exécution du budget aux ministères dépensiers.
- Troisièmement, il convient de renforcer le processus de gestion des données. L'information concernant l'exécution du budget se trouve sur plusieurs systèmes informatiques et fichiers autonomes, qui ne correspondent pas toujours au budget approuvé. ? ? et l'enregistrement des données peut être sensiblement retardé ou incomplet. Il convient d'améliorer l'information financière et les contrôles, notamment grâce à une meilleure gestion des factures et à la compensation des soldes.
- Quatrièmement, il convient d'ancrer pleinement la mise en œuvre du budget dans le CUT. Environ 1.400 comptes bancaires publics auprès de banques commerciales en 2012 ont été redirigés vers la BCRG, mais le CUT n'est pas totalement opérationnel en grande partie à cause de la faiblesse du cadre institutionnel. Bon nombre des soldes ne sont pas disponibles ou ne sont pas utilisés, et les fonctions d'enregistrement et de prévision semblent déficientes.
- Enfin, il reste du travail à accomplir en ce qui concerne le recensement des entités et entreprises publiques : le décompte actuel est de 159, mais beaucoup d'entités liées à des ministres dépensiers ne sont pas incluses.

Politique monétaire, politique du secteur financier et politique de change

27. La politique monétaire doit viser à réduire l'inflation à 5 % et à reconstituer les réserves pour les porter à 3-4 mois d'importations. Le niveau des réserves est conforme à l'objectif de la CEDEAO et équilibre les coûts et les avantages de la détention de réserves (Encadré 7). L'inflation devrait être fonction principalement de l'évolution budgétaire et monétaire, étant donné le robuste potentiel agricole de la Guinée et la production alimentaire qui est prévue. Dans ce contexte, les services du FMI et les autorités conviennent qu'un relâchement de la politique monétaire ne devrait être envisagé que lorsque l'assainissement budgétaire de 2016 est mis en œuvre et après que les réserves de change ont atteint l'objectif de trois mois d'importations. Un autre élément déclenchant une baisse du coefficient de réserves obligatoires devrait être un tarissement des liquidités bancaires combiné à un ralentissement de la croissance du crédit au secteur privé au-dessous de la croissance du PIB nominal, dans un contexte où l'inflation est orientée à la baisse. Entre-temps, les banques devraient continuer

d'utiliser les mécanismes de refinancement de la BCRG, les prêts interbancaires et les ventes de devises pour gérer leurs liquidités. Les services du FMI soulignent que l'assouplissement du taux de change à moyen terme confortera les réserves, la compétitivité et la diversification de l'économie. Les mesures prioritaires ont été énoncées dans les recommandations de l'assistance technique fournie par le Département des marchés monétaires et de capitaux en décembre 2015 : il s'agit i) de développer la prévision des liquidités sur la base d'un bon étalonnage des opérations d'open market de la BCRG, ii) de favoriser le développement d'une courbe des rendements grâce à des émissions plus régulières de titres publics et à la publication des taux de référence pour les transactions interbancaires et iii) de s'attaquer à la segmentation du marché en introduisant une adjudication de devises bilatérale et en encourageant des transactions garanties sur le marché interbancaire du GNF afin d'atténuer le risque de contrepartie.

Encadré 7. Guinée : Estimations de l'adéquation des réserves

Cet encadré présente des estimations du niveau optimal des réserves de change pour la Guinée en utilisant la nouvelle méthode du FMI pour les pays à faible revenu (« Assessing Reserve Adequacy in Credit-Constrained-Economies », ARA-CC)¹.

L'indice ARA-CC repose sur un algorithme qui compare les avantages et le coût d'opportunité de la détention de réserves. L'avantage marginal de la détention

Guinée : Estimations de l'adéquation des réserves (mois d'importations)					
Fragile / Fixe					
Productivité marginale du capital	2.9	2	2.5	1.6	2.1
Taux de stérilisation	4	1.5		2.6	1.9
Financement extérieur	4.7	3.5			8.8
Moyenne	3.2				
RR / Fixe					
Productivité marginale du capital	6.5	4.3	5.8	3.4	4.6
Taux de stérilisation	8.8	3.2		5.9	4.1
Financement extérieur	9.9	7.8			12.4
Moyenne	6.4				
Fragile / Flexible					
Productivité marginale du capital	1.0	0.8	1	0.7	0.8
Taux de stérilisation	1.3	0.7		1	0.8
Financement extérieur	1.4	1.2			2.2
Moyenne	1.1				
RR / Flexible					
Productivité marginale du capital	2.1	1.5	1.9	1.3	1.6
Taux de stérilisation	2.9	1.2		2	1.5
Financement extérieur	3.4	2.6			6.3
Moyenne	2.4				
Moyenne totale	3.3				

Source : FMI.

de réserves dépend des caractéristiques du pays concerné : pour un pays riche en ressources naturelles et appliquant un régime de change fixe, par exemple, les réserves doivent être plus élevées, tandis que pour un pays fragile appliquant un taux de change flexible, elles seraient plus faibles. Le coût net de la détention de réserves peut être estimé approximativement par le coût de financement extérieur (pour les pays ayant accès aux marchés), le coût de la stérilisation ou le produit marginal du capital.

L'économie guinéenne est une économie fragile basée sur les ressources naturelles, avec un régime de change intermédiaire. En moyenne, les résultats (tableau du texte ci-dessous) indiquent que 3,3 mois d'importations pourraient être considérés comme un niveau adéquat pour la Guinée. Cependant, ce niveau peut être considéré comme une limite inférieure pour au moins deux raisons : i) le coût net de la détention des réserves pourrait être surestimé étant donné l'écart d'inflation positif de la Guinée par rapport aux pays avancés, ce qui implique que le GNF pourrait continuer de se déprécier, d'où une baisse du coût de la détention des réserves ; et ii) l'indice ARA-CC repose sur l'hypothèse selon laquelle la détention de réserves se justifie par des motifs de précaution dans un contexte de neutralité face aux risques, mais les autorités pourraient juger bon de détenir des réserves supplémentaires, notamment à cause de leur aversion pour le risque. Une aversion plus élevée pour le risque pourrait modifier les résultats. Les autorités guinéennes ont exprimé leur préférence pour un niveau de réserves à moyen terme plus élevé (entre 4 et 5 mois d'importations) que le niveau calculé à l'aide de la méthode ARA-CC, sur la base d'une aversion plus élevée pour le risque et de motifs macroprudentiels.

¹. FMI (2013), "Assessing Reserve Adequacy—Further Considerations," Document d'orientation du FMI, février, Washington, Fonds monétaire international.

28. Une amélioration de la qualité du contrôle du système financier conduirait à une meilleure intermédiation de l'épargne locale. Les services du FMI conseillent aux autorités d'accélérer l'adoption d'un contrôle fondé sur les risques conformément au calendrier convenu avec AFRITAC Ouest et demandent de renforcer la Direction du contrôle bancaire. La BCRG répète qu'elle est déterminée à mettre en œuvre les recommandations d'AFRITAC Ouest et explique les retards par l'insuffisance des capacités, notamment une pénurie de personnel qui est en train d'être corrigée. Les services du FMI notent avec satisfaction que la concentration du risque a été plafonnée récemment à 100 % des fonds propres réglementaires et que les banques qui ne respectent pas la norme prudentielle de la division des risques doivent dorénavant constituer des provisions exceptionnelles à hauteur de 15 % du revenu bancaire net²⁶. Les services du FMI indiquent que les inobservances persistantes de cette norme par les banques qui sont impliquées dans les importations de produits alimentaires et de carburants exigent de renforcer les fonds propres des banques au-delà de l'objectif de 100 milliards de GNF de juin 2016.

29. L'amélioration de la concurrence dans le secteur bancaire et l'élimination des obstacles structurels à la microfinance favoriseront l'inclusion financière et le partage des dividendes de la croissance. En dépit d'un nombre relativement élevé de banques, le système financier de la Guinée est l'un des moins profonds du monde. Le ratio crédit/PIB et la proportion des ménages et des entreprises qui utilisent les services financiers se situent bien en deçà de ceux des pays comparables²⁷. Par ailleurs, les banques guinéennes figurent parmi les plus rentables au monde, étant donné les taux d'intérêt réels négatifs sur les dépôts, ainsi que le niveau élevé des écarts de taux d'intérêt et des frais bancaires²⁸. Cela reflète un bas niveau de revenu, un manque de concurrence²⁹, un accès physique limité aux établissements financiers, une ignorance financière et d'autres obstacles au crédit, par exemple les carences des droits de propriété et des procédures de faillite. La réforme de la loi de 2005 sur la microfinance et la Stratégie nationale d'inclusion financière (Encadré 8) qui est en cours d'établissement débloqueront le potentiel de ce secteur. Les services du FMI saluent cette stratégie et l'accent qui est mis sur l'amélioration de l'accès des pauvres aux services financiers plutôt que sur le maintien des taux d'intérêt à un bas niveau, ainsi que sur l'application plus stricte de la réglementation prudentielle afin de rehausser les normes de gouvernance. Les autorités conviennent qu'il est nécessaire de compléter cette stratégie par un plan global de réduction du coût de l'intermédiation financière, notamment grâce à des réformes du système judiciaire qui permettront de réduire les risques auxquels les banques sont confrontées.

²⁶ Le nombre de dérogations relatives à la division des risques s'est stabilisé, car la banque centrale a décidé de limiter leur octroi au financement d'importations pétrolières et de produits alimentaires de base.

²⁷ Voir document ci-joint de la série des Questions générales sur l'inclusion financière.

²⁸ Les banques affirment qu'environ 40 % de leur personnel est improdactif, ce qui pourrait expliquer les coûts d'intermédiation considérables, mais pas nécessairement la rentabilité élevée.

²⁹ Trois banques détiennent environ 75 % du total des actifs du système bancaire.

Encadré 8. Guinée : Progrès dans la promotion de l'inclusion financière

En 2014, la Guinée a adopté une Stratégie nationale d'inclusion financière (SNFI), qui repose sur quatre piliers : le cadre d'action et la réglementation des services financiers basés sur le téléphone mobile, le cadre réglementaire, l'information et la protection des consommateurs, et la collecte des données. La stratégie est en train d'être révisée : il s'agit d'en élargir l'approche, d'impliquer les fournisseurs non bancaires de services financiers (compagnies d'assurances et de téléphonie mobile) et de prendre en compte les enseignements qui ont été tirés par exemple de l'épidémie Ébola.

La pénétration des services de banque mobile et de monnaie électronique a été très rapide en Guinée grâce à la croissance des services de téléphonie mobile (21 % en moyenne depuis 2010). Le nombre d'abonnés est passé de 4,2 millions de personnes en 2010 à 10,7 millions en 2015. En mars 2015, la BCRG a adopté une vaste réglementation relative au contrôle de la fourniture de services financiers électroniques. En conséquence, les établissements de monnaie électronique doivent aujourd'hui s'enregistrer auprès de la banque centrale, ne sont pas autorisés à rémunérer les dépôts ni à offrir du crédit, et doivent respecter des normes minimales de capital social. Parmi les autres aspects qui sont couverts figurent les droits de protection des consommateurs, la sécurité et la traçabilité des opérations, la divulgation des tarifs, ainsi que les exigences en matière d'information trimestrielle et d'audit extérieur. Les amendements porteront aussi sur les éléments suivants : i) nouveaux produits financiers (services de transfert, domiciliation des salaires, banque mobile et distribution de produits d'assurance) ; ii) protection des dépôts ; iii) obligations d'information et iv) concurrence et fiscalité. Des analyses qui conduiront à l'élaboration de politiques nationales d'information financière sont en cours aussi.

Enfin, la banque centrale a l'intention de mettre en place un dispositif d'établissement d'indicateurs de solidité financière afin d'améliorer la collecte des données, dans le contexte d'un projet d'assistance technique sur trois ans.

30. Il sera essentiel de renforcer l'indépendance opérationnelle de la banque centrale pour que ces réformes soient un succès. Parmi les mesures principales qui sont préconisées dans la mise à jour de l'évaluation des sauvegardes figurent l'application des plafonds du financement monétaire du budget qui sont fixés par la loi, la réforme des règles de nomination des membres du conseil d'administration de la BCRG et la réduction de la concentration du pouvoir du Gouverneur. Après avoir consulté les services du FMI, la BCRG a soumis au Parlement des amendements de sa loi afin d'atteindre ces objectifs. Cependant, la banque centrale hésite à interdire aux fonctionnaires de siéger à son conseil d'administration, car cela réduirait la réserve déjà peu profonde de compétences. La BCRG accepte que les membres du conseil d'administration qui occupent un poste dans les ministères économiques (budget, finance, plan) n'aient pas de droit de vote. Ces réformes contribueront largement à réduire la prépondérance de la politique budgétaire par rapport à la politique monétaire et à faciliter la conduite de cette dernière³⁰.

Réformes structurelles

31. Les entretiens relatifs aux réformes structurelles ont porté essentiellement sur l'amélioration des faibles indicateurs de gouvernance, la promotion de la diversification de l'économie et l'amélioration de la fourniture des services publics. Les autorités conviennent qu'il est nécessaire d'achever toutes les réformes structurelles prévues dans l'accord FEC pour améliorer la crédibilité des institutions économiques en appliquant le code de passation des marchés publics, ainsi

³⁰ En novembre 2015, la BCRG a envoyé une lettre au Ministère des finances pour entamer des entretiens sur le remboursement des avances de la banque centrale de 2014-15 et sur les modalités de sa recapitalisation.

qu'en mettant en œuvre le plan d'action du gouvernement pour réformer le système juridique et le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les services du FMI encouragent les autorités à adopter intégralement le nouveau code minier, qui est considéré par les experts comme étant conforme aux normes internationales, et appellent à la prudence en ce qui concerne l'introduction de réglementations supplémentaires qui pourraient éroder son avantage comparatif. Dans le secteur agricole, les réformes devraient chercher à mettre en place des mécanismes de soutien dont l'objectif serait d'accroître la productivité et les revenus des agriculteurs pauvres, tout en réduisant le besoin d'une aide de l'État à moyen terme. Il convient aussi d'envisager des réformes des mécanismes de soutien dans le secteur de l'éducation en vue de les aligner sur les rendements sociaux et de mettre en valeur le capital humain.

C. Autres questions

32. **La communication des données est globalement adéquate aux fins de la surveillance, avec certaines lacunes importantes dans les statistiques de comptabilité nationale et de finances publiques (voir Annexe d'information).**

De bons progrès ont été accomplis avec l'approbation des statistiques de comptabilité nationale 2013. Étant donné les différences considérables avec les estimations du PIB qui sont utilisés pour l'élaboration de la politique économique, les services du FMI encouragent les autorités à rapprocher rapidement les différentes sources de données. Les autorités font état de la sous-estimation considérable du PIB dans les données utilisées dans le cadre de l'accord FEC et demandent une assistance technique de l'AFRITAC Ouest pour rapprocher les bases de données. Les services du FMI soulignent qu'il sera important d'améliorer la coordination entre les organismes publics pour corriger les discordances entre les données et encouragent les autorités à établir des indicateurs pour les mises à jour des prévisions du PIB au sein d'une même année. Les services du FMI conseillent de mettre à jour l'année de référence (2002) des données de l'IPC dès que l'enquête auprès des ménages sera achevée et d'entamer les travaux qui permettront d'en étendre la couverture au-delà de Conakry. Enfin, les services du FMI encouragent les autorités à moderniser la méthode d'établissement des opérations financières de l'État et à assurer la cohérence avec les données sur le financement qui sont disponibles à la banque centrale.

33. Renforcement des capacités. Les services du FMI ont examiné avec les autorités la stratégie de renforcement des capacités, y compris les engagements pris dans le contexte du Cadre de renforcement des capacités pour les pays fragiles, où la Guinée est un pays pilote. Le niveau de l'assistance technique devrait augmenter considérablement dans les années à venir, notamment dans les domaines de la mobilisation des recettes, de la gestion de la dette, de la rationalisation des dépenses, du renforcement des processus d'investissement public, de la politique monétaire et de la politique de change, ainsi que des statistiques macroéconomiques (y compris inflation, comptabilité nationale et balance des paiements). Les autorités saluent les gains à attendre du Cadre de renforcement des capacités sur le plan des capacités d'absorption et demandent davantage d'experts à long terme et de formations sur le terrain pour les recommandations de l'assistance technique.

34. Article VIII. Les services du FMI ont examiné le respect de l'article VIII des Statuts et, en ce qui concerne l'adjudication à prix multiple, ils conseillent à la banque centrale d'éviter une pratique de change multiple en continuant de veiller à ce que les taux de change des offres acceptées lors de l'adjudication ne s'écartent pas de plus de 2 %. Les services du FMI encouragent aussi les autorités à éliminer la pratique de change multiple qui résulte du décalage d'un jour entre la valeur du taux officiel et le taux moyen pondéré des banques commerciales sur lequel il est basé. La banque centrale a sollicité

l'aide du Département des marchés monétaires et de capitaux pour établir des mesures qui permettront d'éliminer la pratique de change multiple.

35. Évaluation des sauvegardes. Selon une mise à jour de l'évaluation de 2012, achevée en juin 2016, les progrès sont limités dans certains domaines. En particulier, le cas récent de déclaration de données inexactes après que la BCRG a émis des garanties d'un montant élevé en faveur de banques commerciales à la demande de l'État semble indiquer une prépondérance de la politique budgétaire dans les relations entre l'État et la banque centrale. Les services du FMI avaient recommandé que la loi sur la BCRG soit renforcée, que la surveillance des contrôles et opérations internes soit renforcée grâce à un suivi plus étroit de la part du Comité d'audit et que les auditeurs externes continuent de vérifier les données monétaires du programme aux dates de référence. La banque centrale est en train de mettre en forme finale une loi révisée sur la BCRG qui tient compte des recommandations des services du FMI et la présentera au Parlement.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

36. L'engagement des autorités à l'assainissement des finances publiques en cours est approprié. L'exécution de l'ajustement budgétaire prévu, la reconstitution des réserves à trois mois d'importations et l'achèvement de la réforme du marché des changes jetteront les bases d'une croissance vigoureuse à moyen terme, amélioreront les antécédents de la Guinée et la crédibilité de sa politique économique, et contribueront à débloquer une aide supplémentaire des donateurs.

37. L'augmentation de l'investissement public doit être envisagée avec prudence et sur la base d'une évaluation réaliste. L'augmentation de l'investissement dans les secteurs de l'énergie et du transport rehaussera le potentiel à long terme de la Guinée, seulement si elle est efficace et compatible avec la stabilité macroéconomique. Les autorités doivent établir un scénario économique réaliste et formuler des mesures qui tiennent compte du financement disponible et des contraintes de capacités. Elles devraient mettre en œuvre ces projets de manière progressive, tout en maintenant le déficit compatible avec le financement disponible. L'exploitation du potentiel fiscal, l'amélioration de la qualité et du rapport coût-résultats des dépenses publiques et le recours à des emprunts concessionnels autant que possible offriront un espace budgétaire supplémentaire pour ces projets prioritaires. Les PPP comportent des risques budgétaires qui pourraient être considérables et doivent être utilisés avec prudence.

38. La résolution des obstacles structurels à la croissance⁴ doit être la principale priorité. Il sera crucial de s'attaquer aux obstacles structurels à la croissance pour renforcer la compétitivité extérieure de la Guinée et sa résilience aux chocs. La mise en place d'un environnement propice à l'activité du secteur privé aidera la Guinée à atteindre ses objectifs macroéconomiques. À court terme, il convient de s'efforcer d'achever le programme de réformes qui est prévu dans l'accord FEC. À moyen terme, les réformes doivent mettre l'accent sur le renforcement des secteurs de l'électricité et de l'agriculture afin de stimuler la croissance, tout en préservant les ressources publiques.

39. Le renforcement de l'indépendance de la banque centrale réduira la dominance budgétaire et contribuera à la stabilité extérieure. La politique monétaire doit avoir pour objectifs principaux de préserver la stabilité des prix et de reconstituer les amortisseurs extérieurs pour les porter au moins à trois mois d'importations. Les autorités devraient envisager d'annoncer publiquement un objectif d'inflation afin d'améliorer la conduite de la politique monétaire et la responsabilisation de la

BCRG. Les modifications de la loi sur la banque centrale constituent un pas important en avant, mais pour que les bénéfices attendus se matérialisent, une application stricte sera nécessaire.

40. La politique du secteur financier doit viser à accroître l'épargne intérieure en améliorant l'intermédiation et l'inclusion financières. Le renforcement du contrôle du secteur financier et l'adoption de mesures qui réduisent le coût de l'intermédiation accroîtraient aussi la résilience aux chocs économiques.

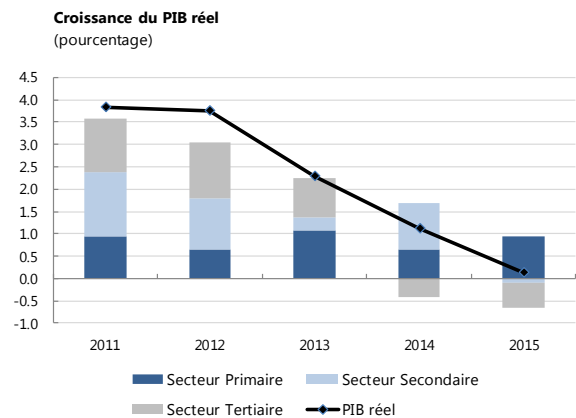
41. Selon l'analyse des services du FMI, le taux de change de la Guinée reste quelque peu surévalué. Les services du FMI encouragent les autorités à assouplir le taux de change, à opérer rapidement les réformes du marché des changes et à envisager de lancer un programme d'achat de devises fondé sur des règles afin de reconstituer leurs réserves.

42. Les autorités n'ont pas demandé et les services du FMI ne recommandent pas l'approbation de la pratique de change multiple qui est maintenue et qui est incompatible avec les obligations au titre de l'article VIII. Cette pratique de change multiple tient au décalage d'un jour entre la valeur du taux officiel et le taux moyen pondéré des banques commerciales. A l'heure actuelle, les autorités n'ont pas l'intention d'éliminer cette pratique.

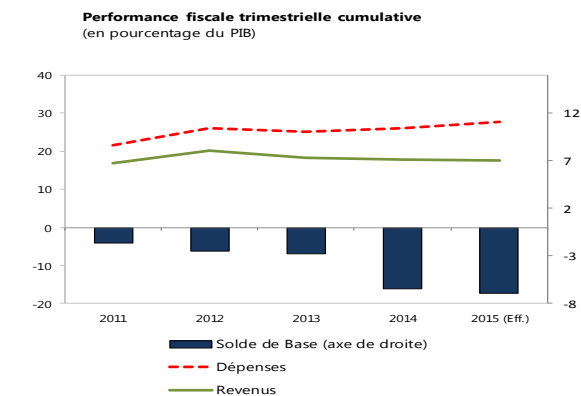
43. La prochaine consultation au titre de l'article IV devrait se dérouler selon un cycle de 24 mois.

Graphique 2. Guinée : Évolution économique récente

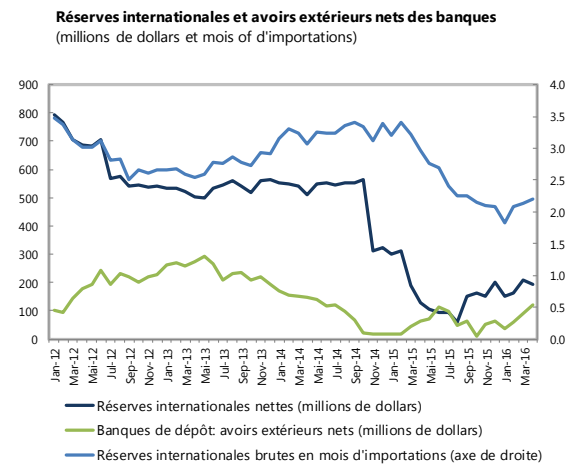
Les chocs et les dérapages de la politique économique ont pesé sur la croissance ...



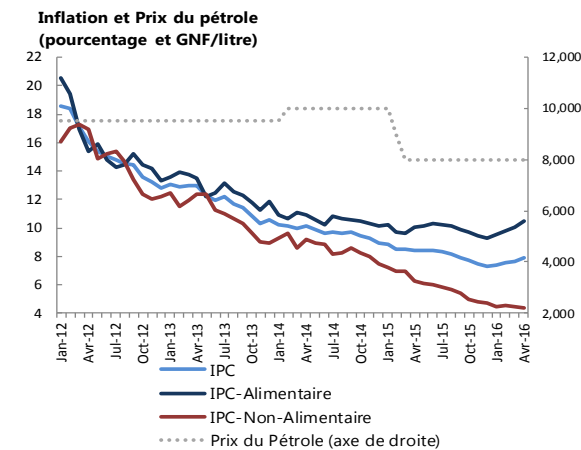
L'expansion budgétaire a été plus prononcée que prévu lors des dernières consultations au titre de l'article IV...



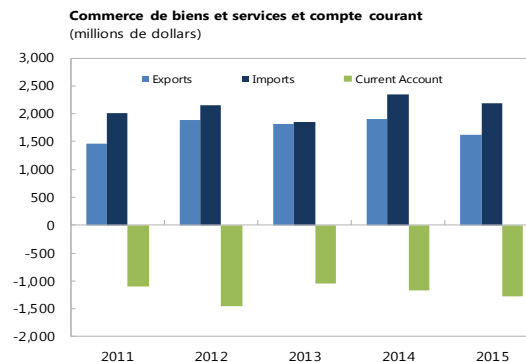
Les réserves ont diminué en raison des dérapages de la politique économique en 2015 et se redressent lentement ...



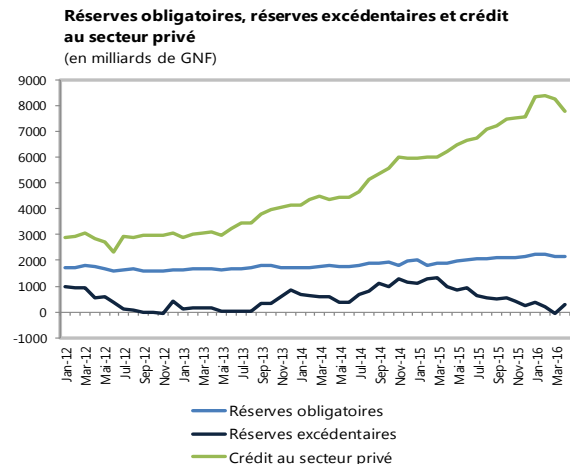
L'inflation est tombée au-dessous de 10 %...



Le solde courant s'est détérioré en raison de la baisse des cours des produits de base...



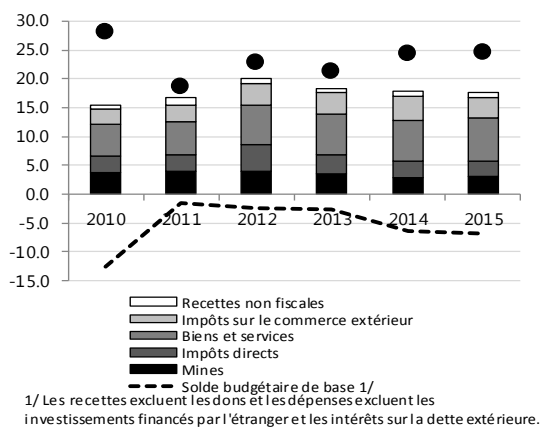
Le crédit au secteur privé a augmenté vivement en dépit de la faible croissance du PIB, tandis que les réserves excédentaires des banques sont quasi nulles...



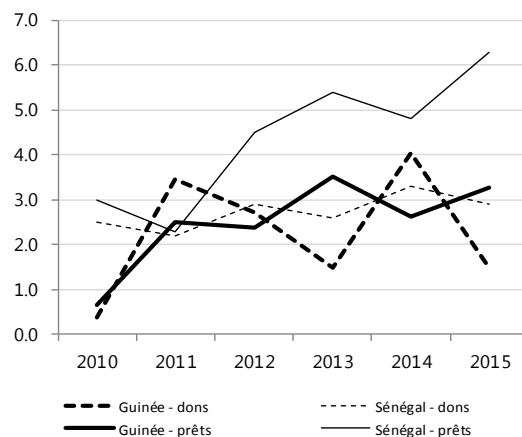
Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

Graphique 3. Guinée : Indicateurs budgétaires

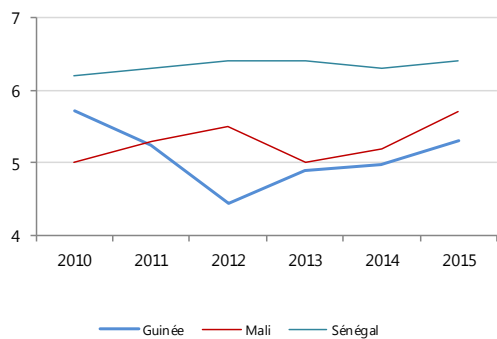
Graphique 2.1. Guinée : projections des recettes
(en pourcentage du PIB)



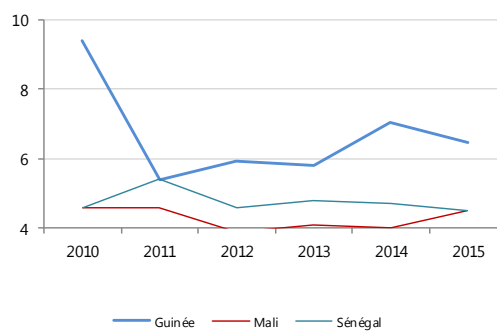
Graphique 2.2. Guinée : financement extérieur par rapport au Sénégal (en pourcentage du PIB)



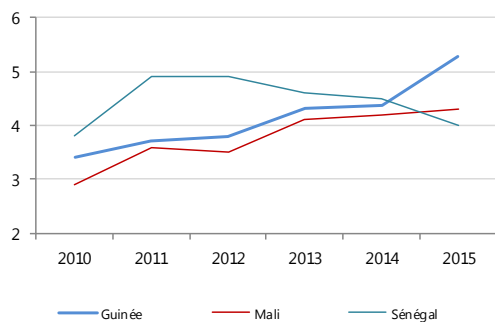
Graphique 2.3. Guinée : salaires
(en pourcentage du PIB)



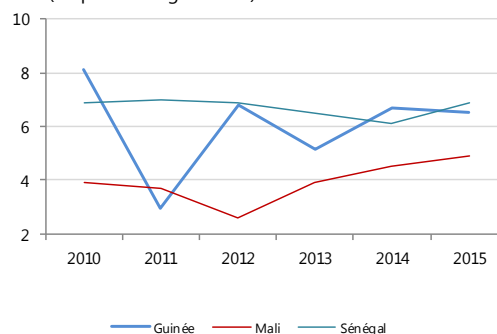
Graphique 2.4. Guinée : biens et services
(en pourcentage du PIB)



Graphique 2.5. Guinée : transferts
(en pourcentage du PIB)



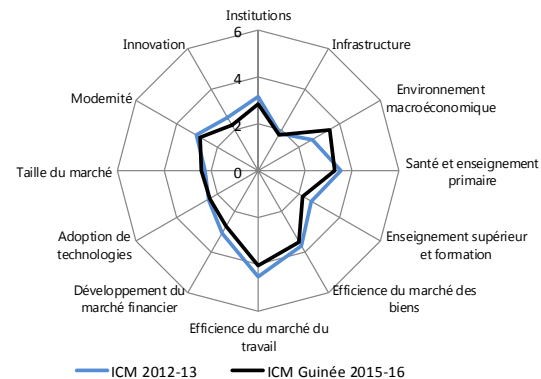
Graphique 2.6. Guinée : investissements financés sur ressources intérieures
(en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

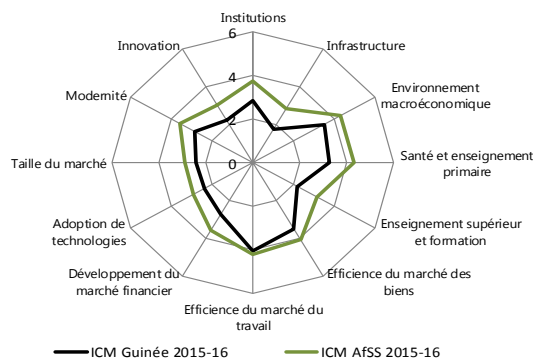
Graphique 4. Guinée : Indicateurs de compétitivité

Graphique 3.1 Guinée : scores de l'indice de compétitivité mondiale



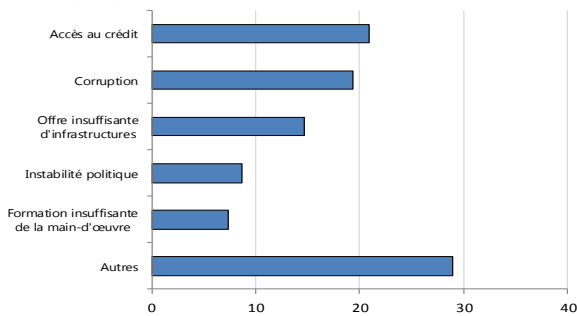
Note : score de 1 à 7, 1 étant le pire.

Graphique 3.2 Guinée et Afrique subsaharienne : scores de l'indice de compétitivité mondiale (de 1 à 7)



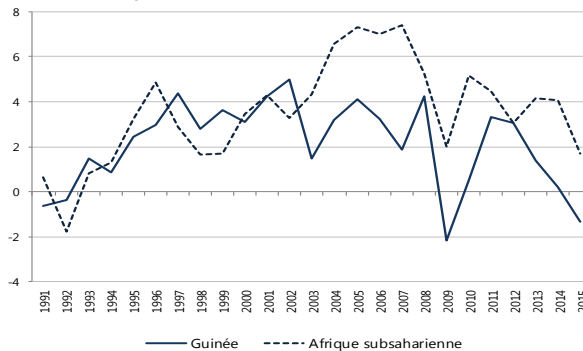
Note : score de 1 à 7, 1 étant le pire.

Graphique 3.3 Plus gros obstacles à la pratique des affaires (score)

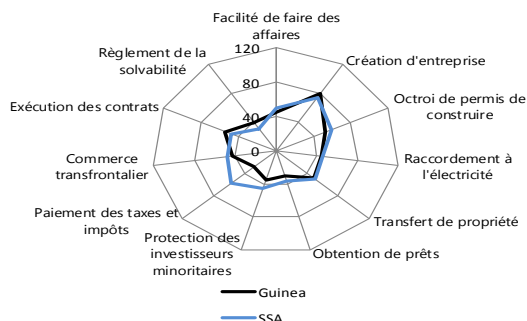


Note : A partir de la liste des facteurs, il a été demandé aux participants de sélectionner les cinq plus gros obstacles à la pratique des affaires dans leur pays et de les classer de 1 (plus gros problème) à 5. Le score correspond aux réponses pondérées selon leur classement.

Graphique 3.4 Croissance du PIB par habitant (dollars PPA) (en pourcentage)

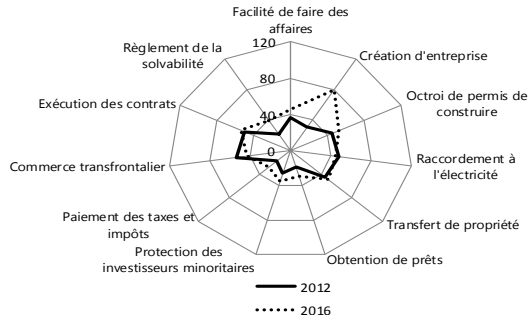


Graphique 3.5 Distance à la frontière Doing Business, 2015



Note : une distance à la frontière plus élevée correspond à un meilleur classement.

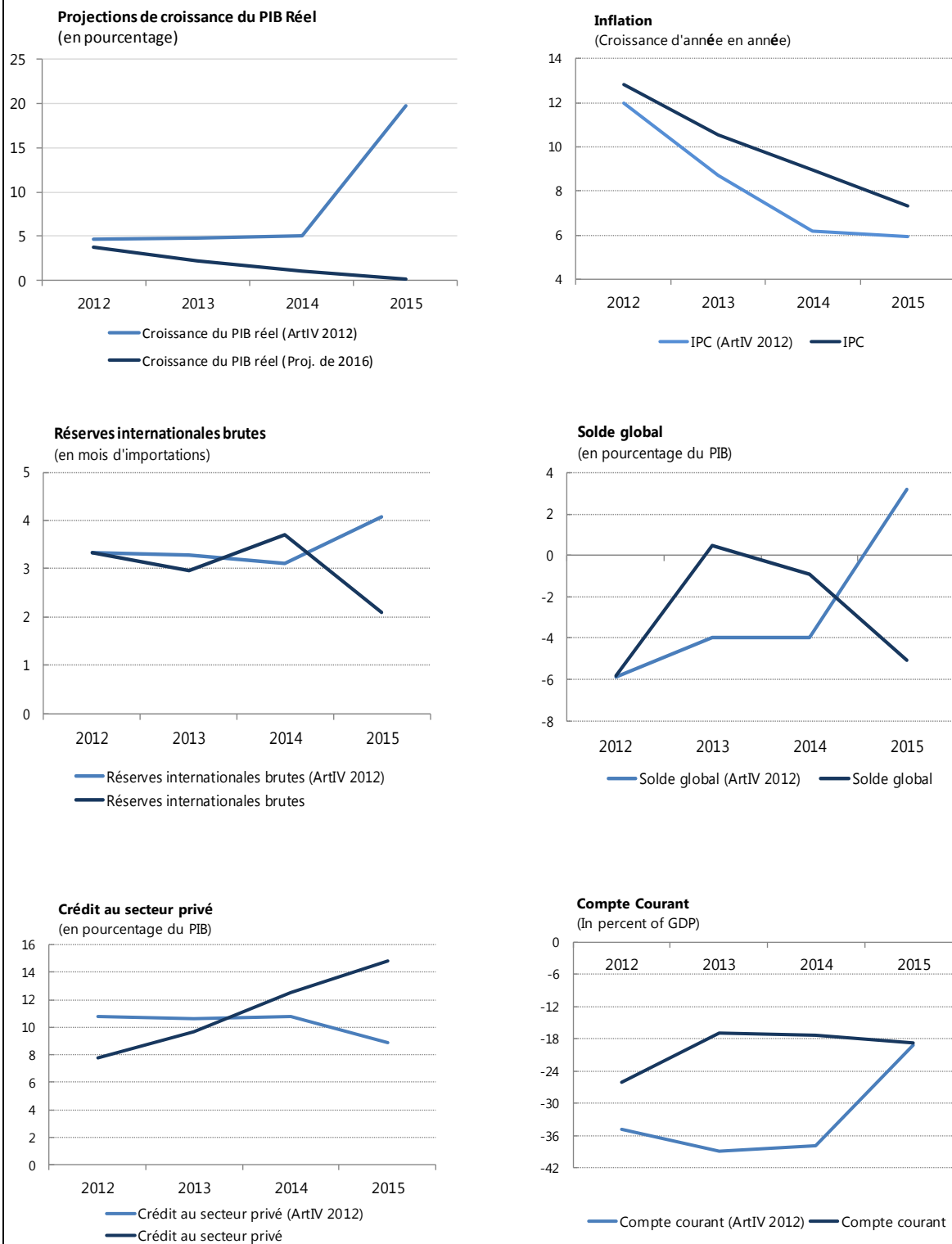
Graphique 3.6 Guinée : Distance à la frontière Doing Business, 2012 and 2015



Note : une distance à la frontière plus élevée correspond à un meilleur

Sources : World Competitiveness Report; FMI, PEM ; indicateurs de la pratique des affaires de la Banque mondiale.

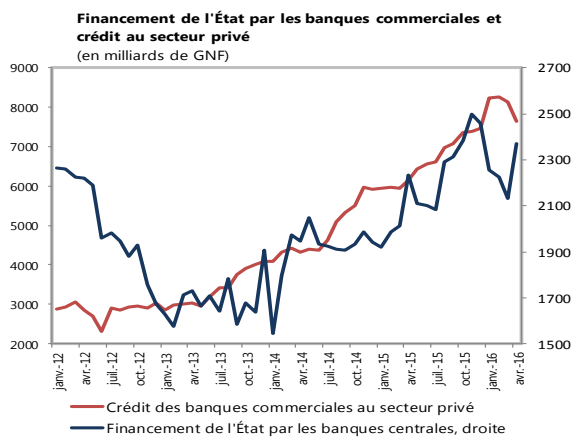
Graphique 5. Guinée : Projections et résultats Article IV 2012



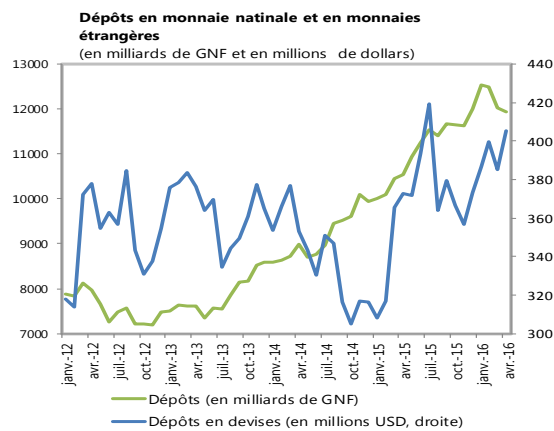
Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

Graphique 6. Guinée : Évolution monétaire et du secteur financier

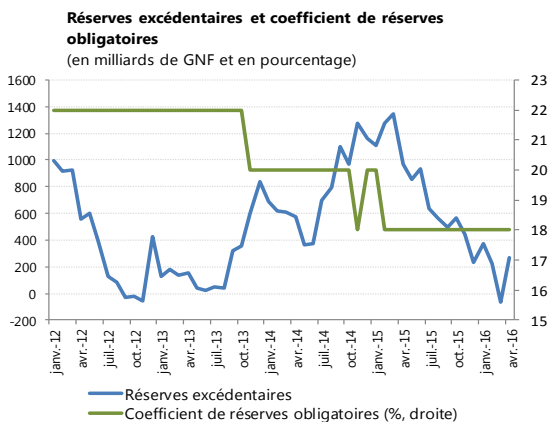
Le crédit à l'économie a augmenté sensiblement...



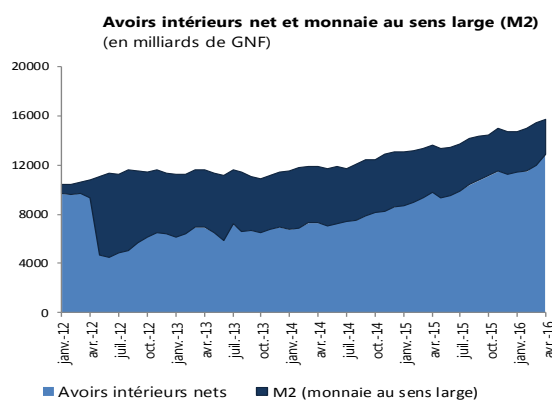
Les dépôts bancaires ont progressé...



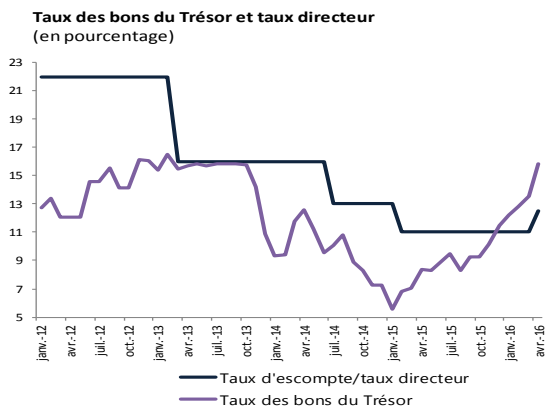
Les réserves excédentaires des banques ont diminué...



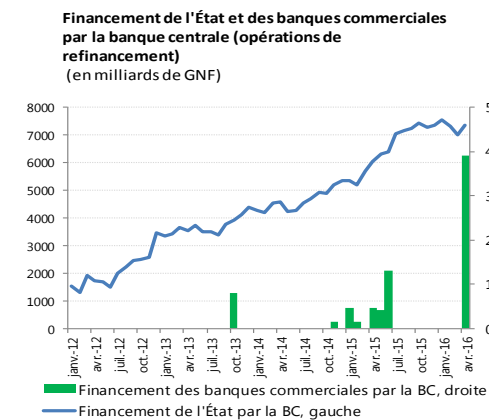
Les avoirs intérieurs nets ont augmenté plus que la monnaie au sens large ...



Les taux d'intérêt ont augmenté récemment...



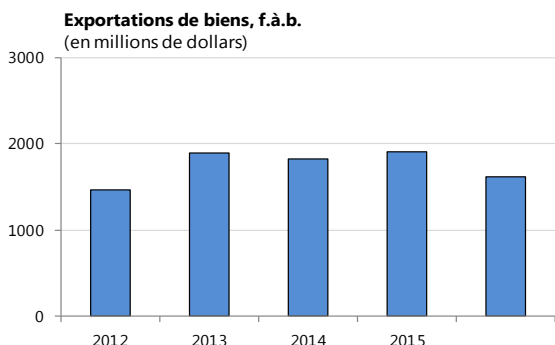
De même que le financement de l'État par la banque centrale ...



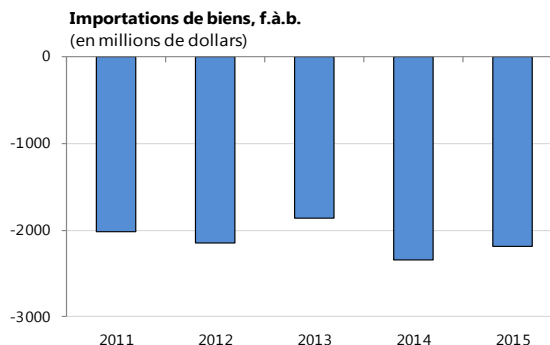
Sources : autorités guinéennes et calculs des services du FMI.

Graphique 7. Guinée : Évolution du secteur extérieur

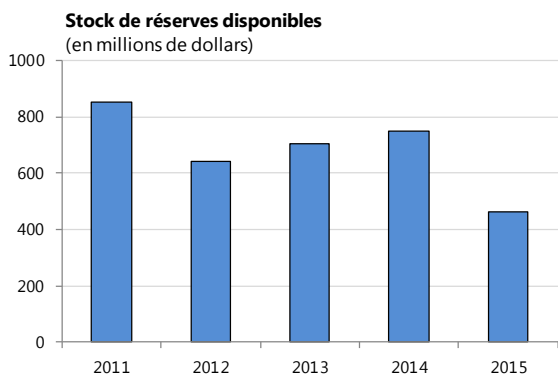
Des retards pour le barrage de Simandou et la baisse des cours des produits de base ont freiné les exportations...



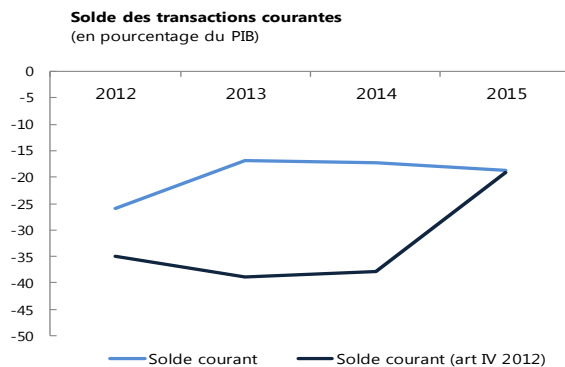
La baisse de la demande d'importations s'explique par le ralentissement la croissance ...



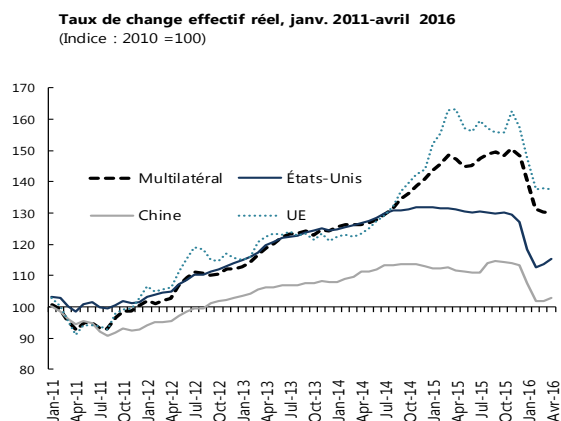
Les dérapages de la politique économique ont pesé sur les réserves...



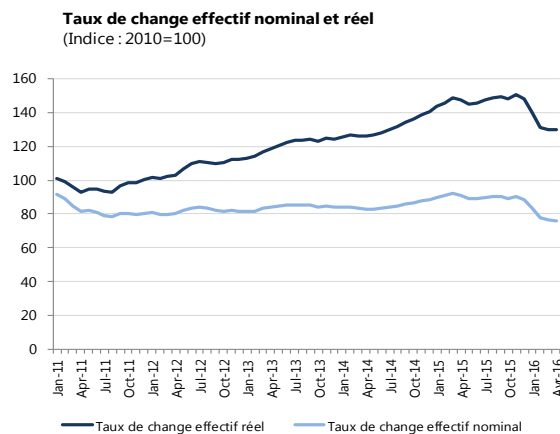
Mais les déséquilibres extérieurs ont diminué...



Le taux de change réel s'est apprécié



Principalement du fait des écarts d'inflation élevés par rapport aux principaux partenaires commerciaux...



Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

Tableau 1. Guinée : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–21

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020	2021
				Est.	Prog. ¹					
en variation annuelle de pourcentage, sauf si indiqué autrement										
Comptes nationaux et prix										
PIB à prix constants	2.3	1.1	0.1	4.0	3.7	4.3	4.5	4.8	5.0	4.8
Déflateur du PIB	6.1	9.7	7.5	8.2	9.5	7.9	6.2	5.0	5.0	4.9
PIB aux prix du marché	8.5	11.0	7.6	12.6	13.5	12.5	11.0	10.1	10.3	9.9
Prix à la consommation (moyenne)										
Moyenne	11.9	9.7	8.2	7.9	8.4	8.3	6.8	5.5	5.0	5.0
Fin de période	10.5	9.0	7.3	8.5	9.1	7.5	6.0	5.0	5.0	5.0
Secteur extérieur										
Exportations, f.à.b. (en dollars US)	-3.7	4.7	-15.3	5.6	11.9	9.5	8.8	8.3	8.5	7.8
Importations, f.à.b. (en dollars US)	-13.6	26.1	-6.8	-14.0	0.7	3.5	8.6	9.4	10.7	5.1
Taux de change moyen effectif (dépréciation -)										
Indice nominal	2.9	1.1	6.0
Indice réel	12.2	8.5	12.5
Termes de l'échange	8.4	5.5	15.1	20.1	9.3	-1.4	0.0	-0.2	-0.3	0.7
Monnaie et crédit										
Avoirs extérieurs nets ²	-0.3	-8.3	-11.0	6.2	6.9	12.3	6.7	4.5	9.9	9.8
Avoirs domestiques nets ²	14.4	20.6	31.2	4.8	4.3	6.6	4.5	4.3	3.9	3.5
Créances nettes sur le gouvernement ²	10.2	7.5	17.2	-0.9	-0.9	1.8	-1.0	-1.0	-1.4	-0.9
Crédit au secteur privé ²	9.7	13.7	10.8	5.7	5.1	4.8	5.5	5.3	5.3	4.4
Base monétaire	15.7	14.5	2.6	8.1	9.5	21.4	10.4	6.3	17.6	17.4
M2	14.1	12.3	20.3	11.0	11.2	18.9	11.2	7.7	14.8	12.2
Taux d'intérêt (bons du Trésor de court terme)	9.8	9.8	11.5
Pourcent du PIB										
Budget de l'administration centrale										
Recettes totales et dons	19.9	21.9	19.0	24.3	23.5	23.9	24.3	24.5	24.6	24.3
Recettes	18.4	17.9	17.5	20.3	19.7	19.8	20.1	20.3	20.3	20.4
Dont: recettes non-miniers	14.3	14.1	14.5	17.1	16.6	16.6	16.8	17.0	17.0	17.1
Dons	1.5	4.0	1.5	4.0	3.8	4.1	4.2	4.2	4.2	3.9
Dépenses totales et prêts nets	25.1	26.1	27.8	25.6	24.7	24.8	24.9	24.8	24.8	24.6
Dépenses courantes	16.2	17.6	18.1	16.0	15.5	14.9	14.8	14.7	14.7	14.6
Dont: paiements d'intérêts	1.1	1.2	1.1	1.7	1.7	1.2	1.2	1.0	0.9	0.8
Dépenses d'investissement et prêts nets	8.9	8.3	9.7	9.5	9.1	9.8	10.1	10.1	10.1	9.9
Solde budgétaire global (caisse)	-5.2	-4.1	-8.7	-1.3	-1.2	-0.9	-0.6	-0.3	-0.2	-0.3
Dons inclus	-6.7	-8.2	-10.3	-5.3	-5.0	-5.0	-4.9	-4.5	-4.4	-4.2
Hors dons	-2.8	-6.4	-6.9	-0.4	-0.5	-0.7	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3
Solde budgétaire de base	-2.8	-6.4	-6.9	-0.4	-0.5	-0.7	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3
Comptes nationaux										
Formation brute de capital	20.3	9.3	10.2	20.6	16.9	16.5	16.5	16.5	16.5	16.5
Épargne nationale	3.5	-8.0	-8.5	7.5	2.2	3.3	0.7	-1.4	0.4	-3.5
Solde des transactions courantes										
Dons officiels compris	-16.9	-17.3	-18.7	-13.1	-14.7	-13.2	-15.8	-17.9	-16.1	-20.0
Hors dons officiels	-17.3	-19.1	-18.9	-14.5	-16.1	-14.6	-17.2	-19.3	-17.5	-21.3
Balance des paiements	0.5	-0.9	-5.1	1.6	1.5	3.3	1.8	1.1	2.8	3.3
Pour mémoire :										
Exportations, biens et services (en millions de dollars EU)	1,928.6	1,958.0	1,674.0	1,507.6	1,895.2	2,074.0	2,256.2	2,444.6	2,653.0	2,859.9
Importations, biens et services (en millions de dollars EU)	2,647.4	2,901.6	2,658.0	2,440.1	2,779.3	2,837.2	3,293.7	3,621.9	3,677.9	4,276.5
Balance des paiements (en millions de dollars EU)	29.0	-61.7	-347.4	105.6	104.0	224.2	130.5	87.9	231.7	287.9
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale (en millions de dollars I)	448.9	453.4	161.2	259.5	267.4	484.4	611.9	698.1	925.7	1,173.4
Réerves brutes disponibles (mois d'importations) ³	3.0	3.7	2.1	3.0	3.0	3.2	3.4	3.7	3.8	4.0
Dettes publiques extérieures, dont FMI (en pourcentage du PIB)	21.8	25.5	25.4	28.4	28.4	30.7	31.4	31.2	30.6	28.4
Dettes publiques totales, dont FMI (en pourcentage du PIB)	41.9	43.1	49.1	44.7	48.6	48.1	46.4	44.4	42.1	38.6
PIB nominal (milliards de GNF)	42,977	47,683	51,315	56,448	58,238	65,513	72,702	80,059	88,274	97,042.8

Sources : autorités guinéennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Projections et programme comme établis au moment de la 5^{ème} revue FEC.² En pourcentage du stock de M2 en début de période.³ En mois des importations de l'année suivante excluant les importations pour les grands projets miniers financés par l'étranger.

Tableau 2a. Guinée : Opérations financières de l'administration centrale, 2013–20¹
(En milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
				Prog. ²	Proj.				
Recettes et dons	8,544	10,465	9,749	13,714	13,714	15,642	17,677	19,615	21,684
Recettes	7,905	8,537	8,988	11,472	11,472	12,960	14,603	16,229	17,951
Recettes fiscales	7,619	8,059	8,579	10,837	10,837	12,460	14,048	15,618	17,277
Secteur minier	1,489	1,348	1,558	1,814	1,814	2,101	2,379	2,646	2,917
Secteur non minier	6,130	6,711	7,021	9,023	9,023	10,359	11,669	12,973	14,360
Impôts directs	1,484	1,382	1,376	1,650	1,650	1,949	2,271	2,551	2,868
Impôts indirects	4,646	5,328	5,645	7,373	7,374	8,410	9,398	10,422	11,491
Impôts sur biens et services	2,943	3,343	3,824	5,133	5,132	5,889	6,601	7,341	8,095
Impôts sur commerce extérieur	1,703	1,985	1,821	2,241	2,241	2,521	2,798	3,081	3,397
Recettes non fiscales	286	478	409	635	635	500	555	611	674
Dons	639	1,928	761	2,242	2,241	2,682	3,075	3,386	3,733
Dons projets	462	320	249	1,429	1,429	1,768	2,060	2,268	2,501
Appui budgétaire	177	845	89	813	813	914	1,015	1,117	1,232
Budget d'affectation spécial	...	763	423
Dépenses et prêts nets	10,785	12,443	14,287	14,476	14,406	16,215	18,132	19,841	21,858
Dépenses courantes	6,954	8,415	9,284	9,032	9,038	9,773	10,767	11,752	12,940
Dépenses courantes primaires	6,461	7,819	8,741	8,056	8,060	8,986	9,888	10,928	12,136
Traitements et salaires	2,102	2,370	2,721	3,279	3,280	3,690	4,095	4,509	4,972
Biens et services	2,499	3,368	3,313	2,779	2,781	3,160	3,542	3,939	4,431
Subventions et transferts	1,860	2,081	2,707	1,997	1,999	2,136	2,252	2,480	2,734
Intérêts	493	596	543	977	978	788	878	824	804
Dettes intérieure	421	504	433	659	666	554	607	531	490
Dettes extérieure	72	92	110	318	313	234	271	293	314
Dépenses en capital	3,822	3,939	4,990	5,383	5,307	6,427	7,350	8,075	8,903
Financées sur ressources intérieures	2,201	3,195	3,337	2,951	2,951	3,839	4,329	4,888	5,526
Investissements (exéc. budget central)	2,184	3,165	3,290	2,893	2,893	3,839	4,329	4,888	5,526
Subventions en capital	17	31	47	58	58	0	0	0	0
Financées sur ressources extérieures	1,620	743	1,653	2,432	2,356	2,589	3,022	3,187	3,377
Prêts nets et dépenses de restructuration	9	89	13	61	61	15	15	14	15
Mesures d'ajustement	0
Solde de base ³	-1,188	-3,070	-3,535	-254	-265	-433	-236	-132	-216
En pourcentage du PIB	-2.8	-6.4	-6.9	-0.4	-0.5	-0.7	-0.3	-0.2	-0.2
Solde global									
Hors dons	-2,880	-3,905	-5,299	-3,004	-2,934	-3,255	-3,529	-3,612	-3,908
Dons compris	-2,241	-1,978	-4,538	-762	-692	-573	-454	-226	-175
Ajustements base caisse	0	6	63	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	-2,241	-1,972	-4,475	-762	-692	-573	-454	-226	-175
Financement	2,242	2,008	4,472	762	692	573	454	226	174
Financement intérieur	1,042	1,087	3,011	-301	-391	-967	-937	-870	-891
Financement bancaire	1,011	1,139	2,578	-155	-155	360	-237	-258	-400
Banque centrale	901	1,116	1,804	-305	-305	-284	-284	-284	-284
Banques commerciales	110	23	774	150	150	643	47	26	-116
Financement non bancaire	31	-52	433	-147	-236	-1,327	-701	-612	-491
Produits des privatisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement de la dette intérieure	200	-101	-150	-115	-204	-1,327	-701	-612	-491
Dépenses en cours	-178	45	296	-147	-147	0	0	0	0
Autres / Ressources exceptionnelles	9	4	287	115	115	0	0	0	0
Financement extérieur	1,200	920	1,461	1,063	1,083	1,540	1,391	1,095	1,066
Tirages	1,509	1,254	1,674	1,616	1,597	2,172	1,888	1,788	1,679
Projets	1,268	424	1,404	1,003	928	821	962	918	876
Hors projets	242	830	270	613	670	1,352	926	869	803
Amortissement échu	-341	-419	-388	-553	-515	-632	-496	-692	-613
Rééchelonnement de la dette ⁴	0	33	96	811	811	0	0	0	0
Variation des arriérés princ. (- = réduction) ⁴	26	44	73	-811	-811	0	0	0	0
Variation des arriérés int. (- = réduction) ⁴	0	8	6	0	0	0	0	0	0
Ajustement d'encaisse divers	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	-0	-36	3	0	0	0	0	0	0
Gap de financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>									
PIB nominal (milliards de GNF)	42,977	47,683	51,315	56,448	58,238	65,513	72,702	80,059	88,274

Sources: autorités guinéennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Selon la méthodologie GFSM 1986 compte tenu des limites des données.

² Programme comme établi pour la 6^{ème} et 7^{ème} revue FEC.

³ Recettes moins dépenses excluant les intérêts sur la dette extérieure et les investissements financés par l'étranger.

⁴ Pour 2014 et 2015 (projection), l'allègement de la dette concerne l'encours des créances (entièrement en arriérés), dues aux créanciers officiels hors du Club du Paris et commerciaux.

Tableau 2b. Guinée : Opérations financières de l'administration centrale, 2013–20¹
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
				Prog. ²	Proj.				
Recettes et dons	19.9	21.9	19.0	24.3	23.5	23.9	24.3	24.5	24.6
Recettes	18.4	17.9	17.5	20.3	19.7	19.8	20.1	20.3	20.3
Recettes fiscales	17.7	16.9	16.7	19.2	18.6	19.0	19.3	19.5	19.6
Secteur minier	3.5	2.8	3.0	3.2	3.1	3.2	3.3	3.3	3.3
Secteur non minier	14.3	14.1	13.7	16.0	15.5	15.8	16.1	16.2	16.3
Impôts directs	3.5	2.9	2.7	2.9	2.8	3.0	3.1	3.2	3.2
Impôts indirects	10.8	11.2	11.0	13.1	12.7	12.8	12.9	13.0	13.0
Impôts sur biens et services	6.8	7.0	7.5	9.1	8.8	9.0	9.1	9.2	9.2
Impôts sur commerce extérieur	4.0	4.2	3.5	4.0	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
Recettes non fiscales	0.7	1.0	0.8	1.1	1.1	0.8	0.8	0.8	0.8
Dons	1.5	4.0	1.5	4.0	3.8	4.1	4.2	4.2	4.2
Dons projets	1.1	0.7	0.5	2.5	2.5	2.7	2.8	2.8	2.8
Appui budgétaire	0.4	1.8	0.2	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Budget d'affectation spécial	...	1.6	0.8
Dépenses et prêts nets	25.1	26.1	27.8	25.6	24.7	24.8	24.9	24.8	24.8
Dépenses courantes	16.2	17.6	18.1	16.0	15.5	14.9	14.8	14.7	14.7
Dépenses courantes primaires	15.0	16.4	17.0	14.3	13.8	13.7	13.6	13.6	13.7
Traitements et salaires	4.9	5.0	5.3	5.8	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Biens et services	5.8	7.1	6.5	4.9	4.8	4.8	4.9	4.9	5.0
Subventions et transferts	4.3	4.4	5.3	3.5	3.4	3.3	3.1	3.1	3.1
Intérêts	1.1	1.2	1.1	1.7	1.7	1.2	1.2	1.0	0.9
Dettes intérieure	1.0	1.1	0.8	1.2	1.1	0.8	0.8	0.7	0.6
Dettes extérieure	0.2	0.2	0.2	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
Dépenses en capital	8.9	8.3	9.7	9.5	9.1	9.8	10.1	10.1	10.1
Financées sur ressources intérieures	5.1	6.7	6.5	5.2	5.1	5.9	6.0	6.1	6.3
Investissements (exéc. budget central)	5.1	6.6	6.4	5.1	5.0	5.9	6.0	6.1	6.3
Subventions en capital	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ressources extérieures	3.8	1.6	3.2	4.3	4.0	4.0	4.2	4.0	3.8
Prêts nets et dépenses de restructuration	0.0	0.2	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Mesures d'ajustement	0.0
Solde de base ³	-2.8	-6.4	-6.9	-0.4	-0.5	-0.7	-0.3	-0.2	-0.2
Solde global									
Hors dons	-6.7	-8.2	-10.3	-5.3	-5.0	-5.0	-4.9	-4.5	-4.4
Dons compris	-5.2	-4.1	-8.8	-1.3	-1.2	-0.9	-0.6	-0.3	-0.2
Ajustements base caisse	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-5.2	-4.1	-8.7	-1.3	-1.2	-0.9	-0.6	-0.3	-0.2
Financement	5.2	4.2	8.7	1.3	1.2	0.9	0.6	0.3	0.2
Financement intérieur	2.4	2.3	5.9	-0.5	-0.7	-1.5	-1.3	-1.1	-1.0
Financement bancaire	2.4	2.4	5.0	-0.3	-0.3	0.5	-0.3	-0.3	-0.5
Banque centrale	2.1	2.3	3.5	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3
Banques commerciales	0.3	0.0	1.5	0.3	0.3	1.0	0.1	0.0	-0.1
Financement non bancaire	0.1	-0.1	0.8	-0.3	-0.4	-2.0	-1.0	-0.8	-0.6
Produits des privatisations	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement de la dette intérieure	0.5	-0.2	-0.3	-0.2	-0.4	-2.0	-1.0	-0.8	-0.6
Dépenses en cours	-0.4	0.1	0.6	-0.3	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres / Ressources exceptionnelles	0.0	0.0	0.6	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur	2.8	1.9	2.8	1.9	1.9	2.4	1.9	1.4	1.2
Tirages	3.5	2.6	3.3	2.9	2.7	3.3	2.6	2.2	1.9
Projets	2.9	0.9	2.7	1.8	1.6	1.3	1.3	1.1	1.0
Hors projets	0.6	1.7	0.5	1.1	1.2	2.1	1.3	1.1	0.9
Amortissement échu	-0.8	-0.9	-0.8	-1.0	-0.9	-1.0	-0.7	-0.9	-0.7
Rééchelonnement de la dette ⁴	1.4	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés princ. (= réduction) ⁴	0.1	0.1	0.1	-1.4	-1.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés int. (= réduction) ⁴	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement d'encaisse divers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement PPTE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	-0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gap de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>									
PIB nominal (milliards de GNF)	42,977	47,683	51,315	56,448	58,238	65,513	72,702	80,059	88,274

Sources: autorités guinéennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Selon la méthodologie GFSM 1986 compte tenu des limites des données.

² Programme comme établi pour la 6^{me} et 7^{me} revue FEC.

³ Recettes moins dépenses excluant les intérêts sur la dette extérieure et les investissements financés par l'étranger.

⁴ Pour 2014 et 2015 (projection), l'allègement de la dette concerne l'encours des créances (entièrement en arriérés), dues aux créanciers officiels hors du Club du Paris et commerciaux.

Tableau 3a. Guinée : Comptes de la banque centrale et des banques créatrices de monnaie, 2013–20¹

(En milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
				Prog. ²	Proj.				
Banque centrale									
Avoirs extérieurs nets	3,163	3,277	1,290	2,303	2,424	4,752	6,248	7,341	10,027
Avoirs intérieurs nets	3,815	5,244	7,449	7,148	7,144	6,860	6,576	6,293	6,009
Crédit intérieur	4,462	5,395	7,469	7,169	7,165	6,881	6,597	6,314	6,030
Etat (net)	4,397	5,341	7,353	7,052	7,048	6,765	6,481	6,197	5,913
<i>Dont: PNT1</i>	4,566	5,546	7,507	7,206	7,202	6,918	6,634	6,350	6,067
Secteur privé	50	46	115	115	115	115	115	115	115
Refinancement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entreprises publiques	15	7	2	2	2	2	2	2	2
Autres postes nets (actif +)	-647	-151	-21	-21	-21	-21	-21	-21	-21
Base monétaire	6,978	8,521	8,739	9,450	9,567	11,613	12,824	13,634	16,036
Monnaie en circulation	4,052	4,323	5,178	5,680	5,690	6,768	7,526	8,108	9,306
Réserves des banques de dépôt	2,508	3,790	3,096	3,305	3,412	4,322	4,717	4,886	6,025
Dépôts	2,095	3,153	2,392	2,601	2,708	3,530	3,838	3,918	4,958
Réserves obligatoires	1,720	1,988	2,160	2,420	2,424	2,888	3,212	3,508	3,974
Réserves excédentaires	376	1,165	231	181	284	641	626	410	983
Encaisses	413	636	704	704	704	792	879	968	1,067
Dépôts du secteur privé	418	408	465	465	465	523	580	639	705
Banques commerciales									
Avoirs extérieurs nets	1,345	128	502	585	594	680	753	829	914
Réserves des banques	2,508	3,790	3,096	3,305	3,412	4,322	4,717	4,886	6,025
Dépôts à la BCRG	2,095	3,153	2,392	2,601	2,708	3,530	3,838	3,918	4,958
Encaisses	413	636	704	704	704	792	879	968	1,067
Refinancement de la BCRG	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit intérieur	6,093	7,925	9,966	11,115	11,024	12,607	13,939	15,339	16,703
Crédit net à l'Etat	1,908	1,942	2,457	2,608	2,607	3,251	3,298	3,324	3,207
Créances sur entreprises publiques	90	62	40	45	45	51	57	62	69
Créances sur le secteur privé	4,096	5,921	7,469	8,462	8,371	9,306	10,584	11,953	13,428
Autres postes nets (actif +)	-1,349	-1,902	-1,563	-1,563	-1,563	-1,563	-1,563	-1,563	-1,563
Dépôts du secteur privé	8,598	9,941	12,001	13,442	13,467	16,046	17,846	19,491	22,080
Pour mémoire :									
Avoirs extérieurs nets (millions de dollars EU)	451	453	161	260	267	484	612	698	926
Réserves internationales nettes (milliards de GNF)	3,950	2,331	1,210	3,045	2,557	4,208	5,681	6,757	9,426
Réserves internationales nettes (millions de dollars EU)	564	322	151	343	282	429	556	643	870

Sources : autorités guinéennes; estimations et projections des services du FMI.

¹ Fin de période.

² Programme comme établi pour la 6ème et 7ème revue FEC.

Tableau 3b. Guinée : Situation monétaire, 2013–20¹

(En milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
				Prog. ²	Proj.				
Avoirs extérieurs nets	4,490	3,404	1,793	2,888	3,017	5,432	7,001	8,170	10,941
Avoirs intérieurs nets	8,578	11,267	15,852	16,699	16,605	17,905	18,952	20,069	21,150
Crédit intérieur	10,553	13,320	17,435	18,283	18,189	19,488	20,536	21,653	22,733
Crédit net à l'Etat	6,305	7,283	9,811	9,660	9,656	10,015	9,778	9,521	9,120
Créances sur entreprises publiques	105	70	41	47	47	53	59	64	71
Crédit au secteur privé	4,144	5,967	7,583	8,577	8,486	9,420	10,699	12,068	13,542
Autres postes nets (actif +)	-1,975	-2,053	-1,584	-1,584	-1,584	-1,584	-1,584	-1,584	-1,584
Masse monétaire (M2)	13,068	14,672	17,644	19,587	19,622	23,337	25,953	27,959	32,091
Monnaie en circulation	4,052	4,323	5,178	5,680	5,690	6,768	7,526	8,108	9,306
Dépôts	9,016	10,349	12,466	13,907	13,932	16,569	18,427	20,131	22,784
(Variation en glissement annuel en pourcentage de M2 en début de période)									
Pour mémoire:									
Avoirs extérieurs nets	-0.3	-8.3	-11.0	6.2	6.9	12.3	6.7	4.5	9.9
Dont: Banque centrale	1.9	1.0	-13.5	5.7	6.4	11.9	6.4	4.2	9.6
Avoirs intérieurs nets	14.4	20.6	31.2	4.8	4.3	6.6	4.5	4.3	3.9
Dont: Banque centrale	6.9	7.3	15.0	-1.7	-1.7	-1.4	-1.2	-1.1	-1.0
Crédit intérieur	19.9	21.2	28.0	4.8	4.3	6.6	4.5	4.3	3.9
Crédit net à l'Etat	10.2	7.5	17.2	-0.9	-0.9	1.8	-1.0	-1.0	-1.4
Crédit à l'économie	9.7	13.7	10.8	5.7	5.1	4.8	5.5	5.3	5.3
Masse monétaire (M2)	14.1	12.3	20.3	11.0	11.2	18.9	11.2	7.7	14.8
Base monétaire (variation annuelle en pourcentage)	15.7	14.5	2.6	8.1	9.5	21.4	10.4	6.3	17.6
Crédit à l'économie (variation annuelle)	35.4	44.5	26.1	13.3	12.1	11.2	13.7	12.9	12.3
Multiplicateur monétaire (M2/ Base monétaire)	1.8	1.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Vitesse de circulation (PIB/M2 moyen)	3.5	3.4	3.2	2.9	3.1	3.1	3.0	3.0	2.9
Vitesse de circulation (PIB/M2, fin de période)	3.3	3.3	2.9	2.9	3.0	2.8	2.8	2.9	2.8
Prix à la consommation (glissement, var. annuelle)	10.5	9.0	7.3	8.5	9.1	7.5	6.0	5.0	5.0
PIB réel (variation annuelle)	2.3	1.1	0.1	4.0	3.7	4.3	4.5	4.8	5.0
PIB aux prix courants (variation annuelle)	8.7	11.0	7.6	12.6	13.5	12.5	11.0	10.1	10.3

Sources : autorités guinéennes; estimations et projections des services du FML

¹ Fin de période.² Programme comme établi au moment de la 6^{ème} et 7^{ème} revue FEC.

Tableau 4. Guinée : Balance des paiements, 2013–20
(En millions de dollars EU)

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
		Est.	Est.	Prog. ¹	Proj.				
Exportations, f.à.b.	1,825	1,911	1,618	1,372	1,811	1,983	2,157	2,336	2,534
Produits miniers	1,648	1,736	1,441	1,210	1,626	1,827	1,986	2,146	2,323
Autres produits	177	175	177	162	185	155	171	190	211
Importations, f.à.b.	-1,861	-2,348	-2,189	-1,782	-2,204	-2,282	-2,478	-2,710	-3,000
Produits alimentaires	-243	-295	-275	-249	-284	-314	-322	-331	-341
Autres produits de consommation	-263	-310	-289	-285	-300	-318	-338	-361	-396
Produits pétroliers	-402	-533	-497	-224	-443	-537	-583	-635	-690
Produits intermédiaires et biens d'équipement	-953	-1,209	-1,127	-1,023	-1,176	-1,113	-1,235	-1,383	-1,574
Solde du commerce des services	-683	-506	-414	-523	-492	-464	-717	-803	-559
Exportations de services	104	47	56	136	84	91	99	109	119
Importations de services	-786	-554	-469	-658	-576	-556	-816	-912	-678
Solde des revenus	-599	-416	-292	-190	-281	-332	-338	-443	-588
Dont : Intérêts au titre de la dette publique	-10	-13	-15	-37	-36	-25	-27	-28	-29
Transferts, dont :	268	184	-6	262	176	185	226	239	283
Dont :									
Transferts privés nets	242	64	-17	167	82	89	125	131	168
Transferts officiels	26	120	12	95	94	96	101	108	115
Solde courant									
Transferts officiels inclus	-1,050	-1,175	-1,281	-860	-989	-910	-1,150	-1,382	-1,330
Transferts officiels exclus	-1,076	-1,296	-1,293	-955	-1,083	-1,006	-1,251	-1,490	-1,445
Compte de capital	79	61	79	182	182	202	223	236	252
Transferts publics	67	46	33	166	166	185	206	219	234
Compte d'opérations financières	939	799	791	784	912	932	1,057	1,233	1,309
Secteur public (moyen et long terme)	169	119	172	124	125	162	139	106	100
Prêts-projets	183	60	187	117	107	86	96	89	82
Financement du programme	35	118	36	71	78	142	93	84	75
Amortization	-49	-60	-52	-64	-60	-66	-50	-67	-57
Secteur public (court terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement direct et autres investissements privés (net)	131	68	85	335	224	347	354	361	368
Secteur privé (court terme)	639	612	535	325	562	423	564	767	841
Erreurs et omissions	61	254	63	0	0	0	0	0	0
Solde global	29	-62	-347	106	104	224	131	88	232
Financement	-29	62	347	-156	-127	-224	-131	-88	-232
Variation des avoirs extérieurs nets	-34	50	387	-156	-104	-224	-131	-88	-232
Dont :									
Obligations financières envers le FMI (net)	28	96	33	0	23	0	0	0	-4
Variation des réserves officielles brutes	-61	-47	291	-156	-149	-224	-131	-88	-228
Variations de arriérés (=réduction) ²	4	7	11	-94	-94	0	0	0	0
Allègement de la dette ²	1	5	13	94	94	0	0	0	0
Besoin de financement	0	0	0	51	23	0	0	0	0
Decaissement attendu du FMI	0	0	0	51	23	0	0	0	0
Pour mémoire :									
Ratio solde courant/PIB (pourcentage)									
Transferts officiels inclus	-16.9	-17.3	-18.7	-13.1	-14.7	-13.2	-15.8	-17.9	-16.1
Transferts officiels exclus	-17.3	-19.1	-18.9	-14.5	-16.1	-14.6	-17.2	-19.3	-17.5
Solde global (pourcentage du PIB)	0.5	-0.9	-5.1	1.6	1.5	3.3	1.8	1.1	2.8
Ratio exportations/PIB (pourcentage)	31.0	28.8	24.4	22.9	28.1	30.2	31.1	31.6	32.1
Ratio importations/PIB (pourcentage)	-42.6	-42.7	-38.8	-37.1	-41.2	-41.3	-45.4	-46.9	-44.5
2.1	1.0	1.2	5.1	3.3	5.1	4.9	4.7	4.5	
Réserves brutes disponibles (millions de dollars EU)	705	752	461	617	610	834	965	1,053	1,280
Réserves brutes disponibles (mois d'importations)	3.0	3.7	2.1	3.0	3.0	3.2	3.4	3.7	3.8
PIB nominal (millions de dollars EU)	6,219	6,797	6,852	6,574	6,747	6,871	7,263	7,725	8,270
Monnaie nationale par dollars EU (moy.)	6,910	7,015	7,489

Sources : Autorités guinéennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Projections et programme comme établis au moment de la 6^{ème} et 7^{ème} revue FEC.

² Inclut les dons ARC pour allègement des paiements de la dette avec le FMI en 2017-2019 (30,2 millions de dollars EU).

Tableau 5. Guinée : Besoins et sources de financement extérieur, 2013–20
(En millions de dollars EU)

	2013	2014	2015 Est.	2016		2017	2018	2019	2020
				Prog. ¹	Proj.				
1. Besoins bruts de financement	1,143	1,283	994	1,254	1,393	1,280	1,414	1,627	1,708
Déficit du compte extérieur courant	1,076	1,296	1,293	955	1,083	1,006	1,251	1,490	1,445
Solde du compte de capital ¹	-12	-15	-16	-16	-16	-17	-17	-18	-18
Amortissement de la dette	49	60	52	64	60	66	50	67	57
Variation nette des arriérés de paiement ²	-4	-7	-11	94	94	0	0	0	0
Accumulation de réserves brutes	61	47	-291	156	149	224	131	88	228
Remboursements FMI ³	-28	-96	-33	0	23	0	0	0	-4
2. Financement disponible	1,143	1,283	997	1,203	1,325	1,280	1,414	1,627	1,716
Investissement direct étranger, net ⁴	770	680	620	660	786	771	918	1,128	1,209
Décaissements identifiés	311	345	269	449	445	509	496	499	507
Dons	92	166	45	261	260	281	307	327	350
Projets	67	46	33	166	166	185	206	219	234
Programme	26	120	12	95	94	96	101	108	115
Prêts	218	179	223	188	185	228	189	172	157
Projets	183	60	187	117	107	86	96	89	82
Programme	35	118	36	71	78	142	93	84	75
Autres flux	61	254	66	0	0	0	0	0	0
Allègement de dette ^{2,3}	1	5	43	94	94	0	0	0	0
3. Besoin de financement résiduel	0	0	-3	51	68	0	0	0	-8
Remboursements FEC et FRC	28	96	-3	51	23	0	0	0	0

Sources : autorités guinéennes ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Exclut les transferts publiques.

² Projection de l'apurement des arriérés de dette envers

³ Pour 2015, inclut l'annulation de la dette (remboursements du FMI) et l'allègement de la dette au titre de l'ARC.

⁴ Inclut les flux financiers privés de court terme.

⁵ Un financement de la Banque mondiale et une erreur résiduelle d'arrondi sont à l'origine de l'écart avec le Tableau 4 de la balance des paiements.

Tableau 6. Guinée : Indicateurs de solidité financière, 2010–15

Éléments ²	Dec-10	Dec-11	Dec-12	Dec-13	Dec-14	Dec-15
Adéquation du Capital						
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	17.0%	14.6%	18.2%	15.6%	17.3%	16.5%
Pourcentage des banques supérieures ou égale à 10%	100.0%	83.3%	92.3%	93.0%	93.0%	100.0%
<i>Total actif de ces Banques/total actif du système</i>	<i>100.0%</i>	<i>58.8%</i>	<i>98.5%</i>	<i>94.5%</i>	<i>94.2%</i>	<i>100.0%</i>
Pourcentage des Banques au dessous de 10 et au dessus de 6 pourcent minimum	0.0%	16.7%	7.7%	7.0%	7.0%	0.0%
<i>Total actif de ces Banques/total actif du système</i>	<i>0.0%</i>	<i>41.2%</i>	<i>1.5%</i>	<i>5.0%</i>	<i>5.8%</i>	<i>0.0%</i>
<i>Pourcentage des Banques au dessus de 6 pourcent minimum</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>	<i>0.0%</i>
Fonds propres/total des actifs	7.8%	8.2%	11.6%	11.8%	12.5%	11.5%
Qualité des actifs						
Prêts improductifs bruts/ total des prêts	5.9%	3.2%	4.8%	6.5%	4.1%	6.2%
Prêts improductifs nets des provisions/capital	2.5%	3.5%	3.5%	11.2%	12.6%	9.9%
Prêt en devise/ total des prêts	36.0%	48.1%	22.6%	23.1%	28.1%	30.7%
Benefices et Profits						
ROA	2.0%	2.5%	2.2%	2.2%	1.8%	2.2%
ROE	35.1%	41.3%	28.8%	27.8%	21.2%	27.4%
Autres charges bancaires/PNB	14.0%	24.5%	57.9%	93.1%	133.8%	156.5%
Frais du personnel/PNB	22.0%	18.5%	20.7%	21.1%	21.1%	20.3%
Commission/PNB	48.0%	55.7%	91.1%	124.8%	164.7%	182.4%
Autres frais généraux/PNB	29.6%	26.5%	29.1%	31.5%	30.5%	27.4%
Liquidité						
Actif liquide/total actif	75.9%	69.0%	67.3%	62.3%	56.6%	46.6%
Actif liquide/passif court terme	86.1%	74.1%	77.4%	72.5%	67.1%	60.2%
Total des prêts/total des dépôts	24.6%	38.1%	38.0%	45.7%	56.4%	58.5%
Actif liquide/total des dépôts	91.4%	91.1%	85.5%	80.6%	74.8%	66.7%
Sensibilité au risque de marché						
Les engagements en devise/total passif	22.0%	28.0%	33.0%	26.5%	23.2%	23.9%
Les dépôts en devise/les réserves officielles	89.0%	36.0%	55.0%			

1. Valeurs non imputées + créances immobilisées + créances irrécouvrables + créances douteuses et contentieuses nettes

2. Avoirs en caisse + comptes ordinaires à la Banque centrale et auprès des Inst. Financ. + val. Encais + soldes nets débiteurs (cptes liaison, déb. Div., cpte régul)

Source: BCRG.

Tableau 7. Guinée : Critères de réalisation et objectifs indicatifs de l'accord FEC 2015–16¹

Critère de Réalisation	2015								2016				
	Juin				Sep.				Mar.				
	Objectif Indicatif	Objectif Indicatif Ajusté	Prel.	Statut	Objectif Indicatif	Objectif Indicatif Ajusté	Prel.	Statut	Objectif Indicatif	Objectif Indicatif Ajusté	Prel.	Statut	Critère de Réalisation
Critères de réalisation quantitatifs													
Solde de base (plancher; variation cumulée pour l'année)	-1,276	-1,278	-1,373	Non Atteint	-2,101	-2,115	-3,022	Non Atteint	-743	-531	664	Atteint	-682
Avoirs intérieurs nets de la Banque centrale (plafond; stock)	4,628	4,510	6,604	Non Atteint	5,109	4,650	7,437	Non Atteint	7,414	8,308	7,312	Atteint	7,329
Crédit intérieur du gouvernement auprès des banques (plafond; variation cumulée pour l'année)	794	676	1,074	Non Atteint	1,194	736	2,535	Non Atteint	-135	759	-627	Atteint	-186
Réserves internationales nettes de la Banque centrale (plancher; stock); millions de \$EU ²	419	420	93	Non Atteint	369	375	77	Non Atteint	248	151	238	Atteint	256
Nouveaux prêts extérieurs non-concessionnels à moyen ou long terme contractés ou garantis par le gouvernement ou la Banque centrale (plafond); millions de \$EU ^{3,4,6}	80	80	152	Non Atteint ⁵	80	80	152	Non Atteint ⁵	0	0	0	Atteint	0
Stock d'encours de la dette extérieure de court terme contractée ou garantie par le gouvernement ou la Banque centrale (plafond); million de \$EU ⁴	0	0	0	Atteint	0	0	0	Atteint	0	0	0	Atteint	0
Nouveaux arriérés extérieurs (plafond) ⁴	0	0	0	Atteint	0	0	0	Atteint	0	0	0	Atteint	0
Objectifs indicatifs													
Dépenses dans les secteurs prioritaires (plancher) ⁶	2,616	2,616	2,121	Non Atteint	4,124	4,124	2,461	Non Atteint	1,252	1,252	508	Non Atteint	2,849
<i>Pour mémoire:</i>													
Nouveaux prêts extérieurs concessionnels ou garantis par le gouvernement ou la banque centrale ; millions de dollars EU cumulés 3,4,9		780	...	n.a.		780
Base monétaire (plafond)	6,760	...	8,787		6,889	...	8,857		9,016	...	8,787		9,072
Assistance extérieure nette	404	...	414		317	...	386		1,193	...	135		1,371
dont, subventions et prêts liés à Ebola	259		268	
Changement du flottant	-75	...	35		-113	...	290		-100	...	-147		-147

Sources: Autorités Guinéennes et projections du FMI.

¹ Les définitions et les ajusteurs sont inclus dans le protocole d'accord technique (PAT).² Calculé sur base des taux de change du programme.³ Dette extérieure contractée ou garantie autre qu'avec un élément don équivalent à 35% ou plus, calculé sur base du taux de réescompte des intérêts commerciaux de l'OCDE, excluant les emprunts auprès du FMI.⁴ Critère de réalisation continu.⁵ Correspond à l'émission de la garantie de 65 millions d'euros sur le prêt non-concessionnel pour le projet routier Kankan-Kissidougou et pour la nouvelle dette de 79 millions d'euros pour financer le projet de la ligne de transport d'électricité entre le barrage hydroélectrique de Kaleta et Conakry.⁶ Les secteurs prioritaires incluent l'éducation, la santé, l'agriculture, l'énergie, la justice, les affaires sociales, et les travaux publics (ainsi que définis dans le PAT).

Tableau 8. Guinée : Repères structurels du programme appuyé par la FEC pour 2016

Mesure	Date	État d'exécution	Justification macroéconomique
Approuver un échéancier d'apurement des arriérés intérieurs en distinguant ceux relatifs aux exercices 2011-13 de ceux relevant des années 2005-10.	Fin avril 2016	Non-observé. En cours.	Aider le secteur privé guinéen et améliorer la crédibilité du gouvernement.
Mise en conformité de la gestion budgétaire et comptable des organismes publics bénéficiaires de recettes affectées avec les dispositions de la LORF et du RGGBCP.	Fin août 2016	En cours.	Assurer l'intégrité du budget et améliorer la gestion de la trésorerie.
Adopter un plan de réforme de la fonction publique, basé sur les résultats du recensement biométrique en cours ainsi que le plan d'action pour le programme de réforme de l'État et de modernisation de l'administration.	Fin août 2016	En cours.	Maîtriser la masse salariale et améliorer la productivité de l'administration.

Tableau 9. Guinée : Matrice d'évaluation des risques

Sources des risques	Probabilité relative	Impact si le risque se matérialise	Action à engager si le risque se concrétise
Durcissement ou plus grande volatilité des conditions financières mondiales (envolée du dollar américain).	Élevée	Moyen La compétitivité pourrait être encore amputée, ce qui mettrait à mal les amortisseurs extérieurs.	Faire avancer le programme de réformes structurelles pour supprimer les goulets d'étranglement et assouplir le taux de change.
Ralentissement plus prononcé que prévu de la croissance économique mondiale.	Élevée/moyenne (PA) Faible/moyenne (PE)	Élevé Les investissements dans les grands projets miniers (minerai de fer, bauxite) seraient sans doute retardés, ce qui pèserait sur les perspectives de croissance à moyen terme.	Intensifier les réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires. Laisser le taux de change s'ajuster.
Risque accru de fragmentation/problèmes de sécurité au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe,	Élevée	Moyen Les projets d'investissement à grande échelle seraient probablement différés. La sortie d'une situation fragile serait remise en question.	Intensifier les réformes structurelles pour supprimer les obstacles à la croissance et protéger les amortisseurs. Axer la politique budgétaire sur la mobilisation de recettes et la fourniture des services publics.
Détérioration de la situation sociopolitique et de la sécurité	Moyenne	Élevé L'investissement et la croissance souffriraient ; la pauvreté pourrait augmenter ; la mise en œuvre du programme pourrait s'affaiblir. La stabilité macroéconomique serait menacée.	Recentrer les réformes sur des domaines moins sensibles au contexte socio-politique. Chercher à garder la maîtrise des finances publiques.
Résurgence de l'épidémie Ébola	Faible	Élevé Au-delà des souffrances de la population, la confiance des investisseurs et des consommateurs pourrait encore se dégrader. Les investissements miniers seraient retardés.	Intensifier la réforme structurelle. L'expansion budgétaire devrait rester dans les limites du financement disponible et se centrer sur les dépenses prioritaires.

**Annexe I. État d'avancement des principales
recommandations formulées à l'occasion des consultations de
2012 au titre de l'Article IV**

Domaine	Principales recommandations	État d'avancement
Cadre macroéconomique à moyen terme	Préparer l'économie à gérer les entrées considérables de ressources minières qui sont attendues et éviter les effets de type syndrome hollandais. Conforter la stabilisation macroéconomique et poser les bases d'une croissance plus élevée et diversifiée.	Les entrées attendues ne se sont pas matérialisées. Le PIB par habitant a diminué en dépit des progrès rapides des réformes structurelles : l'instabilité politique, les chocs sur les termes de l'échange et l'épidémie Ébola ont pesé sur les perspectives de croissance du PIB.
Politiques monétaire et de change	Réduire l'inflation, et maintenir un taux de change déterminé par le marché.	L'inflation est tombée de 19 % fin 2011 à 7,3 % fin 2015. Les réformes mises en place en 2015 ont amélioré le rôle des forces du marché sur le marché des changes.
Politique budgétaire	Maîtriser le déficit budgétaire, et améliorer la gestion des finances publiques et la qualité de la dépense tout en augmentant les crédits aux secteurs prioritaires. Les mesures principales sont les suivantes : réformer l'administration de l'impôt, maîtriser la masse salariale, et limiter les subventions en améliorant l'efficacité des services publics et en réformant l'aide au secteur agricole.	L'épidémie Ébola et les dérapages de la politique économique ont annulé une partie des progrès considérables qui avaient été accomplis pendant la période 2012-13. Les réformes de la gestion des finances publiques, de la masse salariale et des subventions ont entraîné principalement à cause d'un manque de capacités d'exécution. Les objectifs indicatifs relatifs aux dépenses consacrées aux secteurs prioritaires ont été manqués fréquemment.
Restructuration et viabilité de la dette	Atteindre dès que possible le point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et assurer la viabilité de la dette post-initiative PPTe.	Le point d'achèvement PPTe a été atteint en septembre 2012. Selon la dernière AVD, le risque de surendettement de la Guinée reste modéré, mais la vulnérabilité de la dette extérieure à des chocs a augmenté. D'autres engagements au titre de l'initiative PPTe, tels que l'audit des gros contrats de marchés publics et la base de données sur la pauvreté, restent à achever.
Réformes structurelles		

Annexe II. Évaluation de la stabilité extérieure

Les évaluations modélisées du taux de change, selon la méthodologie du FMI d'évaluation du solde extérieur (méthodologie EBA-lite), semblent indiquer un important désalignement du taux de change effectif réel situé entre 16,2 et 32 %. À fin 2015, la surévaluation de la monnaie avait entraîné une forte diminution des réserves officielles utilisables et de la position des avoirs extérieurs nets du secteur bancaire. Avec la réforme du marché des changes de janvier 2016, ce désalignement a été réduit d'environ 15 points de pourcentage. De nouvelles réformes du marché des changes, la résorption du déficit budgétaire en 2016, et des réformes structurelles contribueront à combler l'écart résiduel.

A. Évolution de la balance des paiements et du taux de change

1. Le déficit des transactions courantes extérieures de la Guinée s'est légèrement creusé en 2015, à 18,7 % du PIB. Cela s'explique par un léger repli des exportations dues à une baisse des exportations de bauxite et d'or artisanal. Les importations ont aussi légèrement régressé, en raison de la baisse des importations de services, partiellement due à l'impact de l'épidémie du virus Ébola et au ralentissement de l'activité économique qui en a découlé.

2. Le compte des transactions courantes extérieures devrait s'améliorer en 2016, sous l'effet de la dépréciation du taux de change qui réduira les importations, avant que le déficit ne se creuse à nouveau à moyen terme. D'ici 2021, le déficit du compte des transactions courantes devrait atteindre 20,1 % du PIB, essentiellement en raison d'une hausse des importations. Ces dernières devraient croître de 9,2 % par an en moyenne entre 2017 et 2021, surtout pour accompagner les projets de construction d'infrastructures, tandis que les exportations devraient, d'après les projections, augmenter de près de 8,6 % par en moyenne au cours de la même période, sous l'effet de l'augmentation de l'extraction de bauxite et de la production agricole.

3. Le taux de change effectif réel (TCER) de la Guinée s'est apprécié depuis les dernières consultations de 2012 au titre de l'article IV. L'appréciation du TCER s'explique en grande partie par le différentiel d'inflation avec les partenaires commerciaux, tandis que le taux de change effectif nominal (TCEN) est resté globalement stable jusqu'au milieu de l'année 2014, lorsqu'il a commencé à s'apprécier du fait de la baisse de l'euro par rapport au franc guinéen (GNF). Il s'est ensuite déprécié à mesure de l'affaiblissement du GNF par rapport au dollar américain. Au début de l'année 2016, à la faveur d'importantes réformes visant à améliorer le rôle des forces du marché sur le marché des changes, ainsi que la flexibilité de ce marché, le GNF s'est fortement déprécié, ce qui s'est traduit par une dépréciation des deux taux de change effectifs.

B. Évaluations modélisées du taux de change réel

4. Les évaluations modélisées du taux de change, selon la méthodologie du FMI d'évaluation du solde extérieur (méthodologie EBA-lite) semblent indiquer un important désalignement du taux de change effectif réel. Ces évaluations utilisent la méthode du compte des transactions courantes et celle du TCER.

- Selon la méthode fondée sur le compte de transactions courantes, le taux de change réel est surévalué de 16,5 % en 2015. Une analyse modélisée indique une norme de -6,6 % du PIB pour le déficit extérieur courant corrigé des variations cycliques¹. Si l'on suppose une élasticité de -0.73 du solde extérieur courant par rapport au taux de change réel (Tokarick, 2010), l'ajustement du taux de change qui est nécessaire pour éliminer l'écart entre la norme et le solde courant effectif est estimé à 16,5 % (voir graphique 2).

Tableau 1. Résumé des observations "EBA-lite"

En pourcentage du PIB, sauf indication contraire

(1)	Solde courant : effectif	-18.7%
(2)	Solde courant : ajusté	-6.7%
(3)	Écart	0.0%
(4)=(2)-(3)	Solde courant : norme	-6.6%
(5)=(1)-(4)	Solde courant : écart	-12.1%
(6)	Élasticité solde courant-TCER (ratio)	-0.73
(7)=(5)/(6)	Écart taux de change réel (%)	16.5%

- Selon la méthode fondée sur le TCER, le taux de change réel est surévalué de 32 % en 2015. Comme pour l'approche fondée sur le solde courant, le modèle TCER s'appuie sur une équation de forme réduite du TCER². Le taux de change effectif réel « ajusté » est alors le produit du niveau des fondamentaux économiques et des coefficients d'une régression de panel. Il y a désalignement du taux de change si le niveau du taux de change effectif réel ne peut être expliqué par le niveau des fondamentaux en utilisant les coefficients de la régression décrite ci-dessus.

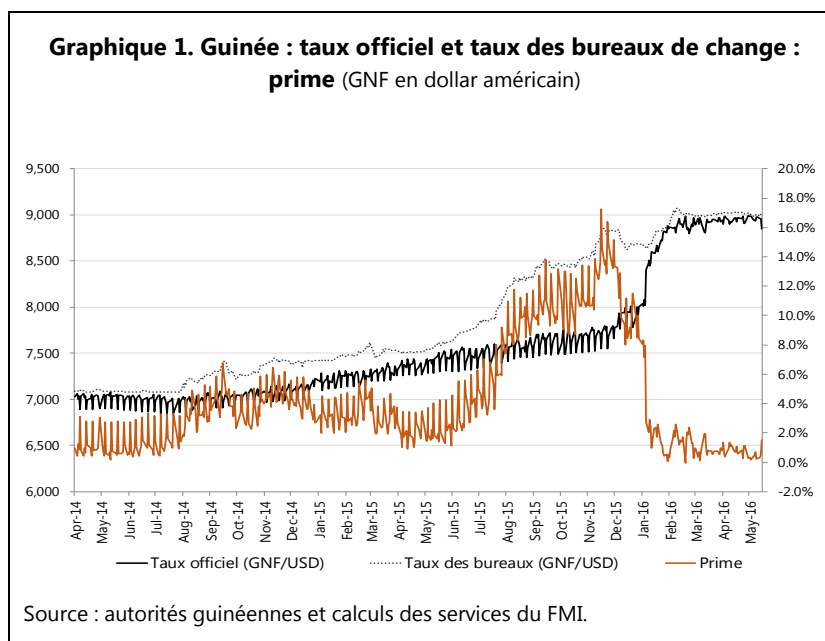
¹ La méthode du compte des transactions courantes évalue l'ajustement du taux de change qui est nécessaire pour éliminer l'écart entre *la norme de compte courant* et *le compte courant effectif*. La norme de compte courant est constituée de *l'écart lié aux politiques* (écart entre les politiques effectivement menées par un pays et ses politiques optimales) et du *compte courant adapté* (produit du niveau des fondamentaux économiques et des coefficients d'une régression de panel). La régression de panel, estimée à partir d'un échantillon de 49 pays développés et émergents sur la période [1986–2010], comporte un ensemble de fondamentaux traditionnels, facteurs financiers, facteurs conjoncturels/temporaires, et variables explicatives liées aux politiques, la plupart de ces variables étant calculées comme étant un écart du pays par rapport à une contrepartie « monde » (voir FMI WP/13/272).

² Les variables explicatives de ce modèle peuvent être groupées en « variables liées aux politiques » et « fondamentaux non liés aux politiques ». Les « variables liées aux politiques » sont les suivantes : interventions sur le marché des changes, taux d'intérêt, crédit privé et contrôle des mouvements de capitaux. Les « fondamentaux non liés aux politiques » sont les suivants : productivité, biais financier national, termes de l'échange, ouverture commerciale, actifs financiers nets, écart de production, aide et envois de fonds des travailleurs expatriés.

5. Même si ces estimations sont sujettes à une certaine marge d'erreur, elles mènent à la conclusion que la position extérieure a été nettement plus faible que les fondamentaux en 2015. Les modèles surestiment dans une certaine mesure l'ampleur de la surévaluation en raison de l'impact ponctuel de la flambée du virus Ébola, qui n'est pas pris en compte³. Dans le cadre de la lutte contre la flambée du virus, les importations de médicaments et de matériel médical ont considérablement augmenté en 2015 et ont creusé le déficit du compte des transactions courantes. Toutefois, les concours des donateurs en contrepartie de ces opérations sont sous-déclarés dans la balance des paiements et dans les comptes budgétaires. Il n'en demeure pas moins que ces questions ponctuelles ne peuvent pas compenser l'ampleur du désalignement estimé, qui traduit des insuffisances dues à deux facteurs. Premièrement, les politiques d'intervention des autorités par le biais des enchères officielles de devises ont empêché de corriger le taux de change à sa valeur de marché (graphique 1), et ont entraîné une diminution des réserves. Deuxièmement, l'orientation expansionniste de la politique budgétaire a entraîné un creusement du déficit budgétaire global de près de 5 points de pourcentage en 2015. Ce désalignement s'explique également par des facteurs hors prix, tels que la qualité de la gouvernance et des infrastructures.

6. Les autorités ont pris les bonnes mesures pour rectifier le désalignement, mais doivent intensifier leurs efforts. En janvier 2016, les autorités ont réformé le fonctionnement du mécanisme des enchères de change et ont laissé le taux de change fluctuer plus librement. En conséquence, la prime entre le taux de change officiel et le taux de change non limité des bureaux de change a été réduite à moins de 1 % ; et entre décembre 2015 et avril 2016, le taux de change effectif réel s'est déprécié de

12,2 %. Pour corriger ce désalignement du taux de change, il faudra de nouvelles réformes du marché des changes, notamment la possibilité d'achats de devises par le biais d'enchères bilatérales (achat-vente). Des achats de devises par la banque centrale, conformes à l'objectif des réserves internationales et entraînant des pressions baissières sur la monnaie nationale, contribueraient à réduire le désalignement du taux de change. L'objectif d'une forte résorption du déficit budgétaire en 2016 (le déficit global, après dons, devrait, d'après les projections être résorbé de 7½ du PIB) contribuera aussi à corriger ce désalignement du taux de change.



³ Voir Bureau de l'Envoyé spécial des Nations-Unies pour le virus Ébola, « *Resources for Results V, October 2015* » pour des informations sur l'ampleur et la répartition des flux d'aide.

7. Pour une amélioration pérenne de la compétitivité, il faudra aussi améliorer les facteurs hors prix. Les indicateurs de compétitivité hors prix sont faibles pour la Guinée (voir section ci-dessous) et ne se sont que légèrement améliorés ces dernières années, ce qui souligne la nécessité d'accélérer les réformes pour les améliorer, en dopant notamment les infrastructures.

Compétitivité structurelle

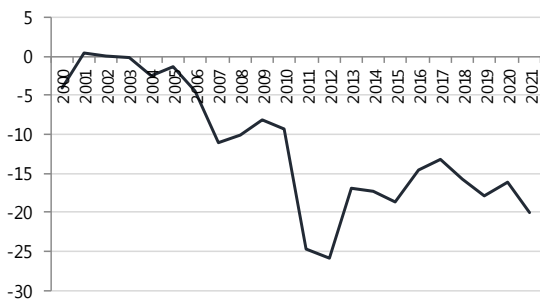
8. Les indicateurs de compétitivité hors prix se sont légèrement améliorés depuis 2012 en Guinée, mais il faut faire plus. Selon l'indice mondial de la compétitivité (IMC 2016), la Guinée se classe dernière sur 140 pays, tandis qu'elle était à la 141^{ième} place sur 144 pays en 2012. Dans pratiquement toutes les catégories, la Guinée obtient de moins bons résultats que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et se classe souvent parmi les moins bons, à l'exception de la catégorie « efficacité du marché du travail ». En outre, les résultats de la Guinée se sont dégradés dans presque tous les secteurs (à l'exception de l'environnement macroéconomique) entre 2012 et 2015. Toutefois, la Guinée a légèrement amélioré son classement au regard de l'indicateur de la réglementation des affaires (*Doing business*) de la Banque mondiale, établi par enquêtes, puisqu'elle est passée du 171^{ième} au 165^{ième} rang en 2016. En outre, elle a amélioré ses résultats dans presque tous les secteurs entre les rapports de 2012 et de 2016.

9. La Guinée se classe à la 135^{ième} place sur 138 pays, selon l'indice de facilitation des échanges établi par le Forum économique mondial. S'agissant des obstacles aux exportations et aux importations, déterminés par les entreprises, l'accès au financement des échanges est l'obstacle le plus problématique aux exportations, tandis que la lourdeur des procédures d'importation est l'obstacle le plus contraignant aux importations.

10. Selon divers indicateurs, la situation de la gouvernance en Guinée reste faible. Selon l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine 2015, la Guinée se place en 40^{ième} position sur 54 pays d'Afrique. Le rapport 2014 de « Transparency International » classe la Guinée à la 139^{ième} place sur 174, au regard de l'indice de perception de la corruption (IPC). Selon l'indice de liberté économique 2016, la Guinée entre dans la catégorie des *économies les moins libres*, en se plaçant à la 136^{ième} place sur 165 pays au total.

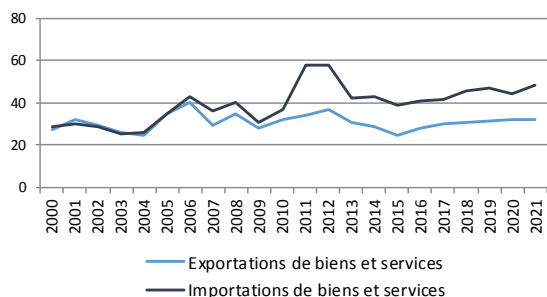
Graphique 2. Guinée : Évaluation extérieure

Graphique 1. Solde courant
(en pourcentage du PIB)



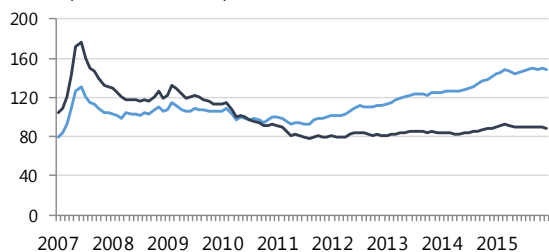
Source : estimations des services du FMI

Graphique 2. Évolution des importations et des exportations
(en pourcentage du PIB)



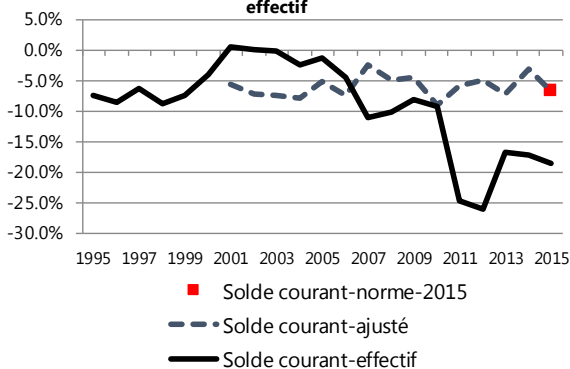
Source : estimations des services du FMI

Graphique 3. Taux de change effectif réel et nominal
(Indice : 2010=100)



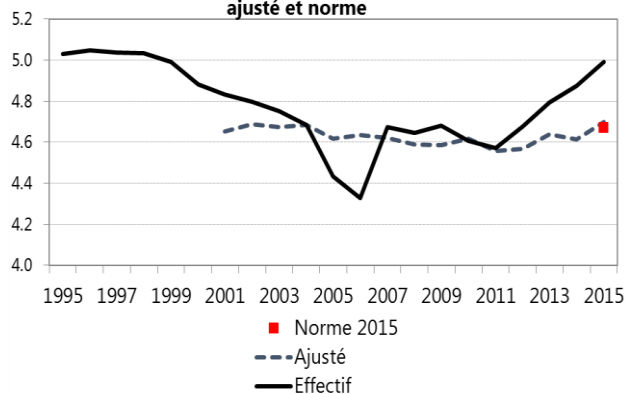
— Taux de change effectif réel
— Taux de change effectif nominal

Graphique 4 : solde courant : norme, ajusté et effectif



■ Solde courant-norme-2015
- - - Solde courant-ajusté
— Solde courant-effectif

Graphique 5: taux de change effectif réel effectif, ajusté et norme



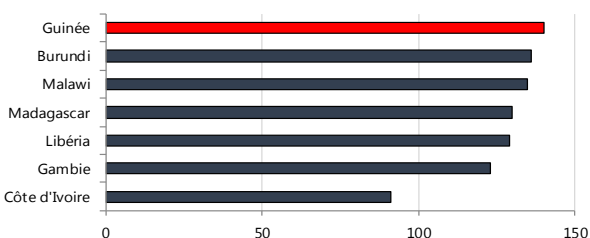
■ Norme 2015
- - - Ajusté
— Effectif

Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

Graphique 3. Guinée : Indicateurs de compétitivité

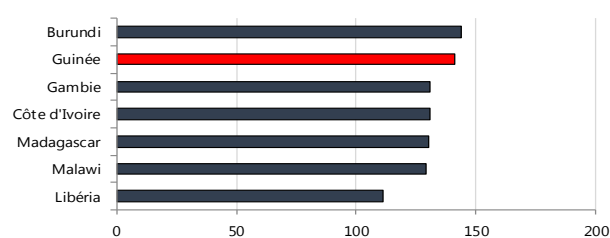
	Guinée		Afrique subsaharienne
	Classement	Points (1-7)	(Moyenne) Points (1-7)
ICM 2015-16 (sur 140)	140	2.8	3.6
ICM 2014-15 (sur 144)	144	2.8	3.4
ICM 2013-14 (sur 148)	147	2.9	3.6
ICM 2012-13 (sur 144)	141	2.9	3.7
Exigences de base (60%)	140	2.8	3.8
Institutions	136	2.8	3.7
Infrastructure	139	1.8	2.8
Environnement macroéconomique	129	3.5	4.1
Santé et enseignement primaire	138	3.3	4.3
Facteurs d'efficience (35,0%)	137	2.9	3.5
Enseignement supérieur et formation	137	2.2	3.1
Efficience du marché des biens	135	3.5	4.1
Efficience du marché du travail	91	4.0	4.2
Développement du marché financier	137	2.7	3.5
Adoption de technologies	134	2.4	2.9
Taille du marché	128	2.4	2.9
Innovation et facteurs de modernité (5,0%)	138	2.6	3.3
Modernité	137	2.9	3.6
Innovation	139	2.2	3.1

Graphique 1. Classement de la compétitivité mondiale, 2015-2016 (pays en situation fragile)



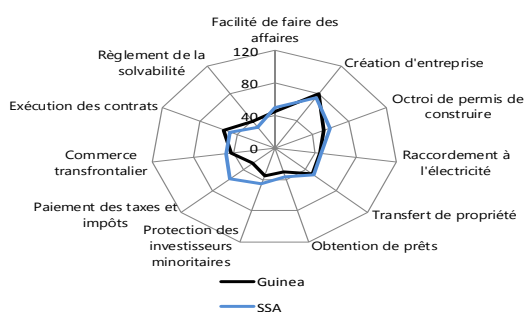
Note : Classement sur 140 pays
Source : Forum économique mondial, The Global Competitiveness Report, 2015-

Graphique 2. Classement de la compétitivité mondiale, 2012-2013 (pays en situation fragile)



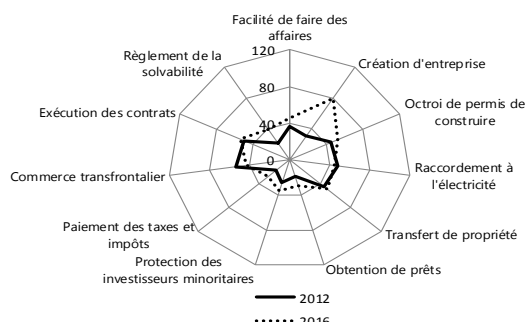
Note : Classement sur 140 pays
Source : Forum économique mondial, The Global Competitiveness

Graphique 3. Distance à la frontière Doing Business, 2015



Note: une distance à la frontière plus élevée correspond à un meilleur classement.

Graphique 4. Guinée : Distance à la frontière Doing Business, 2012 et 2015



Note: une distance à la frontière plus élevée correspond à un meilleur

Sources : Forum économique mondial, rapport sur la compétitivité mondiale, 2015-16 et 2012-13 ; indicateurs de la réglementation des affaires de la Banque mondiale, rapports 2016 et 2013.

Graphique 3. Guinée : Indicateurs de compétitivité (suite)

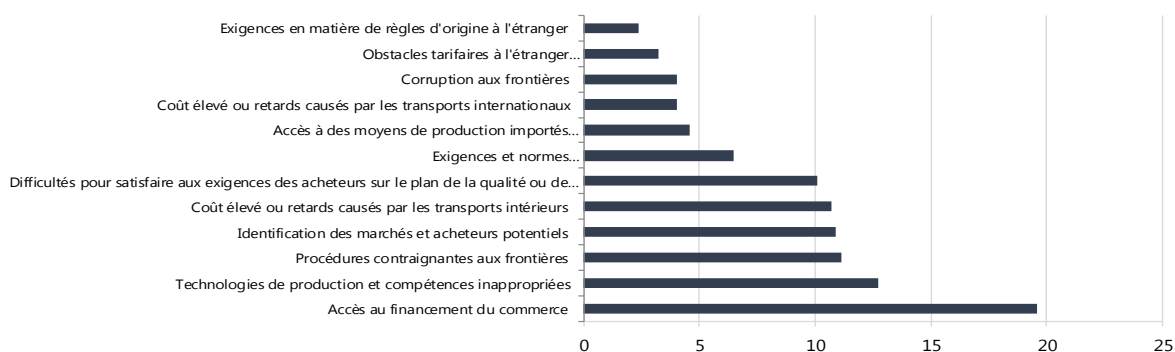
Tableau 2. Classement dans l'indice de facilitation du commerce, 2014 ^{1/}

	Guinée	AfSS
Classement global pour l'indice de facilitation du commerce (sur 138)	135	108
Accès au marché	131	79
Accès au marché intérieur	119	89
Accès aux marchés extérieurs	92	60
Administration des frontières	122	106
Efficience et transparence	122	106
Infrastructure	137	111
Offre et qualité des infrastructures de transport	137	103
Offre et qualité des services de transport	131	107
Offre et utilisation des TCI	136	113
Environnement opérationnel	129	97

^{1/} Un chiffre plus bas indique un meilleur classement.

Source : Forum économique mondial, The Global Enabling Trade Report 2014.

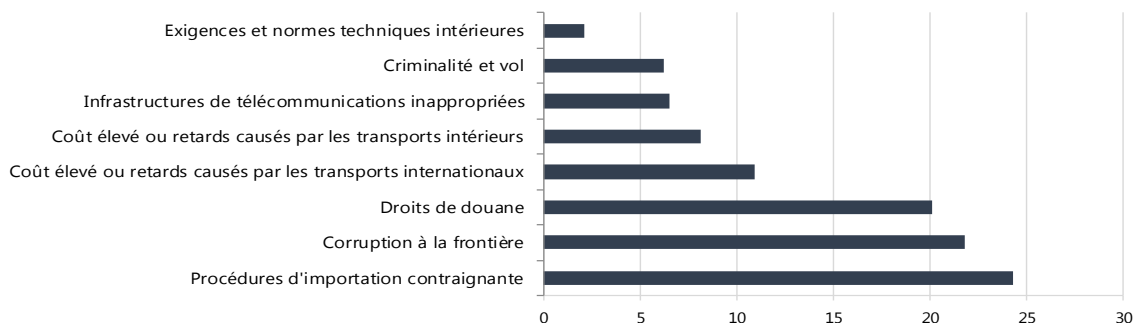
Graphique 5. Plus gros obstacles à l'exportation, 2013



Note: A partir de la liste des facteurs ci-dessus, il a été demandé aux participants de choisir les cinq plus gros obstacles au commerce dans leur pays et de les classer de 1 (plus gros obstacle) à 5. Les bâtons indiquent les réponses pondérées selon leur classement.

Source : Forum économique mondial, the Global Enabling Trade Report, 2014.

Graphique 6. Plus gros obstacles à l'importation, 2013



Note: A partir de la liste des facteurs ci-dessus, il a été demandé aux participants de choisir les cinq plus gros obstacles au commerce dans leur pays et de les classer de 1 (plus gros obstacle) à 5. Les bâtons indiquent les réponses pondérées selon le classement.

Sources : Forum économique de la Banque mondiale : rapport sur la facilitation du commerce dans le monde 2014.

Graphique 3. Guinée : Indicateurs de compétitivité (fin)

	1996	2000	2010	2011	2012	2013	2014
Participation et responsabilisation (-2,5 à 2,5, meilleur)	-1.35	-1.18	-0.95	-0.94	-1.06	-1.06	-0.89
Stabilité politique (-2,5 à 2,5, meilleur)	-1.24	-2.03	-1.68	-1.39	-1.28	-1.22	-0.93
Efficacité de l'État (-2,5 à 2,5, meilleur)	-1.24	-1.17	-1.13	-1.15	-1.28	-1.23	-1.21
Qualité de la réglementation (-2,5 à 2,5, meilleur)	-0.71	-0.60	-1.08	-1.00	-1.02	-1.01	-1.1
État de droit (-2,5 à 2,5, meilleur)	-1.51	-1.42	-1.54	-1.47	-1.43	-1.42	-1.38
Maîtrise de la corruption (-2,5 à 2,5, meilleur)	-0.46	-0.75	-1.19	-1.11	-1.07	-1.05	-1.07

Source : Institut de la Banque mondiale.

- Selon l'indice Ibrahim 2015 de la gouvernance en Afrique, la Guinée se classe en 40e position sur 54 pays. Son score est de 43,7/100, au-dessous de la moyenne africaine de 50,1.
- Le rapport 2014 de Transparency International classe la Guinée en 139e position sur 168 pays sur le plan de la corruption.
- Selon l'indice de liberté économique de 2016, la Guinée appartient à la catégorie des économies les moins libres, se classant 136e sur 165 pays.



GUINÉE

6 juillet 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Table des matières

RELATIONS AVEC LE FMI	2
MATRICE CONJOINTE BANQUE MONDIALE-FMI	11
RELATIONS AVEC LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, 2011–16	12
OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	17
QUESTIONS STATISTIQUES	18

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 mai 2016)

Statut : date d'admission : 28 septembre 1963

Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	214,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	187,35	87,47
Position dans la tranche de réserve	26,85	12,54

Département des DTS :	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	102,47	100,00
Avoirs	118,71	115,85

Encours des achats et prêts :	Millions de DTS	% quote-part
Prêts au titre de la FCR	26,78	12,50
Accords au titre de la FEC	134,38	62,74

Accords financiers les plus récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC	24-2012 fév., 2014	31 octobre 2016	173,66	155,30
FEC 1/	21 déc., 2007	20 déc., 2010	69,62	24,48
FEC 1/	2 mai 2001	1 mai 2004	64,26	25,70

Projections des paiements au FMI 2/

(Millions de DTS ; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	<u>À échoir</u>				
	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Principal				2,95	28,23
Commissions/Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,34	0,30
Total	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>3,29</u>	<u>28,53</u>

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Cadre <u>renforcé</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	
Date d'arrivée au point de décision	Déc. 2000
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ³	639,00
Dont : assistance du FMI (millions de dollars EU)	36,01
(équivalent en millions de DTS)	27,80
Date du point d'achèvement	Sep-2012
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Aide décaissée au pays membre	27,80
Aide intérimaire	11,30
Solde point d'achèvement	16,49
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ⁴	7,45
Total décaissements	35,25

1/ Anciennement FRPC.

2/ Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

3/ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

4/Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : sans objet

Assistance et riposte aux catastrophes (ARC) :

<u>Date de la catastrophe</u>	<u>Date de la décision du Conseil</u>	<u>Montant engagé (millions de DTS)</u>	<u>Montant décaissé (millions de DTS)</u>
Sans objet	18 mars 2015	21.42	21.42

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision – point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire — montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Régime de change

Le régime de change de la Guinée est classé comme régime flottant dirigé sans trajectoire prédéterminée, après une interruption dans le système en 2009-10 ; le régime de facto a été reclassé dans la catégorie des autres régimes dirigés au lieu des régimes stabilisés, à compter du 5 février 2015. La Guinée pratique des taux de change multiples, puisque la cotation du taux officiel est en retard d'un jour sur celle du taux moyen pondéré des banques commerciales qui lui sert de base. La Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) intervient deux fois par semaine par l'intermédiaire d'un marché d'adjudication de devises à prix multiples avec les banques commerciales en activité. La BCRG publie régulièrement les informations relatives aux interventions sur le marché des changes.

Consultations au titre de l'article IV

Le Conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV le 24 février 2012.

Assistance technique 2011–16**Année civile 2011**

Fournisseur	Tâches principales	Dates
AFW	Évaluation des besoins (secteurs budgétaire, réel et financier)	Février 2011
Finances publiques		
FAD	Évaluation de la situation et actualisation de la stratégie de GFP	Avril-mai 2011
AFW	Renforcement des capacités de GFP	Avril 2011
AFW	Administration des recettes	Avril 2011
FAD	Diagnostic de l'administration des recettes	Mai 2011
AFW	Renforcement des capacités de GFP	Mai 2011
AFW	Administration des douanes	Mai 2011
AFW	Gestion des arriérés fiscaux et autres questions d'admin. fiscale	Mai—juin 2011
FAD	GFP: exécution du budget	Août- septembre 2011
AFW	GFP: mise en œuvre du plan comptable de l'État	Septembre 2011
AFW	Douanes : renforcement de la gestion des ressources humaines	Octobre 2011
FAD	Politique fiscale générale et minière	Octobre 2011
AFW	Dette publique	Octobre- novembre 2011
AFW	Arriérés fiscaux et autres questions d'administration fiscale	Novembre 2011
AFW	Renforcement des capacités de GFP	Novembre 2011
FAD	GFP: cadre juridique, détachement d'un conseiller résident	Novembre- décembre 2011
FAD	Conseiller résident du FAD au Trésor guinéen	Décembre 2011-mars 2013
Marché monétaire et de capitaux		
AFW	Contrôle bancaire	Février 2011
AFW	Contrôle bancaire	Mars- avril 2011
MCM	Gestion du change	Juillet 2011
AFW	Contrôle bancaire et réglementation	Octobre- novembre 2011
Statistiques		
AFW	Comptabilité nationale	Février 2011
AFW	Statistiques des finances publiques	Mars 2011
AFW	Comptabilité nationale	Avril 2011
AFW	Stat. du secteur réel/assistance pour la mise en œuvre du SNC93	Juillet 2011
AFW	Statistiques du secteur réel/mise en œuvre de la compt.nationale	Décembre 2011

Année civile 2012

Fournisseur	Thème principal	Dates
Finances publiques		
Département des finances publiques	Comptabilité publique, plan comptable, loi de finances organique	2-15 février 2012
Département des finances publiques	Politique fiscale minière et générale	9-10 février 2012
Département des finances publiques	Gestion de la trésorerie, compte unique du Trésor, plan d'engagement, loi de finances organique, plan comptable	3-15 mars 2012
Département des finances publiques	Fiscalité minière	Avril-mai 2012
AFW	Gestion de trésorerie	Mai-juin 2012
AFW	Administration des douanes	14-25 juin 2012
Département des finances publiques	Cadre juridique de gestion des finances publiques	juin-juillet 2012
Département des finances publiques	Fiscalité minière	1-14 juillet 2012
Département des finances publiques	Fiscalité minière	1-10 septembre 2012
Département des finances publiques	Accord sur les avances de la banque centrale	3-14 septembre 2012
Département des finances publiques	Cadre juridique de gestion des finances publiques	1-15 octobre 2012
Département des finances publiques	Dépenses publiques	1-14 octobre 2012
AFW	Administration des douanes	14-23 novembre 2012
Département des finances publiques	Dépenses publiques	1 – 21 décembre 2012
AFW	Administration fiscale	12 – 23 décembre 2012
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques (conseiller résident)	2012-2013
Juridique		
Département juridique	Aide juridique à la rédaction des textes sur la fiscalité minière	30 août – 11 septembre 2012
Marchés monétaires et de capitaux (MCM)		
AFW	Contrôle et réglementation bancaires	Janvier 2012
Département des marchés monétaires et de capitaux	Banque centrale (conseiller résident)	Février 2012-février 2013
AFW	Contrôle et réglementation bancaires	Février 2012
AFW	Contrôle et réglementation bancaires	Mars 2012
AFW	Contrôle et réglementation bancaires	Septembre 2012
AFW	Contrôle bancaire	Oct.-nov. 2012
Statistiques		
AFW	Statistiques du secteur réel, comptes nationaux	Février-mars 2012
Département des statistiques	Balance des paiements	Mars-avr. 2012
AFW	Comptes nationaux	Septembre 2012
Département des statistiques	Passage au MSFP 2001	Septembre 2012
AFW	Comptes nationaux	Novembre 2012

Source : services du FMI.

Année civile 2013

Fournisseur	Theme principal	Dates
Finances publiques		
Département des finances publiques	Manuel sur l'exécution du budget (1/2)	28 janvier- 15 février 2013
Département des finances publiques	Cadre de préparation du budget (1/2)	29 janvier- 1er février 2013
Département des finances publiques	Mise en oeuvre du CUT (suivi)	6-15 février 2013
Département des finances publiques	Cadre de préparation du budget (2/2)	4-8 mars 2013
Département des finances publiques	Evaluation PEFA	20 mars- 3 avril 2013
Département des finances publiques	Cadrage des entités extrabudgétaires	29 avril-3 mai 2013
Département des finances publiques	Manuel sur l'exécution du budget (2/2)	15-26 avril 2013
Département des finances publiques	Management financier public	8-19 avril
Département des finances publiques	PEFA dissémination et stratégie de réforme	15-22 Mai 2013
Département des finances publiques	Administration fiscale	17-28 Juin 2013
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	2-13 Septembre 2013
Département des finances publiques	Recettes minières (TVA remboursement)	18-22 Novembre 2013
Département des finances publiques	Administration Douanière	9-13 Décembre
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques	9-20 Décembre 2013
Département des finances publiques	Gestion des finances publiques (conseiller résident)	2013
Marchés monétaires et de capitaux (MCM)		
AFW	Supervision Bancaire et Régulation en Guinée	4-22 février 2013
AFW	Analyse du Portfolio de la dette	8-19 avril 2013
AFW	Supervision Bancaire	13-14 mai 2013
AFW	Supervision Bancaire	1-13 décembre 2013
AFW	Supervision Bancaire et Régulation en Guinée	2-13 décembre 2013
MCM	Banque Centrale (conseiller résident)	2013
Juridique		
Département juridique	Législation Banque Centrale	Mars 2013
Statistiques		
AFW	Migration vers GFSM 2001	8-19 avril 2013
AFW	Comptes Nationaux	13-24 mai 2013
AFW	Finances Gouvernementales (Statistiques)	22-31 mai 2013

Source : services du FMI.

Année civile 2014

Prestataire	Thème principal	Dates
Département des finances publiques		
FAD	Prévision financière et budgétisation	10-24 février 2014
FAD	Mécanismes de remboursement de la TVA pour le secteur minier, et gouvernance dans la gestion des finances publiques	29 janvier-6 février 2014
Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)		
MCM	Gestion des réserves de change	30 janvier-7 février 2014
AFW	Supervision bancaire	3-14 mars 2014
MCM	Banque centrale (conseiller résident)	2013 - 2014
Département des statistiques		
AFW	Comptabilité nationale	6-17 janvier 2014
STA	Indicateurs de solidité financière	14-18 avril 2014

Source : services du FMI.

Année civile 2015

Prestataire	Thème principal	Dates
Département des finances publiques		
FAD	Stratégie GFP et cadre à moyen terme	3-12 février 2015
FAD	Nomenclature budgétaire	16-25 février 2015
FAD	Gouvernance budgétaire des établissements parapublics et ressources naturelles	3-10 février 2015
FAD	Lancement du projet JSA7	3-16 juin 2015
AFW	Stratégie de GFP	27 juillet-7 août 2015
AFW	Administration fiscale	21 SEPTEMBRE – 2 OCTOBRE 2015
Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)		
AFW	Supervision bancaire	1-12 juin 2015
AFW	Supervision bancaire	11 novembre-4 décembre 2015
MCM	Développement du marché des changes et gestion des liquidités	30 novembre-10 décembre 2015
Département des statistiques		
AFW	Statistiques de finances publiques	14-25 novembre 2015

Source : services du FMI.

Année civile 2016

Prestataire	Thème principal	Dates
Département des finances publiques		
FAD	Gestion des ressources naturelles	13-26 janvier 2016
FAD	Entreprises publiques et risques budgétaires	13-24 janvier 2016
FAD	Administration des recettes	1 mars 14 2016% 1%
AFW	Conseiller résident en gestion des finances publiques	3 mars 18 2016% 1%
FAD	Gestion des ressources naturelles	3 mars 18 2016% 1%
FAD	Gestion des ressources naturelles	4 avril 10 2016% 1%
AFW	Douanes	18-2016 avril 1
FAD	Conseiller résident en gestion des finances publiques	2016 -2017
Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)		
AFW	Gestion de la dette :	2 février au 4 mars 2016
MCM	Opérations monétaires et de change	9-22 mars 2016
AFW	Supervision bancaire	14-25 mars 2016
Département des statistiques		
AFW	Établissement des comptes nationaux	2-19 février 2016
AFW	Statistiques de finances publiques	14-18 mars 2016
STA	Indicateurs de solidité financière	20-26 avril 2016

Source : services du FMI.

¹ Prévus.

MATRICE CONJOINTE BANQUE MONDIALE-FMI

(En juin 2016)

Titre	Produits	Date provisoire de prestation
Programme de travail de la Banque mondiale durant les 12 mois à venir	OPÉRATIONS :	
	Services de conseil au secteur minier	En cours
	Projet relatif aux dispositifs de protection sociale	T2-2016
	Projet relatif aux services de santé	T2-2016
	Prêt d'appui budgétaire (DPO)	T2-2016
	Travaux économiques et sectoriels :	
	Examen des dépenses publiques (mobilisation des recettes, gestion de l'investissement public, entreprises publiques et dette intérieure)	T3 2016
	Enquête par téléphonie mobile sur l'impact socioéconomique du virus Ebola	T2-2016
	Assistance technique/autres travaux analytiques :	
	Renforcement de l'exécution budgétaire	T1 2016
	Suivi de la situation économique et de la pauvreté	En cours
	Soutien à la mise en œuvre de l'ITIE	En cours
	Programme de travail du FMI durant les 12 mois à venir	Programme :
Sixième et septième revues de l'accord FEC		Mars 2016
Consultations au titre de l'article IV :		Juin 2016
Huitième revue de l'accord FEC		Octobre 2016 :
Assistance technique :		
Politique fiscale minière et générale		En cours
Gestion des finances publiques		En cours
Politiques monétaire et de change		En cours
Supervision bancaire		En cours
Comptes nationaux et budgétaires et de balance des paiements	En cours	
Demandes du FMI à la Banque mondiale	Audit des projets d'investissement public	En cours
	Évaluation du plan de réforme de l'électricité et des implications budgétaires	En cours
	Mise à jour de l'analyse de la pauvreté	
	Évaluation du vaste projet de construction d'un barrage au moyen d'un dispositif de PPP	En cours
	Évaluation des réformes agricoles et implications budgétaires	En cours
	Évaluation des étapes suivantes du nouveau code minier et de la renégociation des contrats miniers	En cours
Demande de la Banque mondiale au FMI	Mises à jour régulières des projections macroéconomiques et budgétaires	En cours
	Consultations sur les repères structurels des programmes	En cours
	Surveillance de l'impact budgétaire des réformes minières	En cours
Produits conjoints Banque mondiale- FMI	Analyse de viabilité de la dette	T1 2016
	Appui conjoint Banque mondiale-FMI à la stratégie d'endettement à moyen terme	T3 2016

RELATIONS AVEC LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, 2011–16

(En juin 2016)

- 1. Le document de stratégie-pays (DSP) 2012-16 de la Banque africaine de développement, approuvé par le Conseil le 1er mars 2012, s'appuie sur deux piliers :** (i) la gouvernance économique et financière et (ii) l'infrastructure pour le développement. Dans le cadre du premier pilier, la Banque prêtera son concours au renforcement des capacités de gestion des finances publiques, à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des industries extractives et au renforcement du budget de l'administration centrale. Dans le cadre du second pilier, la Banque contribuera à réduire le déficit de production énergétique et à développer davantage les infrastructures de transport. L'examen à mi-parcours du document de stratégie, qui a été retardé en raison de la crise du virus Ebola, a été effectué en février 2016. Il a été l'occasion d'engager un dialogue sur l'aide apportée par la Banque à la Guinée à l'aide de l'exécution du DSRP, en tenant compte de la lutte contre la flambée d'Ebola, du processus de redressement socio-économique et des résultats de la conférence d'Abu Dhabi pour la période 2015-17. La Banque et les autorités guinéennes sont convenues de repousser l'achèvement du DSP de 2016 à 2017, et de maintenir les deux piliers. La prolongation du délai permettra i) au gouvernement et à la Banque de mettre en œuvre les réformes et les opérations qui ont été retardées en raison de la MVE et ii) à la Banque de mieux préparer le prochain document de stratégie pays (2017-21), qui sera aligné sur le nouveau plan de développement national 2016-20 qui devrait être achevé en octobre 2016. Elles ont également décidé que la Banque soutiendra le développement du secteur agricole ainsi que le programme relatif à la chaîne de valeur, que la Guinée entend déployer dans les prochains mois, en ciblant les réformes sectorielles (notamment la réforme foncière), l'esprit d'entreprise et la gestion des affaires (notamment chez les jeunes), et le financement (crédits et garanties).
- 2. Opérations de prêt :** Pendant la conférence des donateurs et investisseurs à Abu Dhabi, la BAfD a annoncé 163 millions d'UC (250 millions de dollars) de ressources supplémentaires d'aide ciblée en faveur du programme de développement du pays pour la période 2014-16, grâce à la mobilisation de tous ses instruments/supports d'appui financier et d'assistance technique. En 2016 (dernier trimestre), la Banque réalisera, en étroite collaboration avec le FMI, une analyse de viabilité de la dette et de risque-pays afin d'évaluer si la Guinée peut disposer d'une marge supplémentaire pour l'accès au guichet BAD afin de financer des projets d'infrastructures importants en 2017. Si l'analyse justifie un accès accru au guichet BAD, le Programme opérationnel indicatif pour 2017 sera intégralement financé en 2017.
- 3. En matière de gouvernance,** la Banque a déjà approuvé un soutien budgétaire de 20 millions d'UC en 2011 ainsi qu'un soutien de 2,5 millions d'UC de la FEF. La Banque a restructuré certains projets non productifs et réalloué 7,5 millions d'UC à un projet de gouvernance économique en 2011. Cela devait permettre d'améliorer la gestion des finances publiques du pays tout en appuyant les réformes destinées à optimiser la gouvernance, notamment dans le secteur des industries extractives. Le soutien ciblé couvrira également le renforcement des capacités des administrations publiques, notamment en matière de statistiques et de planification stratégique. Fin

2013, la Banque a approuvé un Projet d'appui institutionnel de 11,4 millions d'UC pour améliorer la gestion des contrats miniers et promouvoir les investissements publics ainsi que la gestion des projets. Un appui budgétaire (12 millions d'UC) visant l'environnement du secteur privé et les dispositifs PPP, ainsi que la gouvernance (mines, gestion des finances publiques et gestion de l'investissement public) a été approuvé par le Conseil à la fin juin 2014 et 6,39 millions d'UC avaient été décaissés à fin décembre 2014. La Banque entend soumettre à l'approbation du Conseil d'ici la fin juillet 2016 une opération d'aide budgétaire programmatique (10,5 millions d'UC en 2016 et 10 millions d'UC en 2017, indicatif) relative à la gestion des finances publiques et au climat des affaires. La Banque prévoit en outre de soumettre à l'approbation du Conseil d'ici la fin juillet 2016 un projet de renforcement des capacités visant à renforcer et à améliorer la capacité des pouvoirs publics à gérer le projet minier de Simandou (guichet unique secteur minier, politique de contenu local, communautés, etc.). D'ici fin 2016, la Banque appuiera une petite opération ciblée de renforcement des capacités de la BCRG à hauteur de 2 millions d'UC. Le projet du secteur agricole que la Banque prévoit de soutenir en 2017 pour au moins 10 millions d'UC à ses débuts, sera axé sur la gouvernance du secteur, l'esprit d'entreprise (notamment chez les jeunes), et le financement (crédits et garanties).

4. Dans le sous-secteur de l'énergie, deux projets ont été signés fin 2013 et leur exécution a débuté en 2014. Le premier est le second Projet de réhabilitation et d'extension des réseaux électriques de Conakry (PREREC) pour 11 millions d'UC. Le second projet est le projet d'interconnexion régional énergétique Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée, pour 40,2 millions UA, qui prévoit la construction de 1360 km de lignes de transport d'électricité de 225 Kv et de 12 postes. En 2015, la Banque a approuvé le financement du projet d'interconnexion de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) portant sur la construction d'un barrage et d'une centrale hydro-électrique de 240 MW à Kaleta, qui sont déjà financés par l'État grâce à un prêt de la Chine. La mise en œuvre de ces trois projets aboutira aux résultats suivants : (i) augmentation du taux moyen d'accès à l'électricité ; (ii) réduction du coût de production de kWh ; (iii) réduction du nombre de délestages ; (iv) création d'emplois temporaires et permanents et (v) réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sous réserve de la stratégie de mobilisation des ressources relative à la marge de manœuvre liée à l'analyse de viabilité de la dette et du risque-pays à examiner avec le pays et le FMI, la Banque travaille actuellement au financement du projet d'interconnexion Guinée-Mali, qui pourrait être soumis à l'approbation du Conseil en 2017.

5. Dans le sous-secteur des transports, le Conseil a approuvé en décembre 2014 le programme de développement routier et de facilitation des transports au sein de l'UFM, dont la route Danané (Côte d'Ivoire) -frontière de la Guinée et de la frontière à N'zoo-Lola (Guinée). Cette route fait partie d'un projet régional qui inclut les routes suivantes : Zantiébougou-Kolondiéba-Kadiana-Frontière de la Côte d'Ivoire (140 km) qui relie Bamako à Abidjan et à San-Pédro via l'axe Tengréla-Boundiali-Séguéla-Daloa ; et Duekoué-Guiglo-Bloléquin-Toulepleu-Frontière du Libéria. Ces routes font partie de la route transafricaine Dakar-Abidjan-Lagos. La Banque entend aussi cofinancer en 2017, avec l'Union Européenne, un programme routier concernant la route Coyah-Farmoriah-Pamelap en direction de la Sierra Leone, la route Boké (Guinée)-Quebo (Guinée-Bissau), qui fait partie du Programme de transport régional de la CEDEAO, ainsi que des études de faisabilité pour la route Kankan-Mandiana-Odiene. En raison du rôle qu'elle joue dans l'intégration, la construction de ces routes va dans le droit fil du Plan d'action à court terme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont l'un des principaux objectifs est la

mise en place de routes transfrontalières sans obstacles au libre mouvement des biens et des personnes. Sous réserve de la stratégie de mobilisation des ressources relative à la marge de manœuvre liée à l'analyse de viabilité de la dette et du risque-pays à examiner avec le pays et le FMI, la Banque financera en 2017 la construction d'échangeurs pour quatre intersections importantes (Hamdalaye, Cosa, Bambeto, Encho5).

6. Appui aux opérations du secteur privé. Durant la période 2014-17, la Banque apportera son soutien à des opérations spécifiques liées au secteur privé présentant un impact profond et structurant. À la demande du gouvernement, la BAfD envisage de contribuer aux efforts visant à mobiliser des ressources pour financer la partie infrastructurelle du projet minier de Simandou. Elle entend ainsi accorder un prêt A d'environ 200 millions d'UC, soit l'équivalent d'environ 300 millions de dollars, qui permettra de mobiliser au moins 700 millions de dollars de prêt B. Le fonds Africa50 contribuera également au financement de ce projet à un stade ultérieur. La BAfD compte octroyer un prêt A d'environ 100 millions de dollars pour financer une partie du projet de bauxite Global Alumina. La BAfD apportera en outre son appui au renforcement des capacités et fournira une assistance technique pour permettre au gouvernement de s'acquitter de ses engagements au regard de la mise en œuvre du projet de Simandou.

7. Opérations hors prêts : Pour mieux analyser et comprendre les principaux enjeux du pays et encourager une réflexion stratégique, la Banque aidera les autorités à achever en 2015, et en collaboration avec le PNUD, les travaux économiques et sectoriels ci-après : i) profil du secteur privé, et ii) fiscalité locale. La Banque renforcera son dialogue sur les PPP et fournira une assistance technique spécifique en la matière (législation sur les PPP et dispositifs de PPP) ainsi que sur la gouvernance du secteur minier. Elle continuera de soutenir l'exécution du DSRP (appui direct à la CTSP et au SP-SRP chargé de la coordination du suivi de l'exécution des programmes de réforme économique et du DSRP), l'application des engagements post-Abu Dhabi et le lien entre les politiques macroéconomiques/budgétaires et le programme d'investissement public. La Banque continuera d'apporter son soutien au moyen du programme au titre de la FEF à la Stratégie de développement des statistiques nationales ainsi qu'à la réalisation du Troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-III).

8. Fonds fiduciaires : Outre les allocations du FAD et de la FEF, la Banque pourrait mobiliser des ressources supplémentaires auprès du guichet du secteur privé du FAD (y compris des opérations enclavées dans l'infrastructure du secteur minier) de même que les ressources du Fonds fiduciaire en vue de financer des opérations complémentaires dans les secteurs couverts par le Document de stratégie du pays 2012-16 qui sont importantes pour le développement du pays. Par exemple, on pourrait préparer une stratégie dans ce domaine par le biais de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural. D'autres instruments sont aussi disponibles : l'Instrument de garanties partielles des risques ; le Fonds mondial pour l'environnement ainsi que la Facilité de carbone Afrique et le Fonds vert.

9. Riposte à la crise Ebola. La BAfD a adopté une démarche régionale pour faire front à la crise Ebola. En avril 2014, elle a fourni un soutien d'urgence de 2 millions d'UC, soit l'équivalent de 3 millions de dollars, à l'appui des pays de l'Union du fleuve Mano (UFM) touchés par le virus, à savoir la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. En juillet 2014, elle a approuvé un don de 40 millions d'UC, soit l'équivalent de 60 millions de dollars, en faveur des pays luttant contre le virus de l'Ebola.

En octobre 2014, la BAfD a approuvé un appui budgétaire sectoriel de 100 millions d'UC pour aider les trois pays les plus touchés. La BAfD a également approuvé en octobre 2014 un programme d'assistance technique au renforcement des capacités de 7,7 millions d'UC à l'appui des programmes d'agents de santé nationaux et étrangers. L'appui de la BAfD en faveur de la Guinée totalise 35 millions d'UC (soit 52 millions de dollars) et vise à aider le gouvernement à renforcer la riposte immédiate, mais aussi à structurer un plan à moyen et long terme. La BAfD appuiera le plan de redressement post-Ebola 2015-2017 des autorités, en accélérant l'exécution des projets programmés et en mobilisant des ressources supplémentaires pour de nouvelles opérations/nouveaux projets.

10. Collaboration entre les services de la Banque africaine de développement et du FMI :

Partage d'informations sur le programme appuyé par la FEC, la situation macroéconomique, le budget, les progrès de la réforme structurelle, les missions prévues et les rapports de mission.

Tableau 1 – Guinée : Programmation des opérations du FAD 13 (2011–16) et de la FEF (Millions d'UC)					
Opérations de prêt :					
	Année	FAD/BAf D 12/13/14	EPIP Pilier III	Fonds régionaux et autres fonds	Total
Pilier I – Aide à la gouvernance économique et financière					
Aide budgétaire	2011	20,0			20,0
Aide ciblée	2011		2,5		2,5
Aide budgétaire	2014/15	12,0			12,0
Renforcement des capacités (guichet unique secteur minier et Simandou)	2016	4,0	2,0		8,0
Aide ciblée au renforcement des capacités (banque centrale)	2016		2,0		2,0
Agriculture (gouvernance, esprit d'entreprise, et financement)	2017	10,0			10,0
Total partiel		46,0	8,5		54,5
Pilier II – Aide aux infrastructures (énergie, transport, ...)					
Interconnexion CLSG (électricité)	2013	16,0		24,2	40,2
Remise en état des réseaux électriques	2013	11,0			11,0
Projet d'appui institutionnel Investissement public Gestion et mines	2013	11,4			11,4
Route de l'Union du fleuve Mano (CI-Libéria, relié au Mali)	2014	13,1		20,3	33,3
OMVG	2015	20,0		30,0	50,0
Route Coyah-Farmoriah-Pamelap, y compris étude du projet de route Kankan-Mandiana-Odiene	2017	44,0		21,0	65,0
Route Boké-Quebo	2017	49,0		21,0	70,0
Assainissement et approvisionnement en eau dans les zones rurales	2017	10,0		5,0	15,0
Interconnexion (énergétique) Guinée-Mali	2017	35,0			35,0
Construction d'échangeurs pour 4 intersections importantes (Hamdalaye, Cosa, Bambeto, Encho5)	2017	100			100
Total partiel		309,5		121,5	431,0
Total		355,5	8,5	121,5	485,5
Travaux économiques et sectoriels (aide analytique)					
Étude sur les réformes du secteur financier	2013		x		
Profil du secteur privé	2015		x		
Stratégie du secteur privé	2016				
Vision Guinée 2040	2016				
Loi relative aux PPP	2016				
Fiscalité locale	2016				

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

	1990	1995	2000	2005	2012			OMD 2015
					Afrique subsaharienne	2012	2014	
Objectif 1 : éradiquer la pauvreté extrême et la faim								Réduire de moitié
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	69	69	70	70	65	71	71	65
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	52	52	52	53	47	54	54	47
PIB par personne employée (PPA 1990, \$EU constants)	4015
Revenus détenus par la tranche inférieure de 20%	3	5	...	6	...	8
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	29	23	...	16	...	13
Indice d'écart de la pauvreté à 1,90 dollar EU/jour (PPA 2011) (%)	63	19	26	24	21	10
Pourcentage de la population vivant avec 1,25 \$ par jour (PPA)	92	49	62	60	48	35
Emploi vulnérable, total (% emploi total)
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous								100
Taux d'alphabétisation, filles (% des filles 15-24 ans)	...	13	...	30	66	22	...	100
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	...	44	...	34	76	38	...	100
Taux d'achèvement du primaire, total (% groupe âge pertinent)	47	74	57	59	...	100
Taux net ajusté de scolarisation prim.	20	19	31	55	69	61	62	69
Scolarisation totale, primaire (% net)	26	...	45	65	77	74	75	77
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes								100
Proportion des sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	9	19	77	...	22	22
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	45	51	67	80	92	84	85	93
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	32	33	35	50	85	63	...	86
Ratio filles/garçons dans l'enseignement tertiaire (%)	9	7	...	23	72	37	44	73
Part de femmes employées en dehors de l'agriculture (% de l'emploi non agricole)	18
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile								Réduction >75%
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	35	61	42	51	72	62	52	73
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	141	122	103	85	62	67	63	58
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	238	206	170	137	93	104	97	86
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle								Réduction >75%
Accouchements assistés par un personnel soignant qualifié (% du total)	38	49	45
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	1,040	964	976	695	587	695	688	560
Taux de prévalence de la contraception (% des femmes 15-49 ans)	...	2	6	9	24	6
Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies								Stopper/inverser
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	249	250	228	210	282	180	177	...
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	1	1	1	1	2	1	1	2
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	0	1	0	0	1	0	0	1
Prévalence du VIH, total (% 15-49 ans)	1	2	2	2	5	2	2	5
Taux de détection des cas de tuberculose (% , toutes formes)	13	18	27	34	52	55	54	51
Objectif 7 : assurer un environnement durable								57
Émissions de CO2 (kg par dollar PPA de PIB)	0	0	0	0	0
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0	0	0	0	1
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	30	29	28	27	26	26	26	26
Équipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	8	11	13	15	29	19	20	29
Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	52	58	63	68	65	75	77	67
Aires marines protégées (% des eaux territoriales)	4	4
APD nette reçue par habitant (dollars courants)	48	53	17	21	51	30	43	50
Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement								5
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des export. hors envois de fonds des expatriés)	20	24	15	13	3	9	4	5
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0	0	0	1	15	1	2	19
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	0	0	0	0	1
Taux de fécondité, total (nombre de naissances par femme)	7	6	6	6	5	5	5	5
Autres objectifs et indicateurs								
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	430	470	380	340	1598	430	470	1709
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	3	4	3	3	1475	5	6	1665
Formation brute de capital (% du PIB)	25	21	20	20	21	15	14	22
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	50	52	51	53	56	56	56	57
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	...	21	30	25
Population, total (millions)	6	8	9	10	923	12	12	948
Échanges commerciaux (% du PIB)	65	46	53	70	64	92	81	62

Sources : base de données des objectifs du Millénaire pour le développement, novembre 2015.

¹ Les chiffres en italique indiquent des périodes autres que celles qui sont spécifiées.

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(Au 1er mars 2016)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données fournies sont, de manière générale, adéquates aux fins de la surveillance ; il convient de signaler qu'il manque certaines données importantes dans le domaine des statistiques des comptes nationaux et du secteur budgétaire.

Les statistiques du secteur réel sont incomplètes et publiées dans des délais qui ne permettent pas de prendre des décisions économiques. Les statistiques sur les activités économiques sont publiées moins fréquemment et moins régulièrement ; le bulletin mensuel de l'économie guinéenne tente d'inclure les variables macroéconomiques disponibles mais qui sont limitées. Les enquêtes mensuelles sur la production minière, industrielle et agricole sont réalisées avec des retards. Une série basée sur le SCN 1993 a été publiée en août 2014 avec de brèves analyses des principaux agrégats et des notes méthodologiques. Conformément aux recommandations de l'AFRITAC Ouest, l'Institut national de la statistique entend mettre en application le SCN 2008 en utilisant 2015 comme nouvelle année de référence. Les statistiques sur l'emploi et la population sont publiées selon une fréquence annuelle.

Statistiques de prix : L'indice mensuel des prix à la consommation (IPC), qui ne porte que sur Conakry, est régulièrement publié avec 2002 comme année de base.

Statistiques de finances publiques. Le Ministère de l'économie et des finances établit des données mensuelles budgétaires exhaustives sur l'administration centrale en base caisse pour les recettes et en base engagements et caisse pour les dépenses, à partir d'une présentation nationale qui n'est pas comparable aux normes internationales. La dernière mission d'assistance technique (AT) sur les statistiques des finances publiques a constaté que les réformes dans ce domaine progressent lentement en Guinée, et concernent surtout l'adoption de la nouvelle nomenclature budgétaire et du nouveau plan comptable de l'État. La méthode d'établissement des statistiques utilisée actuellement par les autorités pour leurs tableaux d'opérations (TOFE) doit être remise à niveau, ce qui est en cours par rapprochement avec les données d'exécution budgétaire et de financement. La préparation du TOFE sur la base du MSFP 2001/2014 impliquera le recours à des données extérieures à la comptabilité générale qui n'est pas suffisamment exhaustive ni à jour. Il convient aussi d'améliorer la comptabilité générale sur base caisse et de mettre progressivement en place la comptabilité d'exercice. Pour mettre en œuvre ces réformes, il faudra de nouveaux logiciels informatiques, des formations et des manuels. Les données établies par le bureau de la dette sont de qualité satisfaisante, bien qu'elles n'incluent pas encore le financement des nouveaux projets d'infrastructures. Les données relatives aux unités extrabudgétaires, aux investissements des administrations centrales et locales dans des entreprises publiques et privées, sont disponibles, mais devront être évaluées dans une perspective de statistiques des finances publiques. Les comptes exhaustifs du sous-secteur des fonds de protection sociale sont de bonne qualité et sont également disponibles.

Statistiques monétaires. La liste des comptes à la banque centrale et dans les banques créatrices de monnaie ainsi que la situation monétaire sont établies et communiquées au Département Afrique tous les mois, pour permettre le suivi du programme. Des retards ont été enregistrés en ce qui concerne les données des banques commerciales qui doivent encore être améliorées. La coordination entre la banque centrale et le Ministère de l'économie et des finances s'améliore, réduisant les écarts entre les données monétaires et budgétaires. Toutefois, l'adoption en cours d'un nouveau système comptable à la banque centrale a entraîné des modifications fréquentes des données et des retards dans la communication des statistiques monétaires. Les données monétaires servant à évaluer la performance du programme sont certifiées régulièrement par un auditeur externe indépendant. Les données du secteur monétaire et financier sont communiquées au Département des statistiques (STA) du FMI avec d'importants retards, et les dernières données disponibles correspondent à juin 2012. En janvier 2014, le Département des statistiques (STA) a fourni une assistance technique à la BCRG pour lui permettre de commencer à communiquer les données monétaires à partir des formulaires de déclaration standard (SRF).

Surveillance du secteur financier. Les indicateurs de solidité financière sont consolidés tous les trimestres par la banque centrale. La Guinée ne communique pas ces indices au Département des statistiques.

Statistiques du secteur extérieur. La banque centrale établit les statistiques annuelles de la balance des paiements et de la position extérieure globale, conformément à la cinquième édition du manuel de la balance des paiements (MBP5).^o. Malgré l'amélioration de la qualité des statistiques du secteur extérieur depuis 2008, la banque centrale ne tire pas parti de toutes les sources de données disponibles pour les établir. Une enquête relative à la balance des paiements a été lancée, avec un taux de réponse supérieur à 75 %.

II. Normes et qualité des données

La Guinée participe au Système général de diffusion des données, mais les métadonnées n'ont pas été actualisées depuis 2003.

Aucun RONC données n'est disponible.

TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS REQUIS POUR LA SURVEILLANCE

(Au 27 juin 2016)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de la communication ⁶	Fréquence de la publication ⁶
Taux de change	23/06/2016	23/06/2016	D	D	D
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	31/05/2016	27/06/2016	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	31/05/2016	27/06/2016	M	M	M
Monnaie au sens large	31/05/2016	27/06/2016	M	M	M
Bilan de la banque centrale	31/05/2016	27/06/2016	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	31/05/2016	27/06/2016	M	M	M
Taux d'intérêt ²	30/04/2016	26/05/2016	M	M	M
Indice des prix à la consommation	31/05/2016	21/06/2016	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	05/31/2016	21/06/2016	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	31/12/2015	21/04/2016	A	A	A
Solde du compte courant extérieur	31/12/2015	16/04/2016	T	ND	A
Exportations et importations de biens et de services	31/12/2015	16/04/2016	T	ND	A
PIB/PNB	31/12/2013	01/03/2014	A	A	A
LNO, LNO, LNO, LNO, LNO	31/12/2015	24/02/2016	A	A	A
Position extérieure globale	ND	ND	ND	ND	ND

1 Inclut les avoirs de réserves donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

2 Déterminés par le marché et officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

3 Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

4 Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

Y compris la composition par monnaie et par échéance.

6 Fréquence quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A) ; irrégulière (I) ; données non disponibles (ND).

Déclaration de Ngueto Tiraina Yambaye, Administrateur pour la Guinée

22 juillet 2016

Les autorités guinéennes que nous représentons tiennent à remercier les services du FMI de leurs rapports francs et directs, qui illustrent le dialogue constructif entretenu dans le cadre des consultations de 2016 au titre de l'article IV à Conakry. Les entretiens ont porté sur les difficultés économiques auxquelles est confronté le pays et sur les opportunités qu'il recèle compte tenu de son extrême richesse en ressources naturelles, ainsi que sur le prochain plan de développement des autorités.

La Guinée met en œuvre actuellement un programme appuyé par la FEC, dont les 6^{ième} et 7^{ième} revues ont été achevées avec succès en mars 2016. Malgré la situation de fragilité du pays, liée aux chocs de la pandémie du virus Ébola et de la forte chute des cours des produits de base, les autorités que nous représentons ont pris des mesures sans précédent pour doper la croissance, améliorer la gestion des finances publiques, et créer un environnement propice au développement du secteur privé. En outre, pour les années à venir, les autorités sont en train d'élaborer un ambitieux plan quinquennal destiné à libérer le potentiel de développement du pays et à diversifier son économie. Les grands piliers sur lesquels repose leur stratégie consistent à tout mettre en œuvre pour résorber les déficits en énergie et en infrastructures, stimuler la production du secteur minier, moderniser l'agriculture, et accroître le capital humain.

I. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

La période récente a été marquée par un redressement régulier après la flambée du virus Ébola, qui a infligé des pertes en vies humaines et des dégâts socioéconomiques considérables. Après avoir avoisiné en moyenne 1,8 % sur la période 2012–15, la croissance devrait, d'après les projections, rebondir jusqu'à 3,7 % en 2016. L'activité bénéficiera d'une augmentation de l'approvisionnement en énergie, grâce au barrage hydroélectrique de Kaleta qui vient d'être construit. L'inflation a repris jusqu'à atteindre 7,9 %, mais devrait régresser progressivement à 5 % en 2019.

Les autorités guinéennes que nous représentons ont entamé un fort rééquilibrage budgétaire pour inverser l'orientation expansionniste de ces dernières années. En conséquence, le solde budgétaire de base s'est traduit par un excédent de 1,2 % du PIB au premier trimestre de 2016, évolution supérieure de 2,4 % du PIB à l'objectif du programme. Pour l'ensemble de l'année, les projections tablent sur une forte résorption du déficit budgétaire à 0,4 % du PIB, contre 7,1 % en 2015. De tels efforts, dans un environnement où la demande sociale est forte et où l'investissement public est indispensable, démontrent sans ambiguïté la forte volonté des autorités de reconstituer leurs marges de manœuvre et d'affermir la stabilité macroéconomique.

À moyen terme, les autorités restent plus optimistes, tout en demeurant vigilantes à l'égard d'un certain nombre de risques identifiés par les services du FMI. Les projections des autorités et des services du FMI correspondent à leurs perceptions respectives. Dans leur scénario de référence, appuyé par le Plan de relance post-Ébola, les autorités partent de l'hypothèse d'une croissance de 5,1 % à moyen terme, contre un scénario conservateur des services du FMI qui établit la croissance à 4,5 %. En outre, le plan quinquennal des autorités, actuellement en cours d'élaboration, fixe des objectifs plus ambitieux. D'importants investissements publics et privés devraient stimuler davantage l'approvisionnement énergétique, notamment grâce au barrage de Souapiti, améliorer les infrastructures routières, accroître la production minière, et doper la production agricole.

La stabilité extérieure bénéficie du durcissement de la politique monétaire entrepris récemment. Selon les dernières évolutions communiquées par les autorités, le niveau de réserves internationales correspond à 3 mois d'importations.

Les autorités que nous représentons reconnaissent que de solides décisions de politique économique et des réformes décisives seront impératives dans les années à venir pour maintenir les efforts en vue d'une croissance forte et inclusive et pour stimuler la transformation de l'économie. Elles demeurent, à cet égard, déterminées à poursuivre des politiques budgétaire et monétaire propices à la stabilité macroéconomique, tout en intensifiant les réformes structurelles.

II. POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES ET STRUCTURELLES POUR L'AVENIR

Politique budgétaire

Les autorités entendent poursuivre leurs efforts pour rétablir la viabilité des finances publiques. Le rééquilibrage budgétaire en cours est considéré, à cet égard, comme une étape importante pour rompre avec le passé et asseoir les finances publiques sur de solides fondements. Les autorités ont décrété un gel des dépenses et prennent actuellement des mesures pour intensifier les recettes. Les subventions du secteur de l'électricité sont maintenues au budget de 2016, conformément au programme. Du côté des recettes, nombre de mesures sont en cours pour renforcer le recouvrement des impôts, notamment :

- i) élimination des exonérations fiscales, ii) enregistrement des points de vente informels, iii) instauration de mécanismes de recouvrement et d'exploitation des bases de données douanière et fiscale, iv) création d'un service de l'impôt foncier, et v) amélioration de l'efficacité de la Direction des impôts. Les autorités que nous représentons ont également salué la présentation faite par les services du FMI d'un projet de réforme fiscale qui permettrait d'exploiter un potentiel fiscal de 3 à 5 % du PIB. Cette analyse contribuera à animer la réflexion interne des autorités sur les façons d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer le recouvrement des recettes.

Les autorités que nous représentons prennent aussi actuellement des mesures pour améliorer la gestion des finances publiques. La Guinée a adopté des textes de loi et des procédures de grande envergure en matière de GFP, et les autorités sont déterminées à renforcer le respect des réglementations existantes par tous les agents de la fonction publique. À cet égard, la priorité sera accordée aux marchés publics et aux dépenses d'investissement qui apportent une vraie valeur ajoutée.

Dans le même esprit, les autorités accordent l'attention qu'il se doit à la viabilité de la dette dans leur stratégie de financement, et entendent rechercher, dans toute la mesure du possible, des ressources concessionnelles. Ce sera le principe directeur de leurs efforts en vue de résorber le déficit d'infrastructures énergétiques, notamment pour le projet de Souapiti, qui reste la pièce maîtresse du plan d'augmentation de l'approvisionnement électrique et que les autorités considèrent comme un facteur incontournable d'une croissance forte et pérenne. Des scénarios de financement sont en cours d'analyse et une assistance est sollicitée auprès de bailleurs de fonds pour minimiser la pression sur les finances publiques.

Politique monétaire et de change

La réforme des relations entre les instances budgétaires et monétaires est considérée comme fondamentale par les autorités que nous représentons, dans le but d'améliorer le cadre des politiques monétaire et de change, et d'éviter la réapparition de problèmes tels que ceux, récemment, des prêts garantis. À cet égard, d'importantes recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes et destinées à renforcer l'indépendance opérationnelle de la Banque centrale, ont été intégrées au nouveau texte de loi relatif à la BCRG. Le projet de loi a été examiné en Conseil des Ministres, et fait actuellement l'objet de nouvelles améliorations avant d'être soumis au Parlement. Les amendements portent notamment sur l'imposition de limites juridiques au financement du budget par la politique monétaire, sur la baisse de concentration des pouvoirs entre les mains du Gouverneur, et sur la limitation des interventions des responsables ministériels qui siègent au Conseil d'administration de la Banque centrale à un rôle dépourvu de droit de vote.

En termes de politiques, la BCRG a bien avancé dans le domaine de la politique et de la gestion du taux de change, avec notamment la réforme du mécanisme de détermination du taux de change, qui vise à améliorer le rôle des forces du marché. En conséquence, non seulement les mécanismes de transmission ont été améliorés, mais l'écart entre le taux de change officiel et le taux parallèle a été considérablement réduit. À terme, les efforts seront poursuivis pour renforcer les réserves internationales et respecter l'objectif d'inflation à moyen terme.

Problématiques du secteur financier

Les autorités que nous représentons partagent l'évaluation des services du FMI faite dans le document de la série des Questions générales sur le manque de profondeur du secteur

financier, sur le peu de concurrence et d'accès au marché, et sur les nombreux obstacles au développement des institutions de micro finance. Nombre d'initiatives sont en cours pour renforcer les banques, améliorer les contrôles et la concurrence, et favoriser l'inclusion financière. En matière de contrôles, la BCRG prend actuellement des mesures pour remédier aux contraintes de capacités et mettre en œuvre un contrôle fondé sur les risques, comme convenu avec AFRITAC Ouest. Les autorités ont adopté en 2014 une stratégie nationale d'inclusion financière à plusieurs volets, pour vaincre les principaux blocages et améliorer l'accès aux services financiers. La mise en œuvre de cette stratégie a été ralentie par la flambée du virus Ébola, mais devrait reprendre de la vigueur à l'issue de sa révision en cours. Cette stratégie repose sur quatre piliers – le cadre politique et réglementaire des services financiers mobiles, les cadres réglementaires, la formation et la protection du consommateur, et le recueil de données. Elle favorise les mesures propres à améliorer l'accès aux services financiers, en particulier des plus pauvres. Ces mesures iront de pair avec des mesures de renforcement des banques, notamment d'amélioration des normes de gouvernance.

Les autorités prennent également bonne note des autres recommandations des services du FMI qui visent à renforcer la concurrence, réduire les coûts d'intermédiation, faciliter les services financiers mobiles, améliorer les connaissances financières, simplifier les réglementations, et améliorer le système judiciaire afin de réduire les risques pour les banques. De même, elles entendent intensifier les mesures qui permettront de moderniser le secteur de la micro finance, qui s'est avéré efficace pour améliorer l'accès des populations vivant en zones rurales ou travaillant dans le secteur informel.

Les autorités que nous représentons sont convaincues que le développement du secteur financier et l'accès à ce secteur iront de pair avec les mesures générales visant à moderniser davantage l'économie et à réduire l'informalité. À mesure que de plus en plus d'agents économiques vont entrer dans le secteur formel, élargissant ainsi l'assiette fiscale, ils vont solliciter des services financiers pour répondre aux besoins de leurs activités croissantes.

Réformes structurelles

Conscientes de la nécessité d'intensifier les réformes structurelles pour pérenniser la croissance et favoriser la diversification de l'économie, les autorités que nous représentons font tout leur possible dans nombre de domaines, notamment pour améliorer le climat des affaires, en adoptant en particulier le nouveau code minier, faire respecter le code de passation des marchés publics, et réformer l'agriculture.

L'agriculture reste, avec l'électricité, un secteur prioritaire que les autorités entendent réformer par d'importants projets. Elles prévoient de développer les cultures traditionnelles et les nouvelles cultures de rapport, telles que la noix de cajou, le palmier, le café et le cacao. Elles envisagent également de prendre des mesures colossales pour répondre à la demande de denrées alimentaires, notamment de riz, qui est essentiellement importé. Pour augmenter

la production agricole intérieure, les autorités prévoient d'investir dans les technologies d'irrigation, les infrastructures routières rurales, et les installations de stockage. Dans leur plan de développement, elles envisagent aussi la transformation des produits agricoles, comme moyen de diversifier l'économie et de créer des emplois.

Les autorités que nous représentons s'emploient fortement à améliorer le climat des affaires, en vue d'attirer davantage d'investissements privés. À cette fin, elles axent leurs efforts non seulement sur la mise à niveau des infrastructures physiques, notamment des routes et de l'électricité, mais plus particulièrement sur l'amélioration du système judiciaire. Les autorités prévoient également de mener des campagnes de sensibilisation, pour présenter la Guinée comme une destination de choix pour les investissements et les opportunités d'affaires. Dans le même esprit, elles sont déterminées à maintenir leurs efforts pour renforcer la démocratie et favoriser la tenue d'élections pacifiques.

III. CONCLUSION

La Guinée revient de loin. Le pays recueillait les fruits de la démocratie à l'issue des élections de 2011, lorsqu'il a été frappé de plein fouet par la flambée du virus Ébola. Ce choc, compliqué par celui de la chute des cours des produits de base, a freiné la dynamique de croissance. Grâce à la ferme volonté des autorités et à leur forte réaction, conjuguées à l'assistance de la communauté internationale, le pays est aujourd'hui débarrassé du virus Ébola. Les autorités ont repris leurs efforts pour œuvrer vers une transformation de l'économie et la réduction de la pauvreté. L'impressionnant rééquilibrage budgétaire entrepris en 2016 a pour but d'assurer la stabilité macroéconomique, de constituer des marges de manœuvre, et de créer l'espace budgétaire nécessaire aux investissements envisagés dans le cadre du plan de développement des autorités. De même, les réformes structurelles seront poursuivies afin de diversifier l'économie et de créer des emplois. L'appui de la communauté internationale, notamment du FMI, restera précieux dans la stratégie des autorités que nous représentons, pour créer la prospérité et réduire la pauvreté.